

Documentation sur la Révolution dans l'Église

OSSERVATORE ROMANO
années 1995-1996

N°6

Le Pape enlève à la Sainte Vierge la prérogative d'écraser la tête du serpent, et nie qu'elle soit la Femme de l'Apocalypse.

Il renonce au prosélytisme, à la Royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Il continue à se soumettre à la doctrine de la liberté de conscience, il a honte et renie ce qu'ont dit et fait les Conciles et les Papes précédents, il continue de demander pardon.

Il exalte les principes de l'ONU et de Vatican II. Il cherche une nouvelle forme d'exercice du Primat. ...Œcuménisme... liberté religieuse... etc. ... et les cardinaux et la curie le suivent...

SOMMAIRE

Chapitre I

Ce que le pape dit de la Sainte Vierge

O.R. 29.1.1996

Le Pape à l'audience
générale

«Les exégètes sont désormais unanimes à reconnaître que le texte de la Genèse selon l'original hébreu attribue l'action contre le serpent **non directement à la Femme** mais à sa descendance.

Pie IX, 23.4.1845

Enseignements Pontificaux,
La Très Sainte Vierge, § 46

«...la Très Sainte Vierge... lui écrase, de son pied immaculé, la tête...»

Saint Pie X, 8.9.1903

Ens. Pont. § 226

«...Marie qui écrase la tête du serpent.»

O.R. 30.5.1996

Le Pape à l'audience générale

«...En faveur de l'Immaculée Conception on cite souvent comme témoignage biblique le chapitre XII de l'Apocalypse dans lequel on parle de la "**Femme revêtue du soleil**" (XII, 1) **l'exégèse actuelle converge pour reconnaître** dans cette Femme la communauté du peuple de Dieu, qui enfantera dans la douleur le Messie ressuscité...»

O.R. 4.1.1996

Le Pape à l'audience générale

«Attribuer à Marie "le maximum" ne peut devenir une norme de la mariologie, qui doit se référer constamment au témoignage de la révélation sur les dons fait par Dieu à la Vierge à cause de l'excellence de sa mission...»

O.R. 22.8.1996

Le Pape à l'audience générale

«Il faut noter que le terme grec utilisé dans ce passage n'indique pas la situation d'une femme qui aurait contracté mariage et vivrait en état marital, mais celle de **fiancailles...**»

O.R. 5.12.1996

Le Pape à l'audience générale

«...En regardant **les résultats** nous pouvons certainement déduire que l'action éducative de Marie a été très incisive et profonde, et qu'elle a trouvé dans la psychologie humaine de Jésus un terrain très fertile...»

O.R. 13.5.1995

Extrait du livre du Card. Ratzinger,

«...C'est aussi dans cette perspective que doit être vue la structure particulière des

Pie XII, 26.7.1954

Ens. Pont. § 652

«...**L'Immaculée** écrase de ses pieds le serpent infernal.»

Saint Pie X, 2.2.1904

Ens. Pont. § 247

«... **Une femme revêtue du soleil...** personne n'ignore que cette femme représente la Sainte Vierge.»

Pie XII, 1.1.1950

Ens. Pont. § 507

«...Les docteurs scolastiques ont vu... **la Mère de Dieu...** dans cette **Femme revêtue du soleil...**»

Léon XIII

28.8.1879

«Les écrits du saint docteur A. de Liguori... peuvent être lus par les fidèles sans le moindre danger de se tromper.»

1) St A. de Liguori, Les Gloires de Marie, Discours IV, 2 : «**Dieu n'a pas pu l'exalter plus qu'Il ne l'a fait...**»

2) «La Bienheureuse Vierge, du fait de sa Maternité divine, possède une certaine **dignité infinie**» (St Thomas, III P, q. 25, a 6).

3) «Être la Mère de Dieu est **la dignité maximale** après celle de Dieu» (St Albert le Grand, docteur).

4) «La Très Sainte Vierge, pour être la Mère de Dieu, dut être **élevée à une certaine égalité avec les Personnes divines**» (St Bernardin de Sienne, docteur).

5) «C'est avec raison par conséquent que St Bernardin affirme que **Dieu créa le monde pour cette Vierge** qui devait être Sa Mère» (St Alphonse de Liguori) (1).

Pie XII

dogmes mariaux, lesquels, s'il en est ainsi, **ne peuvent absolument pas dériver de textes particuliers du Nouveau Testament...**»

O.R. 7.6.1996

**Le Pape à la Conférence
Épiscopale d'Indonésie,**

«L'Église enseigne que *toute forme d'intolérance religieuse et de prosélytisme met en danger le droit fondamental à la liberté de religion...*»

Chapitre II

Renoncement au prosélytisme

O. R. 25.11.1995

**Le Pape au Synode des évêques de
l'Église greco-catholique d'Ukraine**

«...c'est-à-dire, une action qui, dans l'annonce du Christ conduise les individus à redécouvrir leurs propres racines religieuses, dans le plein respect de la liberté de conscience de chaque fidèle et **sans vues prosélytes...**»

O.R. 6.12.1995

**La Supérieure générale des sœurs du
St Sauveur au Synode sur le Liban**

Nous ne faisons aucun **prosélytisme**. Au contraire, nous assurons à **tous nos élèves aussi bien l'enseignement religieux musulman que l'enseignement chrétien.**(*)

18.10.1954

«...Nombreuses en effet et sublimes sont les choses qui nous sont dites de la Très Bienheureuse Vierge, dans l'Écriture Sainte, dans les livres de l'Ancien **comme du Nouveau Testament**; de plus, en Elle sont explicitement affirmés Ses plus insignes privilèges et dons...»

Pie XII

7.9.1947

«...Non seulement défense, **mais encore conquête...**

Ne vous renfermez donc pas en vous-mêmes, **mais pénétrez dans les rangs étrangers** pour ouvrir aux richesses de la foi catholique les yeux des gens égarés et trompés.

...Dans l'art de **gagner les hommes**, vous pouvez apprendre quelque chose même de vos adversaires...

C'est seulement ainsi, par une action et **une pénétration** toujours nouvelles dans le monde païen, que l'Église, après d'humbles commencements, a pu croître et progresser...»

Pie XI

3.5.1922

«Le principal objet des sollicitudes des Pontifes romains doit être, de toute évidence, de travailler au salut éternel des âmes **en étendant** par le monde entier le royaume de

1) Voir l'article sur ce thème dans le *Bulletin des ASFS* novembre 1997, N° 88, p. 7.

*) C'est si incroyable que nous donnons ici le texte original italien : ... *“Ma anzi assicuriamo a tutti i nostri alunni sia l'insegnamento religioso mussulmano che quello cristiano”*).

Jésus-Christ, conformément à l'ordre donné à ses apôtres par le divin fondateur de l'Église : Allez, **enseignez toutes les nations**. Prêchez l'Évangile à toute créature.»

4 des 41 propositions de Luther

Chapitre III

Le Pape a honte de ce qu'ont dit et fait les conciles et les papes précédents

O.R. 24.6.1996

Le Pape aux représentants des Églises Évangéliques à Paderborn

«...Cette année nous célébrons le 450ème anniversaire de la mort de **Martin Luther**. Après des siècles de discussion et de douloureux éloignement, aujourd'hui son souvenir nous permet de reconnaître plus clairement **l'importance** de sa requête d'une théologie proche des Saintes Écriture et de **sa volonté d'un renouvellement spirituel de l'Église...**»

O.R. 6.7.1995

Le Pape à l'audience générale

«...ainsi que par la visite du lieu qui rappelle la mort d'un groupe **de fidèle de la Réforme**, condamnés au XVIIème siècle au nom du principe *“cuius regio eius religio.”* Un monument a été érigé à leur mémoire à Presov, devant lequel **je me suis arrêté pour prier.**»

O.R. 1.1.1997

Message du Pape pour la journée mondiale de la paix

«...les chrétiens, pendant qu'ils s'apprêtent à franchir le seuil du nouveau millénaire, sont invités à renouveler **leur repentir** pour *“toutes ces circonstances dans lesquelles, au cours de l'histoire, ils se sont éloignés de l'esprit du Christ et de son Évangile, offrant au monde, au lieu d'un témoignage de vie*

condamnées par Léon X

«25. Le Pontife romain, successeur de Pierre, n'est pas le vicaire du Christ, établi par le Christ lui-même, dans la personne de Pierre, sur toutes les églises du monde entier.

26. La parole du Christ à Pierre : “Tout ce que tu lieras sur la terre...” (Mt 16, 19) s'étend uniquement à ce que Pierre lui-même a lié.

27. Il est certain qu'il n'est aucunement au pouvoir de l'Église ou du pape d'établir des articles de foi, et moins encore des lois concernant les mœurs ou les bonnes œuvres.

28. Si le pape pensait de telle ou telle manière avec une grande partie de l'Église, il ne se tromperait pas; cependant, ce n'est ni un péché ni une hérésie de penser le contraire, surtout dans une question qui n'est pas nécessaire au salut, jusqu'à ce que le concile universel ait condamné une opinion et approuvé l'autre...»

Pie VI

le 10 mars 1791

«Luther... cet hérétique insensé...»

Pape saint Simplicius

Lettre Cuperem Quidem, 09.01.476

«Ne laissez pas un passage par lequel puisse s'introduire furtivement à vos oreilles

inspiré par les valeurs de la foi, le spectacle de modes de penser et d'agir qui étaient de véritables formes d'anti-témoignage et de scandale»

O.R. 14.12.1996

Texte de la Déclaration Commune finale du Pape et du Patriarche des Arméniens, Karékine I

«...les controverses et les **déplorables divisions**, dérivées parfois **des manières différentes d'exprimer la foi**, ne devraient plus continuer d'influencer négativement la vie et le témoignage de l'Église aujourd'hui...»

O.R. 3.8.1995

Le Pape à l'audience générale

«...Ceci vaut surtout **pour les fautes qui, de la part des catholiques** aussi, ont été commises contre l'unité...»

Dans cette voie, la purification de la mémoire historique s'avère très importante...»

O.R. 27.7.1995

Le Pape à l'audience générale

«...Avant tout par la pensée et la parole : les catholiques sont exhortés à faire *“tous les efforts pour **éliminer paroles, préjugés et œuvres** qui ne reflètent pas équitablement et véridiquement la condition des frères séparés, et qui rendraient ainsi plus difficiles les rapports mutuels”* (UR, 4). Tout en répétant cette importante recommandation, j'exhorte tout le monde à **surmonter les préjugés...**»

O.R. 1.7.1996

Le Pape à la délégation du Patriarcat Œcuménique de Constantinople

«...à ce que soient dépassées les réactions non contrôlées, les habitudes de cri-

des idées pernicieuses, **ne laissez aucun espoir de revenir de nouveau sur les anciennes constitutions**; parce que — et c'est une chose qu'il faut répéter très souvent — ce qui par les mains apostoliques, avec le consensus de l'Église Universelle, **a mérité d'être coupé au fil de la faucille évangélique, ne peut retrouver force pour renaître, ce qui avec évidence fut destiné au feu éternel ne peut de nouveau être un sarment fécond de la vigne du Seigneur .**

Comme enfin, les machinations de toutes les hérésies, on été renversées par les décrets de l'Église, ...plus jamais il ne faut permettre de renouveler les combats d'une opposition déjà liquidée...»

Saint Gélase I

Lettre *Licet inter* à Honorius 492-496

«De ce que **l'on ne doit pas reconsidérer les erreurs qui ont déjà été condamnées.**

...quel sens y a-t-il donc à ce que nous prenions tant de précautions pour qu'aucune hérésie pernicieuse, une fois qu'elle a été rejetée, ne prétende être examinée à nouveau si ce qui fut jadis connu, discuté, réfuté par nos aînés, nous nous obstinons à le rétablir ?

N'est-ce pas ainsi que nous-même nous donnons l'exemple à tous les ennemis de la vérité afin qu'ils se soulèvent contre nous ? Que Dieu ne permette pas que l'Église ait jamais à le souffrir !

Où se trouve ce qui est écrit : *“ne dépasse pas les limites de tes parents”* (Prov. 22,28) et : *“demande à tes parents et ils te l'annonceront, à tes anciens et ils te le raconteront”* (Deut. 32,7) ?»

tique ou **même de polémiques** qu'un passé, **aujourd'hui révolu**, avait profondément imprimées dans les mentalités.

Le deuxième Concile du Vatican a souligné que **la conversion du cœur** était la condition préalable nécessaire à l'engagement œcuménique.»

O.R. 22.4.1996

La Lettre Apostolique du Pape à l'occasion du 350ème anniversaire de l'union d'Uzhorod

«...*“nécessaire purification de la mémoire historique”* par **la conversion du cœur** et la prière, et puisse favoriser la requête et l'offrande réciproque de pardon pour les incompréhensions des siècles passés.»

O.R. 15.1.1996

Le Pape à l'Angélus

«...Malheureusement l'histoire a connu des **pages obscures d'hostilité** au nom des convictions religieuses...

...les richesses spirituelles de l'hindouisme, du bouddhisme, de l'islamisme et des religions traditionnelles...»

O.R. 24.6.1996

Le Pape à Paderborn (Allemagne)

«Même le dialogue entre catholiques et luthériens a apporté une contribution importante **au franchissement des anciennes polémiques** et au rapprochement d'une vision commune...»

O.R. 23.1.1995

Le cardinal Ruini

(...Enlevé pour toujours...!)

«...Le Concile Vatican II, avec la Déclaration sur la liberté religieuse, **a enlevé**

Grégoire XVI

25.6.1834

«...par une **soif téméraire et effrénée de nouveautés**, ...on ne recherche pas la vérité là où certainement elle se trouve, on méprise les saintes traditions apostoliques...»

Pourquoi donc allons-nous au-delà de ce qui a été défini par **nos parents** ou pourquoi ne nous suffisent-ils pas ? Si en raison de notre ignorance nous voulons connaître un point déterminé, comment chaque chose fut ordonnée par **les pères orthodoxes et les anciens**, soit pour l'éviter soit pour l'adapter à la vérité catholique, pourquoi n'approuve-t-on pas que cela fut décrété pour ces fins ? **Serions-nous par hasard plus savants qu'eux** ou pourrions-nous nous maintenir dans une ferme stabilité, si nous jetons par terre tout ce qu'ils ont constitué ?...»

Pie XI

Mortalium animos

«...Il faut donc, **concluent-ils**, oublier et **écarter les controverses même les plus anciennes et les divergences de doctrine**, qui continuent encore à les diviser aujourd'hui...»

Léon XIII

Immortale Dei

«...Il fut un temps où la **philosophie de l'Évangile gouvernait les États** (...) Alors le Sacerdoce et l'Empire étaient unis

pour TOUJOURS toute légitimité aux méthodes d'intolérance, voire même de violence, utilisées pour la défense de la vérité, qui ont malheureusement marqué lourdement ce millénaire qui s'achève, ainsi qu'aux comportements de certains fils de l'Église investis de hautes responsabilités et animés d'intentions louables.»

O.R. 19.5.1995

**Message Commun du Conseil des
Conférences Épiscopales d'Europe
(CCEE) et du Comité Central de la
Conférence des Églises européennes
(KEK) en vue de l'Assemblée
œcuménique de Graz**

«...**A notre honte** nous devons admettre que même l'évangélisation s'est en partie réalisée sous la menace ou par l'usage de la force.»

O.R. (supplément) 4.5.1995

**Le Card. Lustiger
à l'Université de Tel Aviv**

«...Dans le passé il a existé dans la chrétienté la volonté de déposséder le légitime propriétaire, ou plutôt de l'exterminer, pour lui voler ce trésor.»

O.R. (supplément) 29.4.1995

**Le Card. E.I. Cassidy sur
le Jubilé et l'œcuménisme**

«...*Elle ne peut franchir le seuil du nouveau millénaire sans pousser ses enfants à se purifier, dans le repentir, des erreurs, infidélités, incohérences, retards. Reconnaître les fléchissements d'hier est un acte de loyauté et de courage qui nous aide à renforcer notre foi...*»

par une **heureuse concorde** et l'amical échange de bons offices. Organisée de la sorte, la société civile donna des fruits supérieurs à toute attente dont la mémoire subsiste et subsistera, consignée qu'elle est dans d'innombrables documents que nul artifice des adversaires ne peut détruire ou obscurcir.»

Pie XI

Mortalium animos

«Une fausse apparence (...) n'est-ce pas même un devoir pour tous ceux qui invoquent le nom du Christ **d'éviter les accusations réciproques** (...) Telles sont (...) les raisons que font valoir les panchrétiens (...) La conscience de Notre charge apostolique Nous interdit de permettre que des erreurs pernicieuses viennent égarer le troupeau du Seigneur.»

Saint Pie X

Lettre sur le Sillon

25.8.1910

«...L'Église, qui n'a jamais trahi le bonheur du peuple par des alliances compromettantes, **n'a pas à se dégager du passé** et il lui suffit de reprendre avec le concours des vrais ouvriers de la restauration sociale...

...**car les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires ni novateurs, mais traditionalistes...**»

Pie XII

7.4.1947

«...Les idées... mènent le monde... Coupées de leur foyer divin, elles ne sont plus que ténèbres ! **Malheur au monde le**

O.R. 16.2.1996

**Message du Card. Arinze à l'occasion
de la clôture du Ramadan**

«Le temps est venu de **purifier notre mémoire** des séquelles négatives du passé, si douloureuses soient-elles, et de regarder vers l'avenir. Celui qui a offensé l'autre doit se repentir et demander pardon.»

O.R. 1.2.1995

**Le Card. Etchegarray au
Forum œcuménique mondial**

«...Au cours des siècles, les religions, ou plutôt des hommes au nom de la religion, ont inspiré, nourri des guerres appelées "divines" ou simplement "justes" ...»

O.R. 12.10.1996

**Le Président de la Communauté
St Égide à l'occasion des dix ans
de la rencontre d'Assise**

«...d'Assise ... C'est un message qui provient de **beaucoup de vraies religions.**»

jour où, trompé, il prend les ténèbres pour la lumière et la lumière pour les ténèbres !»

Saint Pie X

26.12.1910

«...C'est également fouler aux pieds les droits de l'histoire que de traiter comme des brigandages **ces saintes expéditions qu'on appelle les Croisades**, ou encore, ce qui est plus grave, d'imputer au désir de domination...»

Urbain II

Concile de Clermont-Ferrand

«...**Est spécialement méritoire**, au contraire de **frapper les sarrasins**, car mourir pour ses frères est preuve de charité (...) Nous vous considérons comme les soldats qui luttent pour le peuple de Dieu» (*Mansi*, T. XX, coll. 824-826).

Chapitre IV

Renoncement à la Royauté Sociale de N.S.J.C.

O.R. 4.6.1995

Le Pape

«...D'autre part, et de manière évidente, il faut insister sur la *juste autonomie des réalités temporelles...*»

O.R. 4.9.1996

Le pape

«...l'Église, qui reconnaît la *liberté de culte* pour chaque être humain, est favorables à de telles législations...»

Léon XIII

Rerum novarum

«...C'est pourquoi, si la société humaine doit être guérie, elle ne le sera **que par** le retour à la vie et aux **institutions du christianisme...**»

Pie XII

1.6.1941

«...**de la forme donnée à la société**, conforme ou non aux lois divines, **dépend** et grandit aussi **le bien ou le mal des âmes...**»

O.R. 24.9.1996

Le Pape lors de sa visite pastorale en France, à St Laurent-sur-Sèvre

«Vendée ... Dans les terribles affrontements, beaucoup d'actions ont été entachées de **péché**, aussi bien **d'un côté que de l'autre**... Alors, **loin de cultiver de stériles nostalgies**...»

O.R. 26.2.1996

Le Pape

«... L'Église et l'État occupent des domaines **indépendants** et propres à chacun, quoique ni parallèles ni opposés. L'Église et l'État doivent servir l'homme et la femme, **sans soumission de l'un à l'autre** mais de manière complémentaire, dans le but de promouvoir l'unique bien commun...»

O.R. 2.1.1996

Le Pape

«...Tout cela peut se traduire par l'engagement des chrétiens, même dans les structures de la société temporelle, tout en respectant leur **légitime autonomie**» (cf *Gaudium et spes*, 76).

O.R. 20.9.1996

Le Pape en France

«...Clovis, en embrassant la foi catholique, à sa façon et **selon les conceptions de son temps**, put guider divers peuples vers l'édification d'une seule et unique nation.»

O.R. 25.5.1995

Le Pape

«...Le principe "*cuius regio eius religio*" autorisait alors ceux qui détenaient le pouvoir – protestants ou catholiques – à imposer

Pie XI

Quas Primas

11.12.1925

«Il est de toute évidence que le **nom et la puissance de roi**, au sens propre du mot, doivent être attribués au Christ dans son humanité. C'est un **dogme de foi catholique** que le Christ... (a) un pouvoir législatif... judiciaire... exécutif... sur tous les hommes... les États...

...C'est à Notre tour de pourvoir aux nécessités des temps présents, d'apporter un remède efficace à la peste qui a corrompu la société humaine. Nous le faisons en prescrivant à l'univers catholique le culte du Christ-Roi. **La peste de notre époque, c'est le laïcisme**, ainsi qu'on l'appelle, avec ses erreurs et ses entreprises criminelles.

Comme vous le savez, Vénérables Frères, ce fléau n'est pas arrivé à la maturité en un jour; depuis longtemps, il couvait au sein des États. **On commença, en effet, par nier la souveraineté du Christ sur toutes les nations**; on refusa à l'Église le droit — conséquence du droit même du Christ — d'enseigner le genre humain, de porter des lois, de gouverner les peuples, en vue de leur béatitude éternelle. **Puis, peu à peu, on assimila la religion du Christ aux fausses religions** et sans la moindre honte, **on la plaça au même niveau**. On la soumit, ensuite, à l'autorité civile et on la livra pour ainsi dire au bon plaisir des princes et des gouvernants...»

Saint Pie X

Vehementer

«...**Qu'il faille séparer l'État de l'Église, c'est une thèse absolument fausse, une très pernicieuse erreur.**

leur appartenance religieuse à leurs sujets. Au nom d'un tel principe **furent accomplies**, en Bohême et en Moravie, beaucoup de **violences, aussi bien du côté catholique que protestant...**»

O.R. 11.2.1995

Éditorial

«...Fortement remanié en 1984 pour le mettre au **diapason des grands principes** institutionnels et **conciliaires**, puisqu'il reflétait davantage le climat civil et ecclésial de l'époque de la signature, [Le Concordat de 1929] règle aujourd'hui de manière **satisfaisante** les relations entre l'État et l'Église catholique en Italie...»

O.R. 19.4.1996

Card. Angelo Sodano pour la journée de l'Université Catholique

«...témoignant avec une ferveur intrépidité de l'«*absolue domination de Dieu sur toutes les choses*», sans manquer, toutefois au respect du à l'«*authentique autonomie des réalités temporelles*» (Ibid., n° 9).»

O.R. 13.3.1995

Card. Angelo Sodano

«...Le respect des valeurs religieuses **ne consiste pas seulement en une simple tolérance...**»

O.R. 23.9.1996

Le Card. C. Ruini à la CEI

«Reconnaître la problématique de l'actuelle période historique et les difficultés qui en découlent pour l'action de l'Église **ne signifie pas favoriser ou justifier ces tentatives à se renfermer sur soi-même et à retourner à des formes du passé** qui sont toutefois présentes mais qui d'autre part peuvent à leur tour présenter un obstacle à l'évangélisation.»

Basée en effet sur ce principe que l'État ne doit reconnaître aucun culte religieux, elle est tout d'abord **très gravement injurieuse pour Dieu**; car le Créateur de l'homme est aussi le Fondateur des sociétés humaines, et il les conserve dans l'existence comme il nous y soutient. **Nous lui devons donc** non seulement un culte privé, mais **un culte public** et social pour l'honorer...»

Pie XI

Dilectissima Nobis

«...Mais, pour en revenir à cette **funeste** loi sur les «Confessions religieuses et les Congrégations», grande a été **Notre douleur**, en constatant que les législateurs ont ouvertement affirmé dès le début que **l'État n'a aucune religion particulière** et que, par suite, ils voulaient confirmer et **ratifier le principe de la séparation de l'Église et de l'État...**

...Sans nous arrêter longtemps sur ce point, Nous voulons tout de suite affirmer **combien sont loin de la vérité et se trompent ceux qui tiennent pour permise en soi et bonne pareille séparation...**»

Pie IX

27.9.1852

«...Nous ne parlerons pas ici de quelques autres lois nouvelles proposées à la chambre des députés par quelques-uns de ses membres, lois tout à fait contraires à la **doctrine immuable de l'Église catholique** et à ses droits sacrés. Ainsi, **Nous ne disons rien des propositions faites pour que l'Église soit séparée de l'État.**

O.R. 18.9.1996

Le Card. Poupard

“Spécial Jean-Paul II en France”

«...De fait **la laïcité est la garantie juridique de la liberté de conscience** de tous les citoyens face à toute tentative de coercition de l'état...»

O.R. 16.2.1995,

Mgr Tabet.

«...**Il est regrettable que des États favorisent un système religieux unique,** avec la conséquence d'exclure, au moins de fait, les autres religions, les droits des autres croyants n'étant plus respectés, au point de les transformer en citoyens de deuxième classe.»

O.R. 23.3.1995

Le Card. Pio Laghi,

préfet de la Congrégation de l'Éducation catholique

«Dans **l'évolution** historique de la doctrine sociale de l'Église, le magistère de Jean Paul II occupe une place de choix...

De ce fait elle n'est ni *“une troisième voie entre capitalisme libéral et collectivisme marxiste”* ni une idéologie» (cf SRS n° 41).

O.R. 13.10.1995

Gino Concetti

«**Face à la réalité religieuse l'État a le droit-devoir de n'adhérer à aucun credo, à aucune religion.** Il doit un traitement égal à toutes les religions professées par ses citoyens...

Peut-il être neutre ? Si par neutralité on entend *“indifférence”* nous y avons déjà répondu. Par contre **si par neutralité on entend impartialité,** respect pour toutes les religions professées par les citoyens, alors un tel concept ne soulève pas de réserves sur le plan formel»

...comme nous venons de le déclarer, nous passons sur tout cela, parce que ces lois, bien que proposées par certains députés, ont été repoussées par la majorité de cette Chambre, et par la majorité des sénateurs, qui, mieux inspirés par un effet de la faveur divine, ont reculé **devant l'idée d'ajouter de nouvelles plaies** à toutes celles par lesquelles on a déjà déchiré cette Église.»

Chapitre V

Exaltation de l'ONU et de ses principes : La Déclaration Universelle des droits de l'homme

O.R. 6.10.95

Le Pape, discours à l'ONU

«...cette **Déclaration universelle des Droits de l'homme**, qui reste une **des plus hautes** expressions de la conscience humaine de notre temps...

...Dans un tel contexte il est possible de constater combien il est important de préserver le *droit fondamental à la liberté de religion et à la liberté de conscience...*»

O.R. 17.5.95

Le Pape

«...Du cruel mépris pour la dignité et les droits des personnes est née en outre la **Déclaration universelle des droits de l'homme**. ... A cette fin, il faudra assurer à l'Organisation des Nations unies **les instruments** dont elle aura besoin pour poursuivre efficacement sa mission...»

O.R. 12.10.95

Le Pape

«...Ces faits donnent la preuve de **l'immuable actualité de la Déclaration des Droits de l'homme**, dans laquelle est solennellement affirmée la dignité de la personne humaine, avec les droits qui y sont attachés, à la suite de celui de **la liberté de conscience** et de religion.»

O.R. 12.6.95

Le Pape à l'Audience générale

«...Et comme il est indispensable qu'une telle **Déclaration devienne un critère constant de gouvernement pour les États et pour la Communauté internationale !**»

Pie VI

A l'évêque d'Aléria

**Encyclique Adeo nota 23.04.1791, sur la
Déclaration des Droits de l'Homme**

«Il est inutile de parler ici en détail de toutes les délibérations qui ont été prises par l'Assemblée du Comtat. Il Nous suffit de rappeler :

1. **les 17 articles sur les droits de l'homme** qui ne sont qu'une répétition fidèle de la déclaration faite par l'Assemblée Nationale de France de ces mêmes droits, **si contraires à la religion et à la société**, et que l'Assemblée du Comtat n'a adoptés que pour en faire la base de sa nouvelle Constitution;

2. 19 autres articles qui étaient les premiers éléments de cette nouvelle Constitution et qui avaient encore été **puisés dans la Constitution de la France**. Or, comme **il était impossible que Nous consentissions à sanctionner de pareilles délibérations, et que Nos ministres, quels qu'ils fussent, les missent à exécution**, l'Assemblée représentative du Comtat ne pensa plus dès lors à se contraindre.»

Pie XII

1.6.1941

«...Incontestable en revanche est la compétence de l'Église dans cette part de l'ordre social qui entre en contact avec la morale, pour juger si les bases **d'une organisation**

O.R. 9.1.95

Le Pape au Corps diplomatique

«... Dans le fond, les réalisations d'une Organisation comme l'ONU montrent bien que le respect des **droits humains**, l'exigence démocratique et l'observance de la loi **sont les fondements** sur lesquels doit reposer un monde infiniment complexe...»

O.R. 26.10.95

Le Card Angelo Sodano

«...désire contribuer à donner à cette Organisation la **vigueur** spirituelle grâce à laquelle elle pourra **défendre plus efficacement les principes** de sa Charte fondatrice.»

O.R. 29.9.95

Le Card. Angelo Sodano

«...Certes, ces droits, si clairement énoncés dans la **Déclaration universelle des Nations Unies en 1948** et dans la Convention européenne des Droits de l'Homme de 1950, sont devenus un patrimoine commun aux États modernes. Il faut cependant – et vous y insistez à juste titre – que ces droits **soient effectivement inscrits dans les Constitutions et dans les législations des divers États et qu'ils soient dûment appliqués dans la vie de chaque communauté nationale.**»

O.R. 10.5.96

L'archevêque J.-L. Tauran

«...L'ONU devrait être ce laboratoire où s'élaborent des impératifs universels qui permettent de bâtir la paix.»

O.R. 4.10.95

Mgr R. Martino

«...l'Organisation des Nations Unies qui, comme l'a souligné Paul VI dans son discours à l'Assemblée générale du 4 octobre 1965, "**représente le chemin obligatoire de la cité moderne et de la paix mondiale**".»

sociale donnée sont conformes à l'ordre immuable des choses que Dieu a manifesté par le droit naturel et la Révélation...»

Benoît XV

11.7.1920

«Il est suffisant d'évoquer en notre esprit les principes du XIXe siècle pour saisir que **beaucoup de faux prophètes étaient apparus en France**, et que de là ils se proposaient de reprendre **l'influence maléfique de ses perverses doctrines**. Des prophètes prétendaient revendiquer **les droits des peuples et annonçaient une ère de liberté, de fraternité et d'égalité**. Qui ne les aurait pas considérés vêtus de peau de brebis, "in vestimentis ovium"!...

...Faux prophètes faites attention !... Marcelin Champagne a scruté ces mots... et s'en fit l'écho auprès des enfants du peuple **qu'il voyait plus exposés à être les victimes des principes de 1789...** "Attendite a falsis prophetis !" Voilà les mots que répétait dans la pratique celui qui voulait résister aux flots **d'erreurs et de vices**, mis en œuvre par **la Révolution française**, qui menaçaient de submerger la terre.

...un simple regard aux plaies que les principes de '89 avaient ouvertes, au sein de la société civile et religieuse, laisse voir à quel point ces principes contenaient le résumé des enseignements des faux prophètes : "a fructibus eorum cognoscetis eos"... le néfaste développement de **la pernicieuse semence répandue par la Révolution française...**»

Chapitre VI

Œcuménisme : “...irréversible...”

O.R. 13.7.95

Le Pape à l'Audience générale “Le problème œcuménique”

«...Avec le Concile Vatican II, l'Église catholique s'est engagée de manière **irréversible** à parcourir la voie de la recherche œcuménique, se mettant à l'écoute de l'Esprit du Seigneur. **La voie œcuménique est désormais la voie de l'Église.**»

O.R. 14.12.96

Le Pape à la rencontre avec le Patriarche des Arméniens Karékine I Serkissian

«...de l'Église catholique, ainsi que de son engagement **irréversible** en faveur de l'œcuménisme qui en a été un des fruits.»

O.R. 8.12.96

Le Pape aux Évêques de Roumanie

«...Pour l'Église catholique, l'œcuménisme est maintenant une tâche urgente et **irréversible...**»

10e Anniversaire d'Assise

O.R. 20.10.96

Message du Pape au cardinal Arinze

«...A l'occasion de la Journée mondiale de prière pour la Paix de 1986, je souhaitais que “**l'esprit d'Assise**” ne s'éteigne pas, mais continue de “**contaminer**” les hommes et les femmes...»

O.R. 28.10.96

Télégramme du Pape pour les 10 ans d'Assise signé par le cardinal Angelo Sodano, Secrétaire d'État

«...le Souverain Pontife spirituellement présent adresse meilleurs vœux exprimant

Pie IX

Quanto conficiemur 10.8.1863

«...Nous devons de nouveau rappeler et blâmer la **très grave erreur** où se trouvent malheureusement quelques catholiques, qui adoptent la croyance que **les personnes vivant dans les erreurs** et en dehors de la vraie foi et de l'unité catholique **peuvent arriver à la vie éternelle**. Cela est péremptoirement contraire à la doctrine catholique.»

Pie IX

Singulari quidem 17.03.1856

«...des hommes (...) s'en vont pactisant avec tout le monde, et soutiennent que le port de salut éternel est ouvert aux sectateurs de toutes les religions, quelles qu'elles soient.»

Pie IX

Singulari quedam 9.12.1854

«Il faut en effet admettre de foi que, **hors de l'Église Apostolique Romaine personne ne peut être sauvé**, qu'elle est l'unique arche du salut, que celui qui n'y serait point entré périra par le déluge...»

Pie XI

Mortalium animos

«...Le Corps mystique du Christ, c'est-à-dire l'Église, est unique, homogène et

vive satisfaction pour l'initiative **visant à répandre l'esprit d'Assise...**»

O.R. 28.10.96

**Le cardinal Etchegarray
pour les 10 ans d'Assise**

«Chers Frères et Sœurs,

Qui a vécu la rencontre d'Assise le 27 octobre 1986 a vu naître, paré des couleurs de l'arc-en-ciel, un jour entièrement nouveau qui est allé rejoindre, j'ose le dire, les sept jours de la Création. Ce jour, autour du pape Jean-Paul II, au cœur de la prière plus œcuménique à San Rufino et en présence de la prière des grandes religions devant cette Basilique, nous avons **pressenti** ce que peut être la vraie paix, celle qui reconnaît dans l'humanité entière la famille bigarrée du même Dieu.»

O.R. 12.10.96

**Discours du Secrétaire d'État,
le cardinal Angelo Sodano avant
la lecture du message du Pape**

«...En éduquant les hommes à l'amour, **les religions** éduqueront les hommes à la paix...

Nous tous qui croyons en Dieu, nous continuerons donc à travailler pour la paix dans le monde : ceci est l'engagement solennel que nous assumons ce soir...»

Jubilé 2000

O.R. 3.3.1995

Le Pape au clergé romain

«...la dimension œcuménique et le dialogue interreligieux du prochain **Jubilé** ... Des rencontres de prières ont lieu, **mais Assise reste toujours un peu le modèle...**»

parfaitement articulé, à l'instar d'un corps physique; **il est donc illogique et ridicule de prétendre que le Corps mystique puisse être formé de membres épars, isolés** les uns des autres; par suite, quiconque ne lui est pas uni, ne peut être un de ses membres, ni soudé à sa tête, qui est le Christ.»

Pie XI

Mortalium animos

«En définitive, **c'est au Siège Apostolique** fondé en cette ville, consacré par le sang des princes des Apôtres, Pierre et Paul, c'est à ce Siège, disons-Nous, "*fondement et générateur de l'Église catholique*", que **doivent revenir les fils séparés.**»

Léon XIII

«Jésus-Christ **n'a pas conçu ni institué une Église formée de plusieurs communautés**, semblables par quelques traits généraux, mais distinctes et non liées entre elles par ces liens qui forment une seule et indivisible Église, de telle façon que, en récitant le symbole de la foi, nous disons : "*Je crois dans l'unique Église*".»

Pie XII

Humani Generis

«...dans leur ardeur, ils **brûlent d'un désir pressant d'abattre les enceintes** qui séparent d'honnêtes gens : on les voit adopter alors un "irénisme" tel que, laissant de côté tout ce qui divise...»

O.R. 16.12.1995
Mgr Sebastiani

«...*La Commission œcuménique a un rôle prédominant* en ce qui concerne la dimension œcuménique que le Saint-Père a voulu imprimer à l'échéance de la fin du second millénaire...»

O.R. 3.7.1995
Le Pape en Slovaquie

«J'ai fait référence aussi à ce **Martyrologe** dans la Lettre apostolique *Tertio Millennio adveniente*, exhortant à le **mettre à jour**, depuis les atroces expériences de notre siècle, en le **complétant** avec les noms des martyrs qui ont ouvert le chemin vers le nouveau millénaire du christianisme» (cf n. 37).

O.R. 26.8.1996
Le Pape

«...Et que dire de la grande expérience du **martyre**, que **les orthodoxes et les catholiques** ont partagé dans les Pays de l'Est de L'Europe en ce siècle ? ...nous espérons que leur témoignage, recueilli avec soin **les nouveaux martyrologues...**»

O.R. 3.7.1995

«...et rendu encore plus concret dans la prière du Pape devant le monument qui rappelle, à Presov, les 21 Martyrs calvinistes.»

O.R. 15.4.1996
Le Pape reçoit le rabbin de Rome pour les 10 ans de la visite à la Synagogue

«...L'initiative de rappeler concrètement ma visite du 13 avril 1986 à la Synagogue

Boniface VIII
Unam Sanctam

«...La foi nous oblige instamment à croire et à tenir une Église, sainte, catholique et apostolique. Nous y croyons fermement, nous la confessons simplement. **Hors d'elle, il n'y a pas de salut ni de rémission des péchés...**

En elle, il y a "un Seigneur, une foi, un baptême" (Eph. 4, 5)...»

Décret du Saint Office
8.7.1927

Des réunions pour obtenir l'unité de tous les chrétiens

Réponse : «...Non, il faut s'en tenir exclusivement au décret publié par cette même Sainte Congrégation en juillet 1919, concernant la participation des catholiques à l'association "**pour obtenir l'unité de la chrétienté**".

...Rien ne doit tenir plus à cœur à un catholique que de voir disparaître complètement schismes et dissensions entre chrétiens... **Mais que des fidèles et des ecclésiastiques prient pour l'unité chrétienne, sous la direction d'hérétiques et, ce qui est encore pire, selon une intention grandement infectée et entachée d'hérésie ne peut absolument pas être approuvé.**»

Œcuménisme en général
Innocent IV au Roi de France
Louis IX (Saint Louis)

«...En suivant l'exemple de leurs aïeux **ils continuent à trahir la Loi et les Prophètes**. Notre Seigneur dans l'Évangile nous fait voir leur conduite quant Il dit :

est vraiment très opportune... Chers amis,
... votre visite ... **est une bénédiction....**»

Juifs

O.R. 24.6.1996

Le Pape à Berlin au Conseil Central Juif

«...La religion juive n'est pas «extrin-
sèque», mais d'une certaine manière, **elle est**
«**intrinsèque**» à notre religion.»

«...Nouvel âge...»

O.R. 27.10.1995

Message du Pape au cardinal Cassidy à l'occasion de la rencontre organisée par la Communauté Saint Égide

«...Se retrouver ensemble pour invoquer
la paix constitue la promesse d'un temps
nouveau, l'aurore d'un **nouvel âge...**»

O.R. 30.6.1995

Homélie de la Messe du Pape avec la participation du Patriarche orthodoxe Bartholomée I

«...afin qu'il soit évident pour tous que
la même vérité sur le Père et sur le Fils a
été professée par nous....»

O.R. 18.11.1995

Le Pape à la Réunion plénière du Conseil Pontifical pour l'Unité des Chrétiens

«...L'expérience a montré que l'**effort**
**de renouveau de l'Église et l'effort œcu-
ménique sont inséparables...**»

O.R. 24.8.1995

Le Pape à l'audience générale

«...La connaissance réciproque et les
convergences doctrinales atteintes (1) ont
eu comme conséquence une reconfortante

Pourquoi n'accomplissez-vous pas les com-
mandements de Dieu, vous les rendez
odieux à cause de vos trahisons, et pourquoi
enseignez-vous seulement des doctrines et
commandements humains ?»

Pie XII

Mystici Corporis

29.6.1943

«Tous, en effet, dit l'Apôtre, nous avons
été baptisés dans un seul esprit pour former
un seul Corps, soit Juifs, soit Grecs, soit
esclaves, soit hommes libres (I Cor. XII, 13).
Par conséquent, comme dans l'assemblée
véritable des fidèles il n'y a qu'un seul
Corps, un seul Esprit, un seul Seigneur et un
seul baptême, **ainsi ne peut-il y avoir**
qu'une seule foi (cf. Eph. IV, 5).»

Saint Pie X

26.12.1910

«On y admet, avec **autant de témérité**
que de fausseté, l'opinion que le dogme de
la procession du Saint-Esprit a Filio ne
découle nullement des paroles mêmes de
l'Évangile et n'est pas confirmé par la foi des
anciens Pères... On n'y laisse pas même
intacte la doctrine catholique sur
l'Eucharistie... alors qu'on sait bien que l'É-
glise n'a le droit de rien innover pour ce qui
touche à la substance des sacrements...»

Pie IX

Lettre Apostolicae Sedi

16.09.1864

«...fondée en effet et dirigée par des pro-
testants elle s'inspire du concept expressé-
ment affirmé, que **les trois confessions**
chrétiennes, soit : la catholique romaine, la

croissance affective et effective dans la communion.»

O.R. 25.6.95

Le Pape aux scouts

«...Une telle dimension œcuménique et interreligieuse est toujours plus importante et doit être encouragée.»

O.R. 22.1.95

Le Pape en Asie (Colombo)

«...Je suis fermement convaincu que, dans l'histoire humaine, le moment est arrivé pour les fidèles des diverses religions de trouver **un nouveau respect réciproque**» (2).

O.R. 26.1.95

Le Pape à l'audience générale

«...Avec une telle déclaration, une **controverse** avec cette Église qui dura **plus de 1500 ans s'est dissipée**» (1).

O.R. 22.1.95

Le Pape au Sri Lanka

«Cela fait venir à l'esprit le passage de la Déclaration sur les Religions non chrétiennes du Concile Vatican II, qui exprime **la profonde estime** de l'Église pour les antiques religions de l'Asie, et en particulier **pour le Bouddhisme et l'Hindouisme.** »

O.R. 21.1.95

Le Pape au Sri Lanka (Asie)

«Je désire que ma visite soit un signe de la profonde estime que je nourris pour tous les habitants du Sri Lanka. **En particulier,**

gréco-schismatique et l'anglicane, même divisées entre elles, **ont toutes le même droit de se nommer catholiques...**

...Le fondement sur lequel il s'appuie (le mouvement) est tel qu'il peut bouleverser de fond en comble la constitution divine de l'Église.

En effet il se fonde sur la supposition que **la véritable Église de Jésus-Christ est formée en partie par l'Église Romaine** établie et diffusée dans le monde entier, **en partie par le schisme de Photius, et en partie par l'hérésie anglicane.** Ces parties aurait en commun avec l'Église Romaine "un seul Seigneur, une seule foi et un seul baptême" (*Eph. 4, 5*). Pour faire disparaître les divergences qui séparent ces trois confessions chrétiennes, au grand scandale et dommage de la vérité et de la charité, ladite association ordonne des prières et des sacrifices (rituels) pour obtenir de Dieu la grâce de l'union.

Rien ne doit tenir plus à cœur à un catholique que de voir disparaître complètement schismes et dissensions entre chrétiens, et de voir tous les chrétiens occupés uniquement à conserver l'unité d'esprit dans les liens de la paix... (*Eph. 4, 8*). **Mais que des fidèles et des ecclésiastiques prient pour l'unité chrétienne, sous la direction d'hérétiques et, ce qui est encore pire, selon une intention grandement infectée et entachée d'hérésie ne peut absolument pas être approuvé.**

1) Le pape Jean-Paul II a réussi là où les autres papes n'avaient pas réussi... il faudrait voir qui s'est converti...?

2) Après... la nouvelle Messe... le nouveau Droit Canonique... voilà un... "nouvel âge"... un "nouveau chemin"... "un nouveau respect réciproque"...

j'exprime ma plus grande estime pour les fidèles du Bouddhisme, la religion principale au Sri Lanka

O.R. 8.6.95

Le Pape aux Bouddhistes

«...Chers bouddhistes japonais, bienvenue à Rome.

J'estime cordialement votre travail assidu pour le bonheur de l'humanité...»

O.R. 23.3.95

Symposium sur les relations catholico-luthériennes

«... Nonobstant les “diverses nuances”, **la doctrine de la “justification”**, ou plutôt du salut, **ne divise plus les catholiques des luthériens comme dans le passé**, alors qu'au seizième siècle ce fut un des points névralgiques de la rupture entre Luther et l'Église de Rome...»

O.R. 12.10.96

Le Pape au cardinal Angelo Sodano pour les 10 ans d'Assise

«...Cela m'est d'un profond réconfort de constater que **la semence**, jetée il y a quelque dix ans à Assise, **continue de germer.**»

O.R. 31.5.95

Le cardinal E. I. Cassidy

«...Lorsque j'affirme – écrit le Pape – que pour moi, Evêque de Rome, **l'engagement œcuménique est une des priorités pastorales de mon pontificat...»**

O.R. 2.5.95

Le cardinal Silvestrini

«...– il réclame la disponibilité à **accueillir des étudiants** et des savants des

...Une raison de plus pour les fidèles, de se tenir en dehors de l'Association de Londres se trouve dans le fait que ses adhérents **favorisent l'indifférentisme** et sont ainsi cause de scandale.»

Pie IX

8.12.1864

Proposition condamnée dans le Syllabus

«XVIII. – **Le protestantisme** n'est rien d'autre qu'une autre forme de la même vraie religion chrétienne, forme dans laquelle on peut être agréable à Dieu, aussi bien que dans l'Église catholique...»

Pie XI

Mortalium animos

6.1.1928

«...Dans ces conditions, il est évident que **le Siège Apostolique ne peut sous aucun prétexte participer à leurs congrès** et que les catholiques n'ont, à aucun prix, le droit de les favoriser par leur suffrage ou leur action; **ce faisant, ils attribueraient de l'autorité à une religion fausse, entièrement étrangère à la seule Église du Christ.** Est-ce que Nous pouvons tolérer – ce qui serait le comble de l'iniquité – que la vérité, surtout la vérité révélée, soit ainsi mise en discussion ?

...Ces pan-chrétiens, par ailleurs, qui cherchent à fédérer les églises, semblent poursuivre le très noble dessein de développer la charité entre tous les chrétiens; mais comment imaginer que cet accroissement de la charité se fasse aux dépens de la foi ?

...Par contre, Nous savons très bien qu'on aboutit par là à la négligence de la

Églises orientales dans les Universités pontificales et dans les autres institutions académiques catholiques...

— il voit favorablement la multiplication de **jumelages entre paroisses catholiques et orthodoxes**;

— comme il souhaite l'intensification de **pèlerinages communs aux lieux de martyres communs...**»

O. R. 16.3.95

Commentaires de Francis Piro

«...Le **nouveau Catéchisme** de l'Église catholique marque un pas novateur et important dans la façon de **traiter du sujet du judaïsme, a souligné le rabbin Jack Bemporad...**»

religion, c'est-à-dire à l'indifférentisme et à ce qu'on dénomme le modernisme. Les malheureux qu'infectent ces erreurs soutiennent que la vérité dogmatique n'est pas absolue, mais relative, c'est-à-dire qu'elle doit s'adapter aux exigences variables des temps et des lieux...»

Saint Pie X

Pascendi

8.9.1907

«...Ce que Nous voulons observer ici, c'est que **la doctrine de l'expérience, jointe à l'autre du symbolisme, consacre comme vraie toute religion**, sans en excepter la religion païenne...»

Chapitre VII

La Collégialité : une nouvelle façon d'exercer le Primat

O.R. 2.12.1996

Message du Pape au Card. Ratzinger

«...en écoutant la requête qui m'est faite de **trouver une forme d'exercice du Primat qui, tout en ne renonçant d'aucune manière à l'essentiel de sa mission, puisse s'ouvrir à une situation nouvelle**» (n° 95).

...précisément en indiquant les éléments essentiels de la doctrine de la foi catholique sous l'aspect de l'ecclésiologie, **les distinguant** d'avec les questions légitimement **discutables**, mais qui, de toute façon, **n'engagent pas définitivement**.»

O.R. 16.9.1995

Le Pape : Ecclesia in Africa

«...elle exprime mon désir que cette Église vive le temps qui nous sépare du

Ier Concile du Vatican (XXe

Œcuménique) IVe session 1870

L'éternel pasteur ... plaçant le bienheureux Pierre au-dessus des autres Apôtres, il établit en sa personne le principe durable et le fondement visible de cette double unité ... Parce que **les portes de l'enfer se dressent de toute part avec une haine de jour en jour croissante contre ce fondement**, établi par Dieu, pour renverser, s'il se pouvait, l'Église. Nous jugeons nécessaire pour la protection, la sauvegarde et l'accroissement du troupeau catholique, avec l'approbation du saint Concile, de proposer à tous les fidèles la doctrine qu'ils doivent croire et tenir sur l'institu-

Grand Jubilé comme un “nouvel Avent”, temps d’attente et de préparation. En effet je considère la préparation de l’an 2000 comme une des clés qui permet d’interpréter mon Pontificat.

Les Assemblées synodales qui se sont succédées durant ces trente années – les Assemblées générales et les Assemblées spéciales continentales, régionales ou nationales – se situent toutes dans cette perspective de préparation du Grand Jubilé.»

O.R. 31.8.1995

Le Pape

«Ce ne serait pas conforme aux Saintes Écritures et à la Tradition de supposer une forme d’autorité dans l’Église sur le modèle des institutions politiques qui se sont développés au cours de l’histoire de l’humanité.»

O.R. 2.12.1996

Discours du Card. Ratzinger

au Symposium sur

“le Primat du successeur de Pierre”

«...en écoutant la requête qui m’est faite de trouver une forme d’exercice du Primat qui, tout en ne renonçant d’aucune manière à l’essentiel de sa mission, puisse s’ouvrir à une situation nouvelle” (95).

...soulignant aussi la dimension théologique de la Tradition, déterminer **ce qui a été considéré *depositum fidei* au cours du premier millénaire** sur le Primat du successeur de Pierre, et **comment la conviction de la foi à ce sujet a progressé jusqu’à la définition de Vatican I et à l’enseignement de Vatican II.**

...tenant compte du principe, mentionné aussi dans la lettre de la CDF (Congrégation pour la Doctrine de la Foi) *Communio notio* aux évêques de l’Église catholique, sur

tion, la perpétuité et la nature de la primauté du Siège Apostolique, sur lequel repose la force et solidité de l’Église, conformément à la foi antique et constante de l’Église, et aussi de proscrire et de condamner les erreurs contraires, si pernicieuses pour le troupeau du Seigneur.

l’Institution de la primauté apostolique dans le bienheureux Pierre.

...Cette doctrine si claire de saintes Écritures se voit opposer ouvertement l’opinion fautive de ceux qui, pervertissant la forme de gouvernement instituée par le Christ Notre Seigneur, nient que Pierre seul se soit vu doté par le Christ d’une primauté de juridiction véritable et proprement dite...

Si quelqu’un donc dit que le bienheureux Apôtre Pierre n’a pas été établi par le Christ notre Seigneur chef de tous les Apôtres et tête visible de toute l’Église militante; ou que ce même Apôtre n’a reçu directement et immédiatement du Christ notre Seigneur qu’une primauté d’honneur et non une primauté de juridiction véritable et proprement dite, **qu’il soit anathème...**

C’est pourquoi ... nous renouvelons la définition du **Concile œcuménique de Florence...**

Si donc **quelqu’un dit** que le Pontife romain n’a qu’une charge d’inspection ou de direction et non un pouvoir plénier et souverain de juridiction sur toute l’Église, non seulement en ce qui touche à la foi et aux mœurs, mais encore en ce qui touche à la discipline et au gouvernement de l’Église, **ou qu’il n’a qu’une part plus importante et non la plénitude totale de ce**

certaines aspects de l'Église considérée comme communion, qu'**il est nécessaire de distinguer** dans le ministère de Pierre la **substance d'institution divine, des formes ou expressions concrètes de son exercice réalisé au cours des deux millénaires écoulés**" (cf n° 17).

...si l'accroissement de la connaissance des données historiques (et exégétiques avec référence à la Bible), porte à une vision théologique approfondie du Primat romain et de la fonction ecclésiologique. Ceci aidera à toujours **mieux distinguer ce qui est nécessaire, et auquel on ne peut renoncer, de ce qui est accidentel et non essentiel à la vérité de foi.**»

pouvoir suprême; ou que son pouvoir n'est pas ordinaire ni immédiat sur toutes et chacune des églises comme sur tous et chacun des pasteurs et des fidèles, **qu'il soit anathème...**»

C'est pourquoi... nous enseignons et définissons comme un dogme révélé de Dieu : le Pontife romain lorsqu'il parle "ex cathedra"... jouit... de cette infaillibilité... ces définitions... **sont irréformables par elle-mêmes et non** en vertu du consentement de l'Église.»

Chapitre VIII

La liberté religieuse

O.R. 22.6.1995

Le Pape ... Mosquée de Rome

«**Aujourd'hui à Rome on inaugure une grande Mosquée.**

Un tel événement est un signe éloquent de la liberté religieuse reconnue ici à chaque croyant. C'est en plus significatif qu'à Rome, centre de la chrétienté et siège du successeur de Pierre, les Musulmans aient un lieu de culte dans le plein respect de leur liberté de conscience...»

O.R. 19.2.1996

Le Pape à l'Angélus

«...*si bien qu'en matière religieuse personne ne soit forcé d'agir contre sa conscience ni empêché, selon certaines limites, d'agir en conformité avec sa conscience, en privé comme **en public**, individuellement ou en association*» (DH, 2).»

Pie XII

7.12.1952

«...Enfin, avec Jésus dans votre âme, dans votre Association, vous devez préparer la voie à Jésus afin qu'il revienne régner **dans votre Rome**. Nous n'avons pas besoin de répéter ici combien Nous avons à cœur, le renouvellement de **la Ville Éternelle, phare et centre de civilisation chrétienne**, et combien il est indispensable que toutes les forces vives soient employées méthodiquement...

Il y a tout un secteur de défense; un autre de conquête.

...Il y a à protéger, – avec l'anxiété de celui qui assiste à une **lamentable tragédie**, – la vie de la grâce dans des milliers d'âmes mortes, **cadavres ambulants** dans les rues que vous traversez, dans les lieux que vous fréquentez...»

O.R. 22.5.1995

**Le Pape à la Communauté évangélique
luthérienne de Skoczow**

«...L'idée de liberté de conscience mûrissait avec difficulté dans la conscience européenne.»

O.R. 28.6.1996

Le Pape

«Saint Jean Chrysostome... Ce grand évêque, qui défendit jusqu'au martyr la liberté de conscience (sic)...»

O.R. 24.6.1996

Le Pape en Allemagne

«...Elle est "l'âme" de la civilisation de l'amour; elle est la culture de la liberté...»

O.R. 14.1.1996

Le Pape au Corps diplomatique

«La reconnaissance de l'autre et de son patrimoine, ce dernier terme étant entendu dans son sens large, s'applique évidemment aussi à un domaine particulier des droits de la personne humaine : celui de la liberté de conscience et de religion...»

O.R. 5.10.1996

Le Pape à l'ambassadeur des Pays-Bas

«...Ce dialogue est porteur d'espérance, car il témoigne de l'attention et de l'estime mutuelle entre les communautés spirituelles, faisant droit au pluralisme culturel et religieux.»

O.R. 21.1.1996

**Le Secrétaire d'État, Card. Angelo
Sodano au Président français J. Chirac**

«...Il s'agit de la liberté de religion et de culte, de la défense de la vie et de la promotion de la famille, de la liberté d'enseigner...»

Pie VI

17.6.1793

«...Les très perfides philosophes détruisent tous les liens qui unissent les hommes entre eux et avec leurs supérieurs et qui les maintiennent dans l'accomplissement de leurs obligations; et ils vont criant et proclamant, jusqu'à la nausée, que l'homme est né libre et qu'il n'est soumis à l'empire de personne; et que pour cela la société n'est autre chose que l'union d'hommes ineptes, dont la stupidité se prosterne devant les prêtres, par lesquels ils sont trompés, et devant les rois, par lesquels ils sont opprimés, de telle façon que la concorde entre le sacerdoce et l'empire n'est autre chose qu'une monstrueuse conspiration contre la liberté innée de l'homme.

A cette fausse et trompeuse parole : Liberté, ces maîtres du genre humain en ajoutent une autre également fausse : Égalité...»

Pie IX

Nostris et Nobiscum

8.12.1849

«...A propos de cette doctrine et système dépravé, tout le monde sait déjà que son principal objectif est d'introduire dans le peuple, en abusant des paroles liberté et égalité, les funestes inventions du socialisme et du communisme...»

Chapitre IX

Exaltation du Concile Vatican II

O.R. 16.9.1995

Exhortation Apostolique
“Ecclesia in Africa”

«Le Concile Œcuménique Vatican II peut certainement se considérer, du point de vue de l'histoire du salut, comme **la pierre angulaire** de ce siècle, désormais près de déboucher dans le troisième millénaire.»

O.R. 16.10.1996

Le Pape, 16.2.1996

«...**événement providentiel** ... “porte sainte” du **nouveau printemps**...»

O.R. 16.10.1996

Le Pape, 17.2.1996

«...l'**événement principal** de l'histoire de l'Église en ce siècle, authentique **“porte d'entrée”** du troisième Millénaire...»

O.R. 16.10.1996

Le Pape, 8.12.1995

«Vers la fin du second millénaire, l'Esprit Saint a offert à l'Église **un nouveau et merveilleux** printemps, lui faisant don du Concile, qu'il y a trente ans Paul VI clôturait...»

Ier Concile du Vatican (1870)

«Car le Saint-Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils fassent connaître, sous sa révélation, **une nouvelle doctrine, mais pour qu'avec son assistance, ils gardent saintement et exposent fidèlement la révélation transmise par les Apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi...**»

Pie IX

Quanta Cura

«... D'où l'on voit clairement pourquoi certains, reléguant au dernier rang les plus sûrs principes de la saine raison, sans en tenir compte, osent proclamer que : **La volonté du peuple qui se manifeste par ce qu'on dit être l'opinion publique, ou autrement, constitue la loi suprême dégagée de tout droit divin et humain, et que dans l'ordre politique les faits accomplis, par cela même qu'ils sont accomplis, ont force de droit.** (...)»

14. – Au milieu donc d'une telle perversité d'opinions corrompues...

...ceux qui haïssent toute vérité et toute justice, les ennemis acharnés de notre religion, au moyen de livres empoisonnés, de brochures et de journaux répandus par toute la terre, trompent les peuples...»

Chapitre X

Divers

O.R. 9.11.1996

**Le Pape à l'Assemblée du
Conseil Pontifical de *Justice et Paix***

«...La doctrine sociale de l'Église ... exprime son estime pour **les systèmes démocratiques...**»

O.R. (Documents), 24.2.1996

**Constitution Apostolique concernant
la vacance du Siège Apostolique et
l'élection du Pontife Romain
"Universi Dominici Gregis"**

Le déroulement de l'élection

«**Supprimés** les modes d'élection dit *per acclamationem, seu inspirationem* et *per compromissum*, la forme d'élection du Pontife Romain sera dès à présent uniquement par *scrutinium...*»

O.R. 23.9.1996

Le Pape prend congé des Français

«...Que votre nation reste accueillante, qu'elle continue de faire partager sa culture, qu'elle contribue à faire constamment progresser **les idéaux de liberté, égalité et fraternité** qu'elle a su présenter au monde...»

O.R. 24.10.1996

**Le Pape : Message à l'Assemblée Plénière
de l'Académie des sciences**

«...Aujourd'hui près d'un demi-siècle après la parution de l'encyclique, de nouvelles connaissances conduisent à reconnaître dans la théorie de **l'évolution plus qu'une hypothèse...**»

Saint Pie X

**Lettre sur le Sillon
25.8.1910**

«...Ainsi **la démocratie seule inaugurer le règne de la parfaite justice ! N'est-ce pas une injure faite aux autres formes de gouvernement**, qu'on ravale, de la sorte, au rang de gouvernements de pis aller impuissants ?...»

Pie IX

6.3.1873

«...s'appellent **catholiques libéraux...** poussant l'esprit à la tolérance... **sont plus dangereux et font plus de dommage que les ennemis déclarés...** impudents aimants de la conciliation... affaiblissent nos forces...»

Pie XII

Humani Generis

«**La fiction de cette fameuse évolution**, faisant rejeter tout ce qui est absolu, constant et immuable, a ouvert la voie à une philosophie nouvelle aberrante...»

Benoît XIV

**Béatification et canonisation
des serviteurs de Dieu
La vertu de foi et son héroïcité
(livre III, chap. 23, S1)**

«La foi vivante doit être prouvée par des œuvres qui procèdent de la charité envers Dieu et envers le prochain, selon ces paroles de saint Jacques, chap. 2 : "la foi sans les œuvres est morte". Aussi Scacchus enseigne-t-il (*de not. et sign.*

O.R. 27.10.1996

Le Card. Ratzinger à Guadalajara

«...J'estime que le **rationalisme néo-scolastique** a failli dans sa tentative de vouloir reconstruire les *Preambula fidei* avec une raison tout à fait indépendante de la foi, **avec une certitude purement rationnelle**; toutes les autres tentatives, qui suivent la même voie, obtiendront finalement les mêmes résultats. Sur ce point **Karl Barth avait raison de refuser la philosophie comme fondement de la foi**, indépendamment de cette dernière : en ce cas, notre foi se fonderait sur des théories philosophiques **variables...**»

O.R. 29.9.1996

Le Secrétaire d'État Angelo Sodano à l'occasion de la messe de Requiem de Paul VI et Jean-Paul I

«...Il nous tient à cœur de rappeler aujourd'hui dans cette Basilique les Papes Paul VI et Jean-Paul I, comme des maîtres de saine doctrine, **dispensateurs fidèles et sages de ces vérités qui ouvrent la voie vers le ciel...**»

O.R. 19.5.1995

Le Secrétaire d'État Angelo Sodano à l'occasion des 75 ans de Jean-Paul II

«...**Jean-Paul II** apparaît aujourd'hui, face à beaucoup d'observateurs attentifs, comme **l'un des plus grands Papes** de l'ère moderne. Il est le Pape du renouvellement intérieur de l'Église. Il est le Pape du dialogue avec les autres communautés chrétiennes et avec les autres confessions religieuses...»

sanct. sect. 3., c.1., p.178) que **dans les causes des serviteurs de Dieu leur foi doit apparaître dans leurs actions...**

Cependant, pour porter un jugement certain sur l'héroïcité des vertus des serviteurs de Dieu, remarquons que la vertu théologale de foi à un degré ordinaire est discernée par la profession extérieure de ce que l'on croit (...) l'obéissance à Dieu, à l'Église catholique et au Souverain Pontife, par les œuvres entreprises pour la propagation de la foi ou au moins le désir d'y travailler... **Les avocats de la Rote (...)** soulignent la profession externe de foi en un acte de foi indiquant que cette vertu a atteint un degré plus parfait.

Ce que l'on a dit de la profession externe de la foi vaut aussi pour les autres actes dont nous avons parlé, comme le travail pour la propagation de la foi ou le désir de s'y adonner et le zèle pour le salut des âmes.»

O.R. 23.2.1996

Le Pape au clergé romain

«La mission de la ville de Rome c'est la préparation immédiate au grand **Jubilé**. C'est pour cela, précisément, qu'elle se place dans la **continuité du Synode** diocésain, et auparavant du **Concile Vatican II** ... La mission de la ville s'enserme donc tout naturellement dans la perspective de *Tertio millennio adveniente...*»

O.R. 27.5.1996

Max Thurian

«Le grand problème de la vie liturgique actuelle (**désaffection du culte**, ennui, manque de vitalité et de participation)...

Là où la Tradition a laissé de magnifiques **autels adossés à l'abside**, on pourrait respecter cette disposition,

Cette orientation contemplative et eschatologique peut être perçue clairement **dans la chapelle privée du Pape**, là où il célèbre la messe tous les matins...»

O.R. 9.6 1995

Le Card. Etchegarray au Pape

«...c'est **l'Église de l'An 2000 qui commence à germer...**»

Présentation

(du premier numéro)

Monsieur l'Abbé Giulio Tam, membre de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, d'origine italienne, recevant quotidiennement l'Osservatore Romano, journal officiel de la Curie Romaine, a cru bon, pour l'information de ses confrères, de collectionner les passages les plus significatifs des discours du Pape et des autorités Romaines sur les sujets les plus actuels.

Ce regroupement jette une lumière tellement fulgurante sur la Révolution doctrinale inaugurée officiellement dans l'Église par le Concile et continuée jusqu'à nos jours qu'on ne peut s'empêcher de penser au "Siège d'iniquité" prédit par Léon XIII, ou à la perte de la foi de Rome prédite par Notre Dame à la Salette.

La diffusion et l'adhésion des autorités romaines aux erreurs maçonniques condamnées maintes fois par leurs prédécesseurs est un grand mystère d'iniquité qui ruine dans ses fondements la foi catholique.

Cette dure et pénible réalité nous oblige en conscience à organiser par nous-mêmes la défense et la protection de notre foi catholique. Le fait d'être assis sur les sièges de l'autorité n'est plus, hélas ! une garantie de l'orthodoxie de la foi de ceux qui les occupent. Le Pape lui-même diffuse désormais sans discontinuer les principes d'une fausse religion, qui a pour résultat une apostasie générale.

Monsieur l'abbé Tam donne donc les textes, sans commentaires. Les lecteurs pourront juger par eux-mêmes, et par les textes des papes d'avant le Concile.

Cette lecture justifie amplement notre conduite pour l'entretien et la restauration du Règne de Notre Seigneur Jésus-Christ et de Sa Sainte Mère sur la terre comme au Ciel.

Le restaurateur de la chrétienté c'est le prêtre par l'offrande du vrai sacrifice, par la collation des vrais sacrements, par l'enseignement du vrai catéchisme, par son rôle de pasteur vigilant pour le salut des âmes.

C'est auprès de ces vrais prêtres fidèles que les chrétiens doivent se regrouper et organiser toute la vie chrétienne. Tout esprit de méfiance envers les prêtres qui méritent la confiance, diminue la solidité et la fermeté de la résistance contre les destructeurs de la foi.

Saint Jean termine son Apocalypse par cet appel "*Veni Domine Jesu*" Venez Seigneur Jésus, apparaissez enfin sur les nuées du Ciel, manifestez votre toute Puissance, que votre Règne soit universel et éternel !

Ecône, le 4 Mars 1991

+ Marcel Lefebvre

**Notre-Dame de Las Lajas
(Colombie). Image imprimée miraculeusement dans le roc en 1754.**

St Jean dans l'Apocalypse voit la Femme revêtue du soleil avec la lune sous ses pieds.

Dans ces deux images imprimées miraculeusement par Dieu, la Sainte Vierge a la lune sous ses pieds.

Notre-Dame de Guadalupe (Mexique) 1531.

Chapitre I

Ce que le pape dit de la Ste Vierge

Osservatore Romano 29.1.1996

Le Pape à l'audience générale

«Les exégètes sont désormais unanimes à reconnaître que le texte de la Genèse selon l'original hébreu attribue l'action contre le serpent non directement à la Femme mais à sa descendance. Le texte met en évidence le rôle qu'Elle exercera dans la lutte contre le tentateur : le vainqueur du serpent sera, en fait, sa progéniture.

Tous ces signes constituent une réalisation concrète de l'oracle du soit-disant Protévangile qui, **suggérant une extension universelle du mot "femme" à l'intérieur et au-delà des limites visibles de l'Église**, démontre que la vocation unique de Marie est inséparable de la vocation de l'humanité, en particulier de celle de chaque femme qui s'éclaire par la mission de Marie, proclamée première alliée de Dieu contre Satan et le mal.»

Osservatore Romano 30.5.1996

Le Pape à l'audience générale

«A côté du récit de l'Annonciation par St Luc la Tradition et le Magistère ont déterminé dans le prétendu Protévangile (Gén. 3, 15) une source scripturaire de la vérité sur l'Immaculée Conception. Ce texte, selon la version latine «*Elle t'écrasera la tête*» a inspiré de nombreuses représentations de l'Immaculée écrasant le serpent sous ses pieds.

Nous avons déjà eu l'occasion, auparavant, de rappeler que cette version ne correspond pas au texte hébreu, dans lequel ce n'est pas la Femme mais sa race et sa descendance qui écrasera la tête du serpent. Donc ce texte attribue non à Marie mais à son Fils la victoire sur Satan.

En faveur de l'Immaculée Conception on cite souvent comme témoignage biblique le chapitre XII de l'Apocalypse dans lequel on parle de la «*Femme revêtue du soleil*» (XII, 1) l'exégèse actuelle est unanime à reconnaître dans cette Femme la communauté du peuple de Dieu, qui enfantera dans la douleur le Messie ressuscité. Mais à côté de l'interprétation col-

lective le texte suggère une interprétation individuelle en affirmant «*Elle enfantera un enfant mâle, destiné à gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer*» (XII, 5). Par la référence à l'enfantement on admet ainsi une certaine identification de Marie avec la femme revêtue du soleil, la femme qui a engendré le Messie. **La femme-communauté** est en effet décrite sous les apparences de la femme-Mère de Jésus.

...Ces images, qui n'indiquent pas directement le privilège de l'Immaculée Conception, peuvent toutefois être interprétées comme l'expression du soin amoureux du Père, qui entoure Marie de la grâce du Christ et de la splendeur de l'Esprit.

Enfin l'Apocalypse invite à reconnaître plus particulièrement la dimension ecclésiale de la personnalité de Marie : La femme revêtue du soleil représente la sainteté de l'Église qui se réalise pleinement dans la sainte Vierge en vertu d'une grâce particulière.»

Osservatore Romano 28.11.1996

Le Pape à l'audience générale

«Proclamant Marie "Mère de Dieu" l'Église entend donc affirmer qu'Elle est "Mère du Verbe Incarné qui est Dieu". Toutefois sa maternité ne concerne pas toute la Trinité, mais uniquement la deuxième personne, le Fils qui, en s'incarnant, à pris d'elle la nature humaine.

La maternité est une relation de personne à personne; une mère n'est pas mère seulement du corps ou de la créature physique sortie de son sein, mais de la personne qu'elle génère. Donc Marie ayant engendré selon la nature humaine la personne de Jésus, qui est personne divine, est Mère de Dieu.

Par la définition de la maternité divine de Marie, les Pères entendaient exprimer leur foi en la divinité du Christ.»

Osservatore Romano 4.12.1996

Commentaire du discours du pape sur la maternité divine de Marie

«Marie est la Mère du Verbe incarné qui est Dieu. **Toutefois sa maternité ne concerne pas toute la Trinité** mais uniquement la deuxième personne, le Fils, qui en s'incarnant a assumé la nature humaine.

La maternité est une relation de personne à personne; une mère n'est pas mère seulement du corps ou de la créature physique sortie de son sein, mais de la personne qu'elle génère.

Donc Marie ayant engendré selon la nature humaine la personne de Jésus qui est personne divine, est Mère de Dieu.

C'est en son sein que le Verbe s'est fait chair (cf TMA, 43). Avec le Christ, Fils de Marie, et Marie Mère de Jésus, le Jubilé de l'an 2000 sera vraiment "grand" parce que christologique et marial.»

Osservatore Romano 4.1.1996 Le Pape à l'audience générale

«Quant à la mesure **et à l'équilibre nécessaires** dans la doctrine et le culte marial, le Concile exhorte vivement les théologiens et les prédicateurs de la parole divine **“à s'abstenir avec grand soin de toute fausse exagération”** (LG, 67). Celle-ci provient de ceux qui se laissent aller à des attitudes maximalistes, qui prétendent étendre systématiquement à Marie toutes les prérogatives du Christ et les charismes de l'Église.

Au contraire, il est nécessaire de toujours sauvegarder dans la doctrine mariale l'infinie différence qui existe entre la personne de Marie et la personne divine de Jésus.

Attribuer à Marie “le maximum” ne peut devenir une norme de la mariologie, qui doit se référer constamment au témoignage de la révélation sur les dons faits par Dieu à la Vierge à cause de l'excellence de sa mission.

Dans le même ordre d'idées, le Concile exhorte théologiens et prédicateurs à *“s'abstenir de l'étroitesse d'esprit”* (ibid), c'est-à-dire du danger de **minimalisme** qui peut se manifester sur le plan doctrinal, dans les interprétations exégétiques et dans les actes du culte, qui tend à réduire, voire anéantir, l'importance de Marie dans l'histoire du salut, sa virginité perpétuelle et sa sainteté.»

Osservatore Romano 1.2.1996 Le Pape à l'audience générale

«Dans le contexte de l'annonce de l'ange, qui invite Joseph à prendre chez lui Marie, son épouse, *parce que ce qui est engendré en Elle vient du Saint-Esprit*, Matthieu attribue une signification christologique et mariale à l'oracle. Il ajoute en effet *“Or tout cela se fit pour que fut accomplie cette parole que le Seigneur a dite par le prophète disant : voilà que la Vierge concevra et enfantera un fils, et on le nommera Emmanuel, qui signifie : Dieu avec nous”* (Mt, 1, 22-23).

Cette prophétie dans le texte hébreux **n'annonce pas explicitement la naissance virginale** de l'Emmanuel : en effet le vocable (almah) signifie simplement *“une jeune femme”* pas nécessairement une vierge. De plus c'est bien connu que la tradition judaïque ne proposait pas l'idéal de la virginité perpétuelle, et n'avait jamais exprimé l'idée d'une maternité virginale.

Donc l'Ancien Testament ne contient pas une annonce formelle de la maternité virginale, révélée pleinement uniquement par le Nouveau Testament. Toutefois l'oracle d'Isaïe (Is. 7, 14) prépare la révélation de ce mystère, et il a été précisé en ce sens dans la traduction grecque de l'Ancien Testament. L'Évangile de Matthieu, citant l'oracle ainsi traduit, en proclame la parfaite réalisation par la conception de Jésus dans le sein virginal de Marie.»

Osservatore Romano 4.7.1996 Le Pape à l'audience générale

«**Marie est appelée à croire** en une naissance virginale dont l'Ancien Testament ne rapporte aucun précédent. En réalité le célèbre oracle d'Isaïe *“Voilà, la vierge concevra et enfantera un*

«fils auquel elle donnera le nom d'Emmanuel» (Is. 7, 14), tout en n'excluant pas une telle perspective, n'a été interprété en ce sens qu'après la venue du Christ, et à la lumière de la révélation évangélique.»

Osservatore Romano 22.8.1996

Le Pape à l'audience générale

«Présentant Marie comme «vierge», l'Évangile de Luc ajoute qu'elle était «promise à un homme de la maison de David, appelé Joseph» (Luc 1, 27). Ces informations paraissent, à première vue, contradictoires.

Il faut noter que le terme grec utilisé dans ce passage n'indique pas la situation d'une femme qui aurait contracté mariage et vivrait en état marital, mais celle de fiançailles. Toutefois, contrairement à ce qui se passe dans les cultures modernes, dans la coutume judaïque antique les fiançailles prévoyaient un contrat qui avait normalement valeur définitive : il introduisait en effet les fiancés dans l'état matrimonial, même si le mariage n'était pleinement réalisé que lorsque le fiancé conduisait la jeune fille chez lui.

Au moment de l'Annonciation, Marie était donc en situation de *promise au mariage.*»

Osservatore Romano 5.12.1996

Le Pape à l'audience générale

«On pourrait penser que Jésus, ayant en Lui-même la plénitude de la divinité, n'ait pas eu besoin d'éducateurs. Mais le mystère de l'Incarnation nous révèle que le Fils de Dieu est venu dans le monde dans une condition humaine en tout semblable à la nôtre, hormis le péché (cf Héb. 4, 15). Comme pour tout être humain, la croissance de Jésus, depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte, (cf Luc, 2, 40), a eu besoin de l'action éducative des parents...»

Dans les circonstances concrètes de chaque jour, Jésus trouvait en Marie un modèle à suivre et à imiter, ainsi qu'un exemple d'amour parfait envers Dieu et les frères...

La maison de Nazareth était un milieu favorable à la croissance et à la **maturation personnelle** du Sauveur de l'humanité. Ensuite Joseph, l'introduisant dans le dur métier de charpentier, Lui a permis de s'insérer dans le monde du travail et de la vie sociale.

...En regardant les résultats nous pouvons certainement déduire que l'action éducative de Marie a été très incisive et profonde, et qu'elle a trouvé dans la psychologie humaine de Jésus un terrain très fertile...

...Elle n'a assuré que les conditions favorables pour permettre aux dynamismes et aux valeurs essentielles d'une croissance, déjà présents dans le Fils, de s'épanouir... C'est Lui qui révèle, depuis l'épisode du recouvrement au temple, **la pleine conscience d'être le Fils de Dieu, envoyé pour répandre la vérité dans le monde et faire exclusivement la volonté du Père...**

La grandeur de la tâche de la Vierge Mère demeure : depuis l'enfance et jusqu'à l'âge adulte, Elle a aidé son fils Jésus à croître *«en sagesse, en âge et en grâce»* (Luc 2, 52), et à se former pour sa mission.»

Osservatore Romano 13.5.1995

Extrait du livre du Card. Ratzinger,

«...C'est aussi dans cette perspective que doit être vue la structure particulière des dogmes mariaux, lesquels, s'il en est ainsi, ne peuvent absolument pas dériver de textes particuliers du Nouveau Testament, car ces textes expriment le grand dessein unitaire des deux Testaments. Ils ne peuvent devenir visibles qu'à travers un mode de considération qui perçoit cette unité, c'est-à-dire à l'intérieur d'une perspective qui comprend et actualise l'interprétation "typologique", l'accord de l'unique histoire de Dieu dans la différence des diverses histoires extérieures.

Avec ces critères méthodologiques on comprend simultanément les raisons qui, à l'époque moderne, ont rendu la mariologie suspecte, soit en s'insurgeant contre elle, soit en la reléguant dans un dangereux romanticisme. L'espace de la mariologie, d'une saine mariologie, se perd là où se dissout l'unité entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Cette unité des deux Testaments est en même temps le présupposé pour que restent intacts la doctrine de la création et la doctrine de la grâce. Toutefois, à l'époque moderne, la perte de l'exégèse typologique (de la connexion de l'unique histoire en beaucoup d'histoires) a conduit de fait à la division des deux Testaments, et à cause de l'isolement de la doctrine de la grâce, la doctrine de la création est aussi visiblement menacée.»

ANNEXE I

Texte du Magistère traditionnel sur le même thème

Saint Pie X

AD DIEM ILLUM – 2.2.1904

...Aussi ce fut, de la part de Dieu, une attention toute providentielle, que de nous en proposer un autre aussi rapproché de Jésus-Christ qu'il est permis à l'humaine nature, et néanmoins merveilleusement accommodé à notre faiblesse. C'est la Mère de Dieu, et nul autre. *Telle fut Marie*, dit à ce sujet saint Ambroise, *que sa vie, à elle seule, est pour tous un enseignement*. D'où il conclut avec beaucoup de justesse : *Ayez donc sous vos yeux, dépeintes comme dans une image, la virginité et la vie de la bienheureuse Vierge, laquelle réfléchit, ainsi qu'un miroir, l'éclat de la pureté et la forme même de la vertu*.

Or, s'il convient à des fils de ne laisser aucune des vertus de cette Mère très sainte sans l'imiter, toutefois désirons-Nous que les fidèles s'appliquent de préférence aux principales et qui sont comme les nerfs et les jointures de la vie chrétienne, **Nous voulons dire la foi, l'espérance et la charité** à l'égard de Dieu et du prochain. Vertus dont la vie de Marie porte, dans toutes ses

phases, la rayonnante empreinte, mais qui atteignirent à leur plus haut degré de splendeur dans le temps qu'elle assista son Fils mourant. Jésus est cloué à la croix, et on lui reproche, en le maudissant, de s'être fait le Fils de Dieu. **Marie, elle, avec une indéfectible constance, reconnaît et adore en lui la divinité.** Elle l'ensevelit après sa mort, **mais sans douter** un seul instant de sa résurrection. Quant à la charité dont elle brûle pour Dieu, cette vertu va jusqu'à la rendre participante des tourments de Jésus-Christ et l'associée de sa Passion; avec lui, d'ailleurs, et comme arrachée au sentiment de sa propre douleur, elle implore pardon pour les bourreaux, malgré ce cri de leur haine : *Que son sang soit sur nous et sur nos enfants.*

Mais, afin que l'on ne croie pas que Nous ayons perdu de vue Notre sujet, qui est le mystère de l'Immaculée Conception, que de secours efficaces n'y trouve-t-on pas, et dans leur propre source, pour conserver ces mêmes vertus et les pratiquer comme il convient !

D'où partent, en réalité, les ennemis de la religion pour semer tant et de si graves erreurs, dont la foi d'un si grand nombre se trouve ébranlée ?

Ils commencent par nier la chute primitive de l'homme et sa déchéance. Pures fables, donc, que la tache originelle et tous les maux qui en ont été la suite : les sources de l'humanité viciées, viciant à leur tour toute la race humaine; conséquemment, le mal introduit parmi les hommes, et entraînant la nécessité d'un rédempteur. Tout cela rejeté, il est aisé de comprendre qu'il ne reste plus de place ni au Christ, ni à l'Église, ni à la grâce, ni à quoi que ce soit qui passe la nature. C'est l'édifice de la foi renversé de fond en comble. Or, que les peuples croient et qu'ils professent que la Vierge Marie a été, dès le premier instant de sa conception, préservée de toute souillure : dès lors, il est nécessaire qu'ils admettent, et la faute originelle, et la réhabilitation de l'humanité par Jésus-Christ, et l'Évangile et l'Église, et enfin la loi de la souffrance : en vertu de quoi tout ce qu'il y a de *rationalisme* et de *matérialisme* au monde est arraché par la racine et détruit, et il reste cette gloire à la sagesse chrétienne d'avoir conservé et défendu la vérité.

De plus, c'est une perversité commune aux ennemis de la foi, surtout à notre époque, de répudier, et de proclamer qu'il les faut répudier, tout respect et toute obéissance à l'égard de l'autorité de l'Église, voire même de tout pouvoir humain, dans la pensée qu'il leur sera plus facile ensuite de venir à bout de la foi.

C'est ici l'origine de l'*anarchisme*, doctrine la plus nuisible et la plus pernicieuse qui soit à toute espèce d'ordre, naturel et surnaturel.

Or, une telle peste, également fatale à la société et au nom chrétien, trouve sa ruine dans le dogme de l'Immaculée Conception de Marie, par l'obligation qu'il impose de reconnaître à l'Église un pouvoir, devant lequel non seulement la volonté ait à plier, mais encore l'esprit. Car c'est par l'effet d'une soumission de ce genre que le peuple chrétien adresse cette louange à la Vierge : *Vous êtes toute belle, ô Marie, et la tache originelle n'est point en vous.*

Et par là se trouve justifié une fois de plus ce que l'Église affirme d'elle, que, *seule, elle a exterminé les hérésies dans le monde entier.*

Que si la foi, comme dit l'Apôtre, n'est pas autre chose que *le fondement des choses à espérer*, on conviendra aisément que par le fait que l'Immaculée Conception de Marie confirme notre foi, par là aussi elle ravive en nous l'espérance. D'autant plus que si la Vierge a été affranchie de

la tache originelle, c'est parce qu'elle devait être la Mère du Christ : or, elle fut Mère du Christ afin que nos âmes pussent revivre à l'espérance.

Et maintenant, pour omettre ici la charité à l'égard de Dieu, qui ne trouverait dans la contemplation de la Vierge immaculée un stimulant à regarder religieusement le précepte de Jésus-Christ, celui qu'il a déclaré sien par excellence, savoir que nous nous aimions les uns les autres, comme il nous a aimés ?

Un grand signe – c'est en ces termes que l'apôtre saint Jean décrit une vision divine – ***un grand signe est apparu dans le ciel : une femme, revêtue du soleil, ayant sous ses pieds la lune, et, autour de sa tête, une couronne de douze étoiles. Or nul n'ignore que cette femme signifie la Vierge Marie, qui, sans atteinte pour son intégrité, engendra notre Chef.***

Et l'Apôtre de poursuivre : *Ayant un fruit en son sein, l'enfantement lui arrachait de grands cris et lui causait de cruelles douleurs.* Saint Jean vit donc la très sainte Mère de Dieu au sein de l'éternelle béatitude et toutefois en travail d'un mystérieux enfantement. Quel enfantement ? Le nôtre assurément, à nous qui, retenus encore dans cet exil, avons besoin d'être engendrés au parfait amour de Dieu et à l'éternelle félicité. Quant aux douleurs de l'enfantement, elles marquent l'ardeur et l'amour avec lesquels Marie veille sur nous du haut du ciel, et travaille, par d'infatigables prières, à porter à sa plénitude le nombre des élus.

C'est notre désir que tous les fidèles s'appliquent à acquérir cette vertu de charité, et profitent surtout pour cela des fêtes extraordinaires qui vont se célébrer en l'honneur de la Conception immaculée de Marie.

Avec quelle rage, avec quelle frénésie, n'attaque-t-on pas aujourd'hui Jésus-Christ et la religion qu'il a fondée ! Quel danger donc pour un grand nombre, danger actuel et pressant, de se laisser entraîner aux envahissements de l'erreur et de perdre la foi ! C'est pourquoi que celui qui pense être debout prenne garde de tomber. Mais que tous aussi adressent à Dieu, avec l'appui de la Vierge, d'humbles et instantes prières, afin qu'il ramène au chemin de la vérité ceux qui ont eu le malheur de s'en écarter. Car Nous savons d'expérience que la prière qui jaillit de la charité et qui s'appuie sur l'intercession de Marie n'a jamais été vaine.

Assurément, il n'y a pas à attendre que les attaques contre l'Église cessent jamais : *car il est nécessaire que des hérésies se produisent, afin que les âmes de foi éprouvée soient manifestées parmi vous* (I Co. 10, 19). Mais la Vierge ne laissera pas, de son côté, de nous soutenir dans nos épreuves, si dures soient-elles, et de poursuivre la lutte qu'elle a engagée dès sa conception, **en sorte que quotidiennement nous pourrions répéter cette parole : *Aujourd'hui a été brisée par elle la tête de l'antique serpent.***

Et afin que les trésors des grâces célestes, plus largement ouverts que d'ordinaire, nous aident à joindre l'imitation de la Bienheureuse Vierge aux hommages que nous lui rendrons, plus solennels, durant toute cette année; et afin que nous arrivions plus facilement ainsi à tout restaurer en Jésus-Christ, conformément à l'exemple de Nos prédécesseurs au début de leur Pontificat, Nous avons résolu d'accorder à tout l'univers une indulgence extraordinaire, sous forme de jubilé.

Le Card. Angelo Sodano pour les 10 ans d'Assise (O. R. 12.10.1996)

Chapitre II

Renoncement au prosélytisme

Osservatore Romano 7.6.1996

Le Pape à la Conférence Épiscopale d'Indonésie,

«L'Indonésie, en tant que nation, a été bénie par une histoire de tolérance et de liberté religieuse, une situation qui dérive du respect pour le *Pancasila*, noble expression de sa traditionnelle sagesse. La raison profonde qui influence le plus l'harmonie interreligieuse provient du message intérieur de la religion : la recherche de Dieu et le respect des autres. **L'Église enseigne que toute forme d'intolérance religieuse et de prosélytisme met en danger le droit fondamental à la liberté de religion. Dans vos diocèses, donc, le dialogue interreligieux devrait être "partie de la mission évangélisatrice de l'Église"»** (*Redemptoris missio*, n° 55).

Osservatore Romano 25.11.1995

**Le Pape au Synode des évêques de
l'Église greco-catholique d'Ukraine**

«Je souhaite vivement qu'en Ukraine aussi on puisse trouver une réponse efficace à l'inquiettant problème des sectes. Une telle réponse requiert des Églises chrétiennes un engagement harmonieux dans le domaine de l'évangélisation, c'est-à-dire, une action qui, dans l'annonce du Christ conduise les individus à redécouvrir leurs propres racines religieuses, dans le plein respect de la liberté de conscience de chaque fidèle et **sans vues prosélytes**.

Intensifiez cet effort; ayez recours à l'œuvre de bons maîtres de la foi, qui soient des témoins de fidélité authentique à l'Évangile, experts dans les disciplines théologiques et dans la tradition orientale, doués d'un profond esprit œcuménique et qui sachent, en outre, transmettre aux prêtres et aux séminaristes la richesse de la doctrine de l'Église, mise en évidence particulièrement par le Concile Vatican II et par le Magistère post-conciliaire.»

Osservatore Romano 6.12.1995
La Supérieure générale des sœurs du
Saint Sauveur au Synode sur le Liban

«...Travaillons afin que sa différence ne soit perçue comme un motif de discrimination, mais plutôt assumée comme un élément naturel dans le contexte de la structure scolaire pluriconfessionnelle.

Les parents nous confient leurs enfants, non seulement pour la formation intellectuelle, qu'ils auraient pu trouver ailleurs, mais surtout à cause des valeurs qu'ils trouvent dans nos institutions, où règne une atmosphère saine, tranquille, ouverte, respectueuse de l'élève et où l'exemple prévaut sur la parole.

Nous ne faisons aucun prosélytisme. Au contraire, nous assurons à tous nos élèves aussi bien l'enseignement religieux musulman que l'enseignement chrétien. (*) Vivons donc notre foi et notre consécration dans la fidélité à nos devoirs, dans la dévotion assidue et dans la générosité.»

(* C'est si incroyable que nous donnons ici le texte original italien : ... *“Ma anzi assicuriamo a tutti i nostri alunni sia l'insegnamento religioso musulmano che quello cristiano”*).

ANNEXE II

Texte du Magistère traditionnel sur le même thème

Saint Pie X – Lettre apostolique *IN APOSTOLICUM* – 25.3.1904

Donnant saint François Xavier pour patron à l'œuvre de la
 Propagation de la foi et élevant sa fête au rite de double majeur

Élevé à la charge apostolique et placé, par un don de la clémence divine, au sommet même du sacerdoce chrétien, Nous avons pris sur Nous une sollicitude qui s'étend, certes, bien au-delà de Notre Église de Rome. En effet, sur le point de quitter la terre, **le Christ ordonna aux apôtres, et parmi eux tout spécialement à Pierre, qu'il a voulu faire briller plus que les autres, non seulement par sa dignité, mais aussi par son zèle pour la gloire céleste, d'enseigner toutes les nations et de porter la salutaire prédication de la nouvelle doctrine aux extrémités les plus éloignées ou dans les contrées les plus barbares de l'univers.** Obéissant donc aux préceptes divins et suivant les exemples illustres de Nos prédécesseurs, Nous pensons que rien ne convient mieux à Notre charge que d'accorder Notre entière bienveillance et Notre faveur **à tout ce qui peut contribuer à manifester la lumière évangélique et à dilater les limites de l'Église.**

Au premier rang, par son utilité et son but, se place cette œuvre digne d'une souveraine louange, qui a reçu **la noble appellation de Propagation de la foi.** Elle semble avoir surgi au

milieu des hommes **par une inspiration toute divine**; car il est conforme au plan de la Providence de Dieu que le peuple fidèle de l'Église, qui n'a pas reçu la mission de prêcher la doctrine du Christ, aide cependant, par ses secours et ses subsides, les hérauts de l'Évangile. Voilà pourquoi, l'amour du Christ rédempteur, pressant le cœur d'hommes excellents, leur a inspiré de réunir en une association les fidèles de tous les peuples et de toutes les nations; de les faire contribuer de leurs biens aux saintes expéditions des missionnaires; de venir au secours des dispensateurs des choses saintes, en associant leurs prières, et ainsi d'obtenir l'objet de tous leurs vœux, le progrès du règne de Dieu sur la terre. **Tout le monde sait qu'une telle association a grandement mérité de la propagation de la foi chrétienne.** Si des ressources permettent aux envoyés de la doctrine catholique d'atteindre les contrées les plus éloignées et les plus barbares et d'y porter **les bienfaits de notre religion et de la civilisation**, c'est à la générosité de cette noble association qu'on doit l'attribuer. Ainsi pour des peuples innombrables commença le salut; ainsi furent préparés pour les âmes des fruits excellents dont celui-là seul appréciera justement le prix qui connaît la vertu du sang répandu par le Christ; ainsi, à l'encontre de ce qu'on pourrait attendre des forces d'hommes dispersés, **on a merveilleusement obéi à la loi qui commande de propager l'Évangile.**

Pénétré des mérites de cette illustre association, Nous n'avons jamais cessé de Nous sentir porté vers elle ni de l'aider dans la faible mesure de Nos forces, tout disposé à faire pour elle plus encore, si la grâce de Dieu Nous en donnait le pouvoir. Maintenant, puisque la bonté du Dieu tout-puissant Nous a donné de dispenser aux fidèles, du haut de cette Chaire de Pierre, des faveurs spirituelles, Nous ne voulons pas omettre d'honorer par une marque de Notre spéciale bienveillance l'association que Nous venons de louer. C'est pourquoi, en vertu de Notre autorité apostolique et par la présente Lettre, pour ce seul motif, Nous absolvons et déclarons absous de toute excommunication, suspense, interdit et autres sentences, censures et peines ecclésiastiques, s'ils en ont encouru quelqu'une, tous et chacun de ceux en faveur de qui ladite Lettre est donnée; et, afin qu'aux appuis extérieurs fournis à l'association viennent s'ajouter également la protection et la grâce d'en haut, Nous lui choisissons et donnons saint François Xavier comme patron céleste, et Nous voulons qu'à ce Saint soient accordés tous les honneurs dus aux célestes patrons; de plus, pour que l'extension de son culte et un surcroît d'honneurs liturgiques viennent encore augmenter sa gloire, Nous élevons sa fête au rite double majeur, conformément aux rubriques, pour l'Église universelle.

Il existe entre ce Saint et l'œuvre de la Propagation de la foi des rapports spéciaux et personnels. En effet, François, de son vivant, **s'appliqua avec tant de zèle et tant de succès à faire pénétrer la vérité chrétienne au sein des nations**, qu'en lui semble réapparaître un instrument de choix de la puissance divine, comme dans la personne même des apôtres. Aussi, Nous avons le ferme espoir que cette association très noble va se développer de plus en plus, par l'intercession de François, et que bientôt par l'abondance de ses fruits, le nombre de ses associés, la libéralité et le zèle de ceux qui offrent leurs aumônes, elle arrivera à réaliser cette chose sublime et éclatante, à savoir que, comme le Christ a institué son Église pour préparer le salut de tous ceux qui croient, **de même Dieu, dans ses desseins, a fait naître l'association de la Propagation de la foi pour faire resplendir la lumière de l'Évangile aux yeux de ceux qui ne croient pas encore.**

Et, sans doute, à ce résultat contribueront beaucoup déjà les efforts généreux des catholiques, même s'ils se dépensent isolément en libéralités individuelles; mais rien ne sera plus profitable que l'organisation des dizaines parmi les catholiques, selon de très sages règlements; car, moins les efforts ont de cohésion, moindre est l'effet produit, et, au contraire, les efforts unis et ordonnés sont très puissants. Agir individuellement, dirons-Nous, c'est bien agir; mais agir avec ensemble, c'est agir comme il faut. Que le Christ, qui a sauvé et régénéré le genre humain, protège l'œuvre par sa grâce et par son secours, puisque **c'est à propager** le très saint Nom du Christ que s'applique l'association : oui, nous qui vivons rachetés, non pas à prix d'or et d'argent, mais au prix du sang précieux du Fils de Dieu, nous avons le devoir avant tout d'attirer à force de prières l'aide de Dieu.

Tels sont Nos ordres et Nos commandements; et Nous voulons d'ailleurs que la présente Lettre soit ferme, valide et efficace, qu'elle ait son plein et entier effet et soit inviolablement observée en tout temps et par tous ceux à qui il appartient et il appartiendra, et qu'il soit jugé et statué conformément à elle par tout juge revêtu d'un pouvoir quelconque; déclarons nul et de nul effet tout acte à ce contraire, de quelque autorité qu'il émane, sciemment ou par ignorance.

Nonobstant toutes institutions et ordonnances apostoliques et toutes autres contraires; et voulons que la même foi soit ajoutée aux copies collationnées ou imprimées, souscrites par un notaire public et revêtues du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, qu'à la présente même, si elles étaient exhibées ou montrées.

Chapitre III

Renoncement à la Royauté Sociale de N.S.J.C.

Osservatore Romano 4.6.1995

Le Pape aux évêques du Brésil

«A notre époque, caractérisée par l'avitissement de la conception chrétienne de la personne provoqué par le *relativisme éthique*, qui lui-même conduit à la négation de Dieu, et par conséquent "à réorganiser l'ordre social sans tenir compte de la dignité et de la responsabilité de la personne" (*Centesimus annus*, n° 13), ainsi que par le désir de *consommation* qui renverse le rôle prioritaire de l'éthique sur la technique, le primat de la personne sur les choses et la supériorité de l'esprit sur la matière (cf *Redemptor hominis*, n° 16), il est indispensable d'affirmer clairement les valeurs morales évangéliques et la finalité transcendante de la vie humaine révélées par le Rédempteur des hommes. **D'autre part, et de manière évidente, il faut insister sur la juste autonomie des réalités temporelles, préconisée par la Constitution conciliaire *Gaudium et spes*, affirmant que "les choses créées et les mêmes sociétés ont des lois et des valeurs propres, que l'homme doit progressivement découvrir, employer et ordonner**» (n° 36). Chaque situation exige de l'homme des attitudes responsables, non seulement pour une juste et harmonieuse cohabitation sociale, mais aussi pour lui rappeler que "*Dieu l'a laissé «aux mains de son conseil»* (Sir 15, 14), *afin qu'il cherche son créateur et parvienne librement à la perfection*" (*Veritatis splendor*, n° 39)...

La réponse se trouve, en premier lieu, dans la valorisation des fidèles laïcs, parfaitement intégrés dans les réalité temporelles, et dans leur légitime autonomie.»

Osservatore Romano 4.9.1996

Message du Pape pour la Journée Mondiale
de l'émigrant et du réfugié

«**Les immigrations** mettant en contact, dans la cohabitation quotidienne, des personnes appartenant à diverses religions, ont fait de cette appartenance l'un des éléments de diversification sociale. **Ce sont certainement les pays occidentaux à majorité chrétienne qui ont expéri-**

menté les changements les plus significatif en ce domaine. Dans certains d'entre eux la pluralité des religions est non seulement répandue mais aussi enracinée, parce que le flux migratoire y est présent depuis longtemps. Certains gouvernements ont déjà accordé aux groupes les plus importants, le statut de religion reconnue, avec les avantages que cela entraîne en fait de protection, compétences, **liberté d'action et soutien financier pour des initiatives culturelles et sociales.**

l'Église, qui reconnaît la liberté de culte pour chaque être humain, est favorable à de telles législations. Et même, nourrissant de l'estime et du respect pour les adhérents des diverses religions, elle souhaite instaurer avec eux des rapports de collaboration efficaces; dans un climat de confiance et de dialogue elle veut coopérer à la recherche de solutions pour les problèmes qui émergent dans la société actuelle.»

Osservatore Romano 24.9.1996
Le Pape lors de sa visite pastorale en France,
à St Laurent-sur-Sèvre

«Je suis heureux de vous saluer ici, vous qui êtes nés en cette terre de **Vendée** et qui conservez le précieux souvenir de pages de votre histoire, belles et tragiques en même temps.

Vous êtes les héritiers d'hommes authentiques...

Ils n'étaient pas restés étrangers aux mouvements de l'époque et ils désiraient sincèrement le nécessaire renouvellement de la société, mais ils ne pouvaient accepter qu'on leur imposât la rupture de la communion avec l'Église universelle, et en particulier avec le successeur de Pierre...

Dans les terribles affrontements, beaucoup d'actions ont été entachées de péché, aussi bien d'un côté que de l'autre...

Chers amis, rappelant ici seulement certains traits de votre histoire, j'aimerais vous inviter à ne conserver que les meilleurs. Restez unis au Christ; comme Lui aimez toute l'humanité, en commençant par ses membres les moins heureux. Restez fidèles à l'Église, à l'Eucharistie et au sacrement de pardon. Laissez-vous imprégner par l'amour qui vient de Dieu ! **Alors, loin de cultiver de stériles nostalgies,** vous serez dignes de vos pères et vous continuerez de vivre généreusement comme des pierres vivantes de l'Église, à laquelle ils sont restés attachés jusqu'à verser leur sang pour elle.»

Osservatore Romano 26.2.1996
Le Pape (sur l'Église de Cuba)

«L'Église de Cuba doit se tenir prête et avancer d'un pas assuré dans ses projets d'évangélisation. En même temps il faut espérer que le dialogue ouvert avec les autorités officielles puisse non seulement lui permettre de disposer des moyens nécessaires pour accomplir sa mission, mais qu'elle soit comprise et acceptée dans sa nature même. **L'Église et l'État occupent des domaines indépendants et propres à chacun, quoique ni parallèles ni opposés. L'Église et l'État doivent servir l'homme et la femme, sans soumission de l'un à l'autre mais de manière complémentaire, dans le but de promouvoir l'unique bien commun.**

La Pseudo-restauration : “restaurer” seulement la liturgie...

Le Pape concélébre avec l'autel tourné vers le mur
(O.R. 2.4.95)

O.R. 27.5.1996

Max Thurian

«Le grand problème de la vie liturgique actuelle (**désaffection du culte**, ennui, manque de vitalité et de participation)...

Là où la Tradition a laissé de magnifiques **autels adossés à l'abside**, on pourrait respecter cette disposition,

Cette orientation contemplative et eschatologique peut être perçue clairement **dans la chapelle privée du Pape**, là où il célèbre la messe tous les matins...»

Le Pape célèbre avec l'autel tourné vers le mur
(O. R. 25.8.1996)

Ce principe de complémentarité dans les relations entre personnes, nations et institutions, doit remplacer la conception d'une certaine dialectique qui incite à l'affrontement et à la lutte, ainsi qu'une autre vision de la réalité qui veut confiner la religion dans le domaine purement privé.»

Osservatore Romano 2.1.1996

Le Pape

«...Tout cela peut se traduire par l'engagement des chrétiens, même dans les structures de la société temporelle, tout en respectant leur légitime autonomie (cf *Gaudium et spes*, 76).

L'État de droit, une démocratie authentique et une économie bien ordonnée, ne peuvent en effet prospérer sans référence à ce qui est dû à l'homme, simplement parce qu'il est homme, et par conséquent à des principes de vérité et à des critères moraux objectifs, et non à ce relativisme qui se prétend parfois allié de la démocratie, alors qu'en réalité il en est l'ennemi insidieux (cf *Centesimus annus*, 34 et 46; *Veritatis splendor*, 111). Il faut donc agir avec courage afin que les structures sociales soient respectueuses de ces valeurs éthiques par lesquelles s'exprime la pleine vérité sur l'homme.

Il est pourtant évident que pour les catholiques les principes contenus dans l'engagement social et politique sont primordiaux, avant même les considérations de méthode ou de développement; et que l'Église même, sans s'engager dans des choix partisans, ne peut renoncer à proposer clairement la doctrine sociale chrétienne. Elle ne peut non plus reconnaître dans cette position aucune forme d'intégrisme ou d'amointrissement dans le respect dû à la démocratie.»

Osservatore Romano 20.9.1996

Le Pape en France

«Au cours de mon voyage, je me souviendrai à Reims des figures de St Rémi, Ste Clotilde et Clovis. En embrassant la foi catholique, ce dernier, à sa façon et selon les conceptions de son temps, put guider divers peuples vers l'édification d'une seule et unique nation.

Il est donc bien que, sans confusion et en fonction de sa sensibilité et de ses croyances, dans le respect des compétences et des motivations personnelles, la France veuille rappeler un des moments les plus significatifs de ses origines par le moyen d'initiatives civiles, de manifestations culturelles et de célébrations religieuses.»

Osservatore Romano 25.5.1995

Le Pape

«Jan Sarkander était curé dans la période où le christianisme vécut le drame de la Réforme. Il fut arrêté parce qu'il était resté fidèle à l'Église catholique, il fut soumis à d'atroces tortures par les gouvernants protestants d'Olomouc. **Le principe "cuius regio eius religio" autorisait alors ceux qui détenaient le pouvoir – protestants ou catholiques – à imposer leur appartenance religieuse à leurs sujets. Au nom d'un tel principe furent accomplies, en Bohême et en Moravie, beaucoup de violences, aussi bien du côté catholique que protestant.** Jan Sarkander n'est qu'une des nombreuses victimes de cette situation...

...[nous serons] ensemble à la rencontre de prière avec la population de Bohême et les rencontres œcuméniques à Prague et à Skoczow. J'espère qu'elles serviront à promouvoir le rapprochement œcuménique des chrétiens, qui est l'un des défis du Grand Jubilé.»

Osservatore Romano 11.2.1995
Éditorial pour l'anniversaire du Concordat
entre le Vatican et l'État italien, du 11.2.1929

«La *conciliation* a pénétré profondément l'âme des Italiens, et les instituts juridiques qui en ont découlé ont surmonté la dramatique épreuve du deuxième conflit mondial; ils ont assuré les conditions nécessaires aux grands développements de la vie démocratique du pays et **le renouvellement de l'Église Catholique**. Ils ont permis au Saint-Siège d'étendre vraiment "dans le monde" sa présence et sa mission au service de l'annonce de l'Évangile, de la promotion de la justice et de la paix, dans un développement progressif de rencontre et de dialogue **avec les peuples, les religions et les cultures...**

Fortement remanié en 1984 pour le mettre au diapason des grands principes institutionnels et conciliaires, puisqu'il reflétait davantage le climat civil et ecclésial de l'époque de la signature, [Le Concordat de 1929] règle aujourd'hui de manière satisfaisante les relations entre l'État et l'Église catholique en Italie...

...Choix et style qui ont aussi favorisé le développement autonome des relations de l'État italien avec les autres confessions, dans le but appréciable de réaliser pleinement l'orientation constitutionnelle, honorant en même temps la valeur d'une saine laïcité et la richesse des apports des diverses confessions religieuses pour toute la société.»

Osservatore Romano 19.4.1996
Card. Angelo Sodano pour la
journée de l'Université Catholique

«...Le souverain Pontife encourage à intensifier les efforts en ce domaine, non seulement pour sauvegarder un grand héritage de foi et de culture, mais plus encore dans le but de contribuer à le renouveler profondément et avec un esprit créatif, en conformité avec l'histoire d'une nation comme l'Italie, pleinement intégrée dans le contexte des autres nations européennes. Ceci suppose une comparaison assidue avec la vérité révélée en Jésus-Christ en même temps qu'un dialogue sincère avec ceux qui ne partagent pas la même foi, **témoignant avec une ferveur intrépide l'"absolue domination de Dieu sur toutes les choses", sans manquer, toutefois au respect du à l'"authentique autonomie des réalités temporelles" (Ibid., n° 9).**»

Osservatore Romano 13.3.1995
Le Secrétaire d'État Angelo Sodano au Sommet
mondial sur le Développement social de Copenhague

«Je me permets de rappeler dans ce contexte ce qui à plusieurs reprises a été affirmé dans les documents de la Conférence au Sommet, concernant le respect des valeurs religieuses des peuples et des personnes. Les valeurs communes des grandes religions sont intimement liées aux

valeurs les plus profondes de l'humanité, la dimension spirituelle et transcendante de la personne humaine, la capacité de se donner, la fraternité entre les peuples et l'harmonie qui doit exister entre les personnes, ainsi qu'entre les personnes et le créé.

Le respect des valeurs religieuses ne consiste pas seulement en une simple tolérance. Elle doit plutôt tendre à permettre aux croyants de contribuer au développement de la société avec l'inspiration religieuse qui est leur bien le plus précieux.»

Osservatore Romano 18.9.1996

Le Card. Poupard

“Spécial Jean-Paul II en France”

«La France qui accueille le Saint-Père enfonce ainsi ses racines dans la christianisation d'un Pays qui se proclame constitutionnellement “laïc”. A vrai dire, cette “laïcité à la française”, renommée dans le monde entier, s'insère elle aussi dans cette optique. **De fait la laïcité est la garantie juridique de la liberté de conscience de tous les citoyens face à toute tentative de coercition de l'état. L'accueil réservé au Saint-Père, non seulement par les catholiques français mais aussi par les plus hautes autorités de l'État, des régions et des communes, révèle le véritable caractère de cette laïcité. Il ne s'agit pas du plus petit dénominateur commun en matière religieuse, réducteur de la présence du religieux dans la vie civile,** mais de la reconnaissance de la compétence de l'Église dans le domaine des valeurs et de l'affirmation de la volonté du Pouvoir public d'en respecter l'expression privée et publique. La visite du Saint-Père dans ce contexte, et en des lieux hautement symboliques de **l'histoire française, démontre l'importance de ne jamais confondre la laïcité avec l'hostilité envers le catholicisme.** J'en suis convaincu : la France qui accueille le Saint-Père est un Pays fondé sur la liberté, sur le respect réciproque et sur la solidarité, dont les idéaux laïcs s'inspirent des grands principes chrétiens, comme l'a souligné Jean-Paul II lors de sa première visite pastorale dans notre Pays, en 1980.»

Osservatore Romano 16.2.1995

**Mgr Tabet. Intervention du Saint-Siège
à l'ONU sur les droits de l'homme**

«Une société digne de ce nom sera celle qui respecte de manière totale, effective et garantie juridiquement, la dignité de la personne, dont découlent ses droits fondamentaux. Elle aura par conséquent le devoir de trouver des solutions acceptables pour que tous puissent jouir de la liberté de religion, notamment ceux qui se trouvent en condition de minorité à cause leur croyance.

Les recommandations du Rapporteur spécial peuvent aider les gouvernements à mieux respecter et à garantir la liberté de religion pour tous, qui est un élément irremplaçable de l'État de droit. L'exercice du droit à la liberté de religion ne peut être considéré comme une concession faite par l'État à ceux qui résident sur son territoire. En outre, la garantie de ce droit ne peut être considérée comme une exception : à cet égard, il est anormal que des dispositions juridiques ou administratives, plus restrictives que celles que le système juridique d'un pays prévoit pour les organisations en général, soient prises à l'égard de certaines religions ainsi que de leur structures respectives.

...Il est regrettable que des États favorisent un système religieux unique, avec la conséquence d'exclure, au moins de fait, les autres religions, les droits des autres croyants n'étant plus respectés, au point de les transformer en citoyens de deuxième classe. Les droits de l'homme sont également violés ouvertement quand certaines provisions législatives écrites, ou liées à la coutume, ont pour objectif d'interdire toute possibilité soit de choisir, soit d'en changer, et cela en contradiction avec l'article 18 de la Déclaration universelle des Droits de l'homme...

L'État a une responsabilité au regard du bien commun, de la paix sociale et d'une coexistence au sein de la même nation. Il a, par conséquent, le devoir de les garantir, dans le respect du pluralisme.

En recevant récemment la "Conférence mondiale des Religions pour la Paix", le Pape Jean-Paul II a invité les responsables de toutes les religions "à s'engager en faveur de la promotion de la paix, en raison précisément de leur croyance religieuse." Il a ajouté : "La religion n'est pas et ne doit pas servir de prétexte à des conflits, en particulier lorsque l'identité religieuse, culturelle et ethnique coïncident."

...**"Religion et paix vont de pair : faire la guerre au nom de la religion est une contradiction criante"** (*O. R. en langue française*, n° 45, 8 novembre 1994).»

Osservatore Romano 16.2.1995
Éditorial de l'O. R. pour
l'anniversaire du Concordat (29.2.1929)

«La positivité des Pactes du Latran se constate avec les yeux de l'histoire, à travers les fruits bien visibles à tous.

En ce qui concerne particulièrement le Concordat, les modifications apportées par l'accord du 18 février 1984, tout en attestant la sagesse des choix originaux, expriment en même temps **la capacité d'adaptation aux nouvelles nécessités, nées d'une société en rapide et profonde transformation, à la lumière des principes de la Constitution italienne et des enseignements du Concile Vatican II.**»

Osservatore Romano 23.3.1995
Le Card. Pio Laghi, préfet de la
Congrégation de l'Éducation catholique

«Dans l'évolution historique de la doctrine sociale de l'Église, le magistère de Jean Paul II occupe une place de choix...

Ceci ne signifie pas que l'Église a des solutions techniques aux problèmes sociaux, mais en tant "qu'experte en humanité" elle apporte sa contributions à la solution des questions sociales, lorsqu'elle proclame la vérité sur le Christ. Donc, comme cela est répété dans *Centesimus annus*; la doctrine sociale possède en elle-même une valeur évangélisatrice (cf n° 25) **De ce fait elle n'est ni "une troisième voie entre capitalisme libéral et collectivisme marxiste" ni une idéologie**» (*Sollicitudo rei socialis*, n° 41).

Osservatore Romano 31.12.1995

Mgr Sandro Maggolini

«...On peu bien distinguer entre la sphère ecclésiale et la sphère civile, chacune autonome dans son domaine et collaborant l'une avec l'autre, mais un destin unique et commun nous rapproche : au soir de la vie nous serons jugés sur l'amour.»

Osservatore Romano 13.8.1995

Gino Concetti

«Face à la réalité religieuse l'État a le droit-devoir de n'adhérer à aucun credo, à aucune religion. Il doit un traitement égal à toutes les religions professées par ses citoyens. Nous avons dit "religions", non pas sectes, non pas mouvements à arrière-plan religieux, qui dans les faits poursuivent des fins totalement différentes des religions ordinaires et reconnues universellement comme telles.

L'État doit être "laïc", d'une "laïcité" saine, non idéologique ou idéologisante, sinon il finirait par opter contre la liberté religieuse. Un État rationaliste, laïciste et matérialiste est incompatible avec la liberté religieuse. Il serait déjà lui-même une "religion" certainement perverse.

Une saine laïcité n'est pas non plus l'indifférence, l'agnosticisme face au fait religieux. S'il n'en était pas ainsi, l'État "laïc", démocratique et pluraliste manquerait à l'une de ses tâches fondamentales, qui est de garantir, promouvoir et défendre tous les droits, y compris les droits religieux. En effet même ces droits font partie de la "palette" des droits humains fondamentaux proclamés par l'ONU et sanctionnés dans des documents solennels, ainsi que dans les constitutions des États démocratiques.

Peut-il être neutre ? Si par neutralité on entend "indifférence" nous y avons déjà répondu. Par contre si pour neutralité on entend impartialité, respect pour toutes les religions professées par les citoyens, le concept ne suscite aucune réserve sous le profil formel. Il pourrait toutefois en soulever sous le profil substantiel si la "neutralité" s'épuise dans une attitude statique. L'aspect dynamique qui concerne l'obligation de l'État de garantir, protéger et promouvoir aussi les droits à contenu religieux ne serait pas souligné – ou pas suffisamment.

La liberté religieuse et les droits qui y sont inhérents sont contenus dans les documents de l'ONU : aussi bien dans la Déclaration universelle (art. 18), que dans le Pacte international sur les droits civils et politiques (art. 18). Ces deux documents doivent être complétés par la déclaration du 25 novembre 1981, sur l'élimination de toute forme d'intolérance et de discrimination fondée sur la religion ou le credo.»

ANNEXE III

Texte du Magistère traditionnel sur le même thème

Pie XI – Encyclique *QUAS PRIMAS* – instituant la Fête de la Royauté du Christ

La doctrine catholique sur la Royauté du Christ

(...) Puisque cette Année Sainte a présenté plus d'une occasion opportune de glorifier le règne du Christ, Nous estimons tout à fait conforme à Notre charge apostolique d'accéder aux très nombreuses prières des cardinaux, des évêques et des fidèles, dans leurs suppliques particulières ou communes, et de clore cette année jubilaire en introduisant dans la liturgie ecclésiastique une fête spéciale en l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ Roi. Cette décision Nous réjouit à tel point, Vénérables Frères, que Nous désirons vous en entretenir quelques moments; ce sera votre devoir ensuite de porter à la connaissance des fidèles ce que Nous dirons du culte envers le Christ-Roi et de le présenter de manière que cette fête annuelle à établir produise maintenant et à l'avenir de multiples fruits.

La souveraine excellence qui élève le Christ au-dessus de toutes les créatures lui fit donner dans un sens spécial le titre de roi; c'est un usage antique et commun. C'est ainsi qu'il est appelé ROI DES INTELLIGENCES HUMAINES, non pas tant pour la pénétration de son esprit et l'étendue de sa science que parce qu'il est la Vérité et qu'il est nécessaire aux hommes de puiser près de lui la vérité et de la recevoir avec soumission; ROI DES VOLONTÉS HUMAINES, parce que non seulement à la sainteté de la volonté divine répondent en lui une intégrité et une obéissance absolument parfaites de la volonté humaine, mais c'est encore son impulsion, ce sont ses inspirations, qui suggèrent à notre libre arbitre les sentiments qui nous enflamment aux plus nobles actions. Enfin, le Christ est reconnu comme le ROI DES CŒURS à cause de sa charité qui surpasse toute appréciation (Eph., III, 19) et de sa bienfaisante douceur qui attire les âmes; car, jusqu'ici, il n'y eut aucun homme qui fut aimé et il n'y aura jamais aucun homme qui soit aimé par l'univers entier comme le fut et le sera Jésus-Christ.

Considérons la chose de plus près. Il n'est personne qui ne le voie, le nom de roi et la puissance royale doivent être, au sens propre du mot, attribués au Christ-Homme; c'est seulement *en tant qu'homme* que l'Écriture dit qu'il a reçu du Père puissance, gloire et règne (Dan., VII), puisque le Verbe de Dieu, consubstantiel au Père, ne peut pas ne pas avoir tout en commun avec le Père, et par conséquent l'empire souverain et absolu sur toute la création. (...)

Le Christ-Roi possède le triple pouvoir législatif, exécutif et judiciaire

Disons en quelques mots l'importance et la nature de cette royauté. Il est à peine nécessaire d'affirmer qu'elle consiste en un triple pouvoir, condition essentielle de toute véritable royauté. Les témoignages pris dans la Sainte Écriture au sujet de la domination universelle de notre Rédempteur le prouvent amplement et il faut le croire de foi catholique : le Christ Jésus a certes été donné comme un rédempteur qui a droit à la confiance des hommes, mais aussi comme *un*

LÉGISLATEUR auquel ils doivent obéissance. Les Évangiles ne s'appliquent pas tant à raconter l'institution de lois par lui qu'à le présenter lui-même comme le législateur; et tous ceux qui observeront ces préceptes, le divin Maître déclare en divers discours qu'ils prouveront ainsi leur charité envers lui et qu'ils demeureront dans son amour (Jn XIV-XV). LE POUVOIR JUDICIAIRE qui lui fut attribué par le Père, Jésus l'affirme lui-même aux Juifs qui l'accusaient d'avoir violé le repos du sabbat par la guérison merveilleuse d'un paralytique : *le Père ne juge, en effet, personne, mais il a donné tout jugement au Fils* (Jn V, 22). Dans ce pouvoir, il faut aussi comprendre – car la chose ne peut se séparer du jugement – la faculté de récompenser ou de punir de son plein droit les hommes, même durant leur vie.

De plus, LE POUVOIR EXÉCUTIF doit être attribué au Christ puisque tous doivent obéir à son commandement, et cela, sous la menace faite aux rebelles de supplices que nul ne peut éviter. (...)

Cette Royauté s'étend sur l'humanité entière, individus et sociétés

La royauté de notre Rédempteur embrasse donc tous les hommes. Sur cette question, Nous empruntons volontiers les paroles suivantes de Léon XIII, Notre prédécesseur d'immortelle mémoire : *Son empire ne s'étend pas seulement aux nations catholiques ou seulement à ceux qui, purifiés par le saint baptême, appartiennent de droit à l'Église, bien que des opinions erronées les aient dévoyés ou que le schisme les ait détachés de la charité; il embrasse aussi tout ce qu'il existe d'hommes n'ayant pas la foi chrétienne, de sorte qu'en toute vérité l'universalité du genre humain est soumise à la puissance de Jésus-Christ* (Enc. *Annum Sacrum*).

En cette matière, il ne faut pas distinguer entre les individus et les sociétés domestiques et civiles, puisque les hommes réunis en société ne sont pas moins sous la puissance du Christ que les particuliers. Le bien privé et le bien commun ont la même source : *Et il n'y a de salut en aucun autre, et il n'y a pas sous le ciel un autre nom qui ait été donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés* (Act. IV, 12). Les citoyens et les États ont le même principe de prospérité et d'authentique bonheur : *la cité ne tient pas sa félicité d'une autre source que l'homme, puisque la cité n'est qu'une multitude d'hommes vivant en concorde* (saint Augustin). Que les chefs des nations ne refusent donc pas de rendre par eux-mêmes et par le peuple à la puissance du Christ leurs hommages publics de respect et d'obéissance, s'ils veulent, en sauvegardant leur autorité, promouvoir et accroître la prospérité de la patrie ! Ce que Nous écrivions au début de Notre pontificat sur l'affaiblissement extrême de l'autorité du droit et du respect envers le pouvoir, on le dirait non moins adapté à la situation présente : *Dieu et Jésus-Christ ayant été exclus de la législation et des affaires publiques, et l'autorité ne tirant plus son origine de Dieu mais des hommes, écrivions-Nous avec gémissements, il arriva que les bases mêmes de l'autorité furent renversées, dès là qu'on supprimait la raison fondamentale du droit de commander pour les uns, du devoir d'obéir pour les autres. Inéluctablement, il s'en est suivi un ébranlement de la société tout entière, désormais privée de défense et de soutiens solides* (Enc. *Ubi arcano*). (...)

La peste du laïcisme propagée par les Sociétés secrètes

Or, si Nous ordonnons au catholicisme entier de vénérer le Christ-Roi, Nous pourrions par le fait même aux besoins des temps actuels et Nous opposerons un remède souverain à LA

PESTE QUI INFECTE LA SOCIÉTÉ HUMAINE. Ce que Nous appelons la peste de Notre temps, c'est le laïcisme, ses erreurs et ses tentatives impies. Ce fléau, Vénérables Frères, vous savez qu'il n'a pas mûri en un jour; depuis longtemps, il couvait au plus profond des sociétés. On commença par nier le pouvoir du Christ sur toutes les nations; on dénia à l'Église un droit dérivé du droit du Christ lui-même, celui d'enseigner le genre humain, de porter des lois, de diriger les peuples, de les conduire à la béatitude éternelle. Alors la religion du Christ fut peu à peu traitée d'égale avec les faux cultes, et placée avec une choquante inconvenance sur le même niveau; puis elle fut soumise au pouvoir civil et presque livrée à l'arbitraire des princes et des magistrats; certains allèrent jusqu'à prôner la substitution d'une religion naturelle, d'un sentiment naturel, à la religion divine. Il ne manqua pas de nations qui estimèrent pouvoir se passer de Dieu et mirent leur religion dans l'impiété et l'oubli de Dieu. Les fruits amers que produisit si souvent et si longtemps une semblable séparation des individus et des peuples d'avec le Christ, Nous les avons déplorés dans l'Encyclique *Ubi arcano* et les déplorons aujourd'hui de nouveau : les germes de discorde semés partout, les jalousies et les rivalités entre peuples qui retardent encore la réconciliation, le déchaînement des convoitises qui, bien souvent, se cachent sous les apparences du bien public et du patriotisme, et toutes leurs conséquences : dissensions intestines, égoïsme aveugle et démesuré qui, ne considérant rien, sinon les avantages et les profits particuliers, soumet absolument tout à cette mesure; la paix des familles détruite à fond par l'oubli et la négligence du devoir : l'unité et la stabilité de la famille battues en brèche; toute la société enfin ébranlée et menée à la ruine.

Celle-ci se hâtera de revenir au Sauveur très aimant : la solennité du Christ-Roi, qui se célébrera désormais chaque année, Nous en donne le meilleur espoir. (...)

Aux États, la célébration annuelle de cette fête rappellera que les magistrats et LES GOUVERNANTS SONT TENUS, TOUT COMME LES CITOYENS, DE RENDRE AU CHRIST UN CULTE PUBLIC ET DE LUI OBÉIR; elle évoquera devant eux la pensée de ce dernier jugement où le Christ, non seulement expulsé de la vie publique, mais encore négligé ou ignoré avec dédain, vengera sévèrement de telles injustices, car sa royauté exige que l'État tout entier se règle sur les commandements de Dieu et les principes chrétiens aussi bien dans la législation que dans la façon de rendre la justice et que dans la formation de la jeunesse à une doctrine saine et à une bonne discipline des mœurs. (...)

Chapitre IV

Le Pape a honte de ce qu'ont dit et fait les Conciles et les Papes précédents

Osservatore Romano 24.6.1996
Le Pape aux représentants
des Églises Évangéliques à Paderborn

«Je vous remercie de tout cœur d'avoir accepté l'invitation à prendre part à cette rencontre. Cette année nous célébrons le 450^{ème} anniversaire de la mort de Martin Luther. Après des siècles de discussion et de douloureux éloignement, **aujourd'hui son souvenir nous permet de reconnaître plus clairement la grande importance de sa requête d'une théologie proche des Saintes Écriture et de sa volonté d'un renouvellement spirituel de l'Église...**

Je prend note également que des expressions polémiques et inconvenantes ont été rétractées et abandonnées à l'oubli de l'histoire...

Je tiens à remercier ici les membres de la "*Commission Œcuménique Unifiée*", qui à la suite de ma première visite en Allemagne en automne 1980 ont proposé de traiter, **de manière historique et systématique, dans le dialogue œcuménique, les condamnations doctrinales du XVI^{ème} siècle de la part de l'Église catholique et des Déclarations confessionnelles ...**

Grâce à cette études bien des controverses du XVI^{ème} siècle apparaissent aujourd'hui sous une lumière nouvelle. Des fossés que les générations précédentes croyaient infranchissables ont été colmatés. Ce progrès a été possible parce que du côté méthodologique on s'est appliqué à distinguer soigneusement entre le contenu de la foi et la formulation dans laquelle il s'exprime (cf *Ut unum sint*, n° 81; *Mysterium Ecclesiae*, n° 5, par. 6). En effet cette distinction est un des éléments majeurs pour l'entente œcuménique. Comme l'enseigne Vatican II «*pour rétablir ou conserver la communion et l'unité il "ne faut imposer d'autre fardeau que les choses nécessaires"* (Act. 15, 28)» (*Unitatis redintegratio*, n° 18). **L'unité à laquelle nous aspirons exige un accord authentique quant au contenu même de la foi.**

...Même si la liaison théologique entre le concept luthérien de justification et la doctrine baptismale et ecclésiale catholique nécessite encore des entretiens ultérieurs, il faut toutefois espérer

rejoindre l'entente sur la question qui appartient aux points centraux des controverses théologiques du XVIème siècle...

8. L'unité que nous souhaitons atteindre doit croître progressivement. Nous devons développer le courage et la fantaisie pour accomplir aujourd'hui ce qui est possible, confiants que l'Esprit Saint nous conduit, nous instruit et nous prépare aux nouveaux pas qu'il sera possible de faire demain.»

Osservatore Romano 6.7.1995

Le Pape à l'audience générale

«Cette canonisation a été aussi un événement œcuménique important, comme cela a été souligné par la rencontre avec les représentants des confessions protestantes, **ainsi que par la visite du lieu qui rappelle la mort d'un groupe de fidèles de la Réforme, condamnés au XVIIème siècle au nom du principe "cuius regio eius religio."** Un monument a été érigé à leur mémoire à Presov, devant lequel je me suis arrêté pour prier.»

Osservatore Romano 1.1.1997

Message du Pape pour la journée mondiale de la paix

(Le Pape demande pardon pour la doctrine d'avant)

«...Il est temps que nous nous décidions à entreprendre ensemble et résolument un véritable *pèlerinage de paix*, chacun à partir de la situation concrète dans laquelle il se trouve. Les difficultés sont parfois assez grandes : l'appartenance ethnique, la langue, la culture, la croyance religieuse, constituent souvent autant d'obstacles supplémentaires. Cheminer ensemble quand on a derrière soi des expériences traumatisantes, voire même des divisions séculaire, n'est pas chose de peu...

Comme j'ai eu l'occasion de le rappeler dans la Lettre apostolique *Tertio Millennio adveniente*, les chrétiens, pendant qu'ils s'apprêtent à franchir le seuil du nouveau millénaire, sont invités à renouveler leur repentir pour *"toutes ces circonstances dans lesquelles, au cours de l'histoire, ils se sont éloignés de l'esprit du Christ et de son Évangile, offrant au monde, au lieu d'un témoignage de vie inspirée par les valeurs de la foi, le spectacle de modes de penser et d'agir qui étaient de véritables formes d'anti-témoignage et de scandale"*» (3).

Osservatore Romano 14.12.1996

Texte de la Déclaration Commune finale du Pape et du Patriarche des Arméniens, Karékine I

«...Ils constatent avec joie que les développements récents des rapports œcuméniques et les discussions théologiques, menés en esprit d'amour et de fraternité, ont dissipé beaucoup de malentendus qui avaient été **hérités des controverses et désaccords du passé.**

Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II et Sa Sainteté Karékine I ont exprimé la ferme conviction que, en vertu de la commune et fondamentale foi en Dieu et en Jésus-Christ, ainsi que du résultat de la présente déclaration, **les controverses et les déplorables divisions, dérivées parfois des**

manières différentes d'exprimer la foi, ne devraient plus continuer d'influencer négativement la vie et le témoignage de l'Église aujourd'hui. Ils expriment humblement devant Dieu leur douleur pour ces controverses et divisions, déterminés à extirper de l'esprit et de la mémoire de leurs Églises l'amertume, les récriminations réciproques, et même la haine qui se sont manifestées dans le passé, et qui aujourd'hui encore peuvent voiler des relations vraiment fraternelles et authentiquement chrétiennes, entre les autorités et les fidèles des deux Églises, surtout dans la manière dont elles se sont développées ces derniers temps.»

Osservatore Romano 3.8.1995

Le Pape à l'audience générale

«Nous pouvons énumérer les voies principales que le Concile propose de parcourir dans l'action œcuménique. Il rappelle avant tout **la nécessité d'un renouvellement continu**. *“L'Église pèlerine – affirme-t-il – est appelée par le Christ à une continuelle réforme dont, en tant qu'institution humaine et terrestre, elle a toujours besoin”* (UR, 6). Cette réforme concerne aussi bien les mœurs que la discipline. On peut ajouter que ce besoin vient d'en-haut, c'est-à-dire de cette même disposition divine qui met l'Église dans un état de développement permanent. **Ceci implique une adaptation aux circonstances historiques**, mais aussi et surtout le progrès dans l'accomplissement de sa vocation, comme une réponse toujours plus adaptée aux exigences du dessein salvifique de Dieu.

Un autre point fondamental est l'engagement de l'Église à vouloir prendre conscience des manquements et des défauts qui, à cause de la fragilité humaine, affligent ses membres, qui sillonnent le cours de l'histoire. **Ceci vaut surtout pour les fautes qui, de la part des catholiques aussi, ont été commises contre l'unité**. Il ne faut pas oublier l'avertissement de Saint Jean *“Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous faisons de Lui un menteur et sa parole n'est pas en nous”* (I Jn, 1, 10). C'est justement en référence à cet avertissement que le Concile exhorte : *“Donc avec une prière humble, demandons pardon à Dieu et aux frères séparés, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé”* (UR, 7).

Dans cette voie, la purification de la mémoire historique s'avère très importante, puisque “chacun doit se convertir plus radicalement à l'Évangile, sans jamais perdre de vue le dessein de Dieu, il doit changer son regard” (Lett. enc. *Ut unum sint*, 15)...

En vue aussi de ces formes d'action œcuménique, le Concile recommande que l'enseignement de la théologie et des autres disciplines, spécialement historiques, soit fait *“aussi du point de vue œcuménique”* (UR, 10).»

Osservatore Romano 29.6.1995

Le Pape à l'audience générale

«J'ai publié récemment la Lettre encyclique *Ut unum sint*, qui traite spécialement de cet argument, invitant tous ceux qui se disent disciples du Christ à intensifier l'engagement en faveur de la pleine unité de tous les chrétiens. En effet *«cette unité que le Seigneur a donné à son Église et par laquelle Il veut embrasser tout le monde, ce n'est pas un accessoire, mais elle est au centre même de son œuvre. Elle n'est pas non plus un attribut secondaire de la communauté de ses dis-*

ciples. Au contraire, elle appartient à l'être même de cette communauté. Dieu veut l'Église parce qu'Il veut l'unité et dans l'unité Il exprime toute la profondeur de son agapé» (n° 9).

Malheureusement au cours des siècles les fractures entre les disciples du Christ furent nombreuses. Ces divisions ne sont autre chose que la légitime diversité qui différencie les Églises locales ou particulières, dans lesquelles est présente et s'articule l'unique Église du Christ.

Pour expliquer la diversité et variété historique des Églises chrétiennes, il est opportun d'observer que l'unité voulue par le Christ ne comporte pas une uniformité extérieure et mortifiante. Sur ce sujet, dans l'encyclique citée, j'ai révélé que *“la légitime diversité ne s'oppose pas à l'unité de l'Église, mais au contraire elle accroît sa dignité et contribue beaucoup à l'accomplissement de sa mission”* (n° 50). De nombreuses Églises locales ou particulières conservent leur propre mode de vivre l'engagement chrétien qui se réclame d'institutions d'origine apostolique et de traditions très anciennes, ou bien à des praxis établies à diverses époques et basées sur des expériences qui se sont révélées appropriées à l'inculturation de l'Évangile.

Au cours des siècles se sont ainsi formées diverses Églises locales, qui ont contribué, et contribuent toujours, à accroître la richesse spirituelle de l'Église universelle, sans nuire à l'unité.

Il est donc bon que cette diversité demeure. L'unité de l'Église n'en souffrira pas, surtout si les chrétiens, conscients de son origine divine, l'invoquent constamment dans la prière; en effet, elle est le fruit de l'action du Saint-Esprit.

Le Concile Vatican II rappelle donc opportunément que l'unité de l'Église universelle n'est pas le résultat de l'union des Églises locales, mais c'est une de ses propriétés essentielles. Dès le début l'Église a été fondée par le Christ comme universelle et, historiquement, les Églises locales se sont formées comme des présences et expressions de l'unique Église universelle. Donc la foi chrétienne c'est la foi dans l'Église une et catholique (cf *Lumen gentium*, 13).»

Osservatore Romano 27.7.1995

Le Pape à l'audience générale

«La voie œcuménique est un devoir ressenti aussi bien parmi les fidèles catholiques que parmi les chrétiens des autres Églises et communautés ecclésiales.

L'autre contribution que le Concile sollicite **de chaque chrétien est l'engagement actif pour l'unité. Avant tout par la pensée et la parole : les catholiques sont exhortés à faire “tous les efforts pour éliminer paroles, préjugés et œuvres qui ne reflètent pas équitablement et véridiquement la condition des frères séparés, et qui rendraient ainsi plus difficiles les rapports mutuels”** (UR, 4). **Tout en répétant cette importante recommandation, j'exhorte tout le monde à surmonter les préjugés**, à assumer une attitude de vive charité et d'estime sincère, mettant surtout en évidence les éléments d'unité plutôt que les éléments de division, sauvegardant, toutefois, l'entier héritage transmis par les Apôtres...

À la base du dialogue et de tout autre initiative œcuménique il doit y avoir une disposition loyale et cohérente; reconnaître les manifestations de la grâce chez les frères qui ne sont pas encore en pleine communion avec nous...

Le clergé applaudissant dans la Basilique Saint-Pierre (O. R. 22.10.1995)

L'œcuménisme, pour être authentique et porter du fruit, requiert des fidèles catholiques certaines dispositions fondamentales. Avant tout la charité, avec un regard plein de sympathie et un vif désir de coopérer, là où c'est possible, avec les frères des autres Églises ou Communautés ecclésiales. **En second lieu la fidélité à l'Église catholique, sans ignorer ni nier les manquements manifestés par le comportement de certains de ses membres.»**

Osservatore Romano 1.7.1996
Le Pape à la délégation du Patriarcat
Œcuménique de Constantinople

«Ces conversations doivent être le moyen privilégié d'adopter, dans la mesure du possible, une attitude commune devant nos fidèles et de contribuer **ainsi à ce que soient dépassées les réactions non contrôlées, les habitudes de critique ou même de polémiques qu'un passé, aujourd'hui révolu, avait profondément imprimées dans les mentalités.**

Le deuxième Concile du Vatican a souligné que la conversion du cœur était la condition préalable nécessaire à l'engagement œcuménique.»

Osservatore Romano 22.4.1996
La Lettre Apostolique du Pape à l'occasion
du 350ème anniversaire de l'union d'Uzhorod

«...Que la perspective du prochain Jubilé de l'An 2000 puisse faire naître en chacun une attitude d'humilité, capable d'accomplir la **“nécessaire purification de la mémoire historique” (16) par la conversion du cœur et la prière, et puisse favoriser la requête et l'offrande réciproque de pardon pour les incompréhensions des siècles passés.**

Le regard tourné vers le futur qui voit *“s'approcher la fin du deuxième millénaire, appelle tout le monde à un examen de conscience et à des initiatives œcuméniques opportunes, si bien qu'au grand Jubilé nous puissions nous présenter, sinon tout à fait unis, du moins plus proches de surmonter les divisions du deuxième millénaire”* (17).

Osservatore Romano 15.1.1996
Le Pape à l'Angélus

«...Malheureusement l'histoire a connu des pages obscures d'hostilité au nom des convictions religieuses...

Toutefois, l'Église ne manque pas à son devoir d'annoncer, avec un élan toujours nouveau, que seul le Christ, Fils de Dieu incarné, est la *“voie, la vérité et la vie”* (Jn, 14, 6), et qu'en Lui seul les hommes trouvent la plénitude de la vie religieuse (NÆ, 3).

Mais ceci ne doit pas conduire à minimiser la valeur des éléments positifs présents en beaucoup de religions. **La même Déclaration conciliaire met particulièrement en évidence les richesses spirituelles de l'hindouisme, du bouddhisme, de l'islamisme et des religions traditionnelles. “L'Église catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions.”**

Que les hommes de toutes les croyances apprennent à se connaître, à s'estimer, à collaborer, pour **construire ensemble**, selon le plan de Dieu, la paix et **la fraternité universelle.**»

Osservatore Romano 24.6.1996
Le Pape à Paderborn (Allemagne)

«Même le dialogue entre catholiques et luthériens a apporté une contribution importante au franchissement des anciennes polémiques et au rapprochement d'une vision commune.

La chrétienté protestante a enrichi toute la chrétienté avec ses chants religieux, sa grande musique religieuse et ses constantes réflexions théologiques.

Tous reconnaissent que dans la nouvelle Europe les chrétiens **parviennent à se faire écouter** surtout lorsqu'ils témoignent ensemble de la vérité de l'Évangile et de leur responsabilité face au monde. Il est donc indispensable de renforcer ce témoignage commun.»

Osservatore Romano 18.5.1995
Le Pape à l'audience générale

«Dans l'encyclique sur la mission je reconnaissais que parfois les difficultés dans l'activité missionnaire *“paraissent insurmontables et pourraient décourager, s'il s'agissait d'une œuvre seulement humaine”* (ibid). Toutefois nous ne pouvons fermer les yeux sur les éléments humains de cette œuvre. Les carences et déficiences sont réelles, et je n'ai pas manqué de les signaler (cf, *ivi*, 36). Elle résident principalement dans une certaine baisse de ferveur dans l'activité missionnaire; **la triste expérience des divisions passées est encore présente parmi les chrétiens**; la diminution des vocations; les contre-témoignages de ceux qui ne sont pas fidèles aux promesses et aux engagements missionnaires...!

La certitude que les dons du Saint-Esprit renouvellent sans cesse l'élan missionnaire des croyants fait partie de cette foi. Ils aident à surmonter les divisions par l'unité de la charité, ils favorisent l'accroissement et la ferveur des vocations missionnaires, pour renforcer le témoignage qui découle de la conviction et éviter tout découragement.»

Osservatore Romano 10.2.1995
La Lettre du Pape aux femmes

«...Ceci l'a empêchée (Eve) d'être elle-même jusqu'au bout, elle a ainsi appauvri l'humanité tout entière d'authentiques richesses spirituelles. Il ne serait certainement pas facile de montrer du doigt des responsabilités précises, vu la force des sédimentations culturelles qui, tout au long des siècles, ont façonné les mentalités et les institutions. **Toutefois si les responsabilités objectives de bon nombre de fils de l'Église n'ont pas manqué, surtout dans certains contextes historiques, je le regrette sincèrement.** Que ce regret se traduise pour toute l'Église dans un engagement de fidélité renouvelée à l'inspiration de l'Évangile, qui précisément sur le thème de la libération des femmes de toute forme de domination et d'abus, a un message d'actualité perpétuelle qui jaillit de l'attitude même du Christ.»

Osservatore Romano 23.1.1995

Le cardinal Ruini

“...enlevé pour toujours...”

«Le Pape nous invite à lire dans cette clé aussi bien le passé que le présent du millénaire qui s'achève. Que ce soit pour rendre gloire à Dieu des grands et bons fruits qui au cours du temps, et surtout dans notre siècle, sont arrivés à maturité – avant tout le témoignage des martyrs et des saints, célèbres ou inconnus –, **mais aussi pour un franc examen de conscience et un repentir sincère pour les fautes et contre-témoignages des fils de l'Église. Parmi ces dernières, en plus de ceux qui concernent le bien précieux de l'unité des chrétiens, celles qui ont altéré et blessé le rapport entre vérité et liberté méritent une attention particulière. Le Concile Vatican II, avec la Déclaration sur la liberté religieuse, a ENLEVÉ pour toujours toute légitimité aux méthodes d'intolérance, voire même de violence, utilisées pour la défense de la vérité, qui ont malheureusement marqué lourdement ce millénaire qui s'achève, ainsi qu'aux comportements de certains fils de l'Église investis de hautes responsabilités et animés d'intentions louables.»**

Osservatore Romano 19.5.1995

**Message Commun du Conseil des Conférences Épiscopales d'Europe (CCEE)
et du Comité Central de la Conférence des Églises européennes (KEK)
en vue de l'Assemblée œcuménique de Graz**

«Depuis plusieurs années, le Conseil des Conférences Épiscopales d'Europe (CCEE) et la Conférence des Églises européennes (KEK), ont développé une intense collaboration...

Sur cet arrière-plan les processus de réconciliation et de compréhension réciproque entrepris, **la valeur assumée par les droits de l'homme et par la démocratie, la création de nouvelles structures de paix et de justice au niveau des Nations-Unies ou d'institutions européennes**, sont devenus plus importants.

Nous ne voulons pas passer sous silence le fait que même les Églises ont souvent été les témoins ambigus de la réconciliation, et qu'elles le sont encore aujourd'hui. Défiance et craintes réciproques bouleversent l'expérience d'unité dans le Christ et sa force libératrice. **A notre honte nous devons admettre que même l'évangélisation s'est en partie réalisée sous la menace ou par l'usage de la force.»**

Osservatore Romano (supplément) 18.5.1995

**Interview du card. Miloslav Vlk, Président
des Conférences épiscopales européennes**

«Chez nous la réalité œcuménique se développe toujours plus. Tous les chrétiens collaborent au Conseil œcuménique national dont l'Église catholique fait partie en tant “qu'observateur”. Pendant la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens, nous avons plusieurs rencontres, mais les occasions de prier ensemble sont nombreuses. Avec deux Églises nous avons passé un accord concernant le baptême et nous accomplissons ensemble diverses activités.

La canonisation de Jan Sarkander est devenue sujet de discussions. Les Frères tchèques évangélistes nous ont reproché de vouloir canoniser un représentant de la “re-catholisation” forcée du XVIIème siècle. **A nous, par contre, il nous semble que cette canonisation offre surtout l'occasion de reconnaître nos erreurs et de nous unir dans la difficile tâche de l'évangélisation.»**

Osservatore Romano (supplément) 4.5.1995

Le Card. Lustiger à l'Université de Tel Aviv

«Je ne suis plus retourné à Yad Cashem depuis l'été 1973. A cette époque elle avait décidé d'observer une journée de jeûne, de méditation et de prière dans le lieu du Mémorial.

Je m'étais assis en retrait. Après plusieurs heures, le gardien commença à s'inquiéter. Il s'approcha de moi et me dit : “*Ne t'afflige pas, dit un kaddisch et rentre chez toi.*” Et il m'a tendu le texte. J'ai fait ce qu'il m'a dit, remerciant Dieu intérieurement pour ce gardien qui m'avait consolé, comme l'ange avait consolé Élie dans le désert (cf 1 Rois, 19, 1-8).

Pourtant pour répondre à notre question : “Pourquoi Dieu s'est-Il tu ?”, la Torah nous invite à nous demander : “Pourquoi Dieu a-t-Il été fidèle à l'alliance conclue avec Noé jusqu'à en faire payer le prix, insupportable, à son peuple ?”

Je ne crois pas que nous ayons une autre réponse que celle-ci :

Nous juifs, ensemble nous nous découvrons vivants, ayant survécus à la Shoah.

De leur côté, les nations savent que vouloir détruire le peuple hébreu signifie conduire l'humanité au suicide.

Dans le passé il a existé dans la chrétienté la volonté de déposséder le légitime propriétaire, ou plutôt de l'exterminer, pour lui voler ce trésor.»

Osservatore Romano (supplément) 23.4.1995

Le Card. E.I. Cassidy sur le Jubilé et l'œcuménisme

...a) «L'analyse du passé et du présent est une condition préalable pour regarder l'avenir. L'humanité, en effet, laissera derrière elle non seulement un siècle mais un millénaire. *“Il est bon que l'Église s'engage dans ce passage avec la claire conscience de ce qu'elle a vécu au cours des dix derniers siècles. Elle ne peut franchir le seuil du nouveau millénaire sans pousser ses enfants à se purifier, dans le repentir, des erreurs, infidélités, incohérences, retards. Reconnaître les fléchissements d'hier est un acte de loyauté et de courage qui nous aide à renforcer notre foi, nous prépare à affronter les tentations et les difficultés présentes”* (n° 33).

L'histoire de deux millénaire de vie de l'Église est contrainte de signaler de douloureux déchirements. Ceci est arrivé – ici le Pape cite le n° 3 du décret sur l'œcuménisme – *“quelquefois par la faute d'hommes des deux partis.”*

Le témoignage rendu au Christ jusqu'à l'effusion du sang est devenu patrimoine commun des catholiques, orthodoxes, anglicans et protestants (n° 37). Le Saint-Père parle de mettre à jour le martyrologe. *“Ceci ne manquera pas d'avoir aussi un souffle et une éloquence*

œcuménique. L'œcuménisme des saints et des martyrs est peut-être le plus convaincant. La communio sanctorum parle avec une voix plus forte que les facteurs de division" (n° 37).

Il écrit : "*La dimension œcuménique et universelle du saint Jubilé pourra opportunément être mise en évidence par une significative rencontre panchrétienne*".»

Osservatore Romano 16.2.1996
Message du Card. Arinze à l'occasion
de la clôture du Ramadan

«**Le temps est venu de purifier notre mémoire des séquelles négatives du passé, si douloureuses soient-elles, et de regarder vers l'avenir. Celui qui a offensé l'autre doit se repentir et demander pardon.** Nous devons nous pardonner mutuellement. Sans ce pardon une vraie réconciliation n'aura pas lieu. Sans une vraie réconciliation, nous ne pouvons pas nous engager ensemble pour le bien de nos corrégionnaires et celui du monde entier. Musulmans et chrétiens peuvent devenir, dans le monde d'aujourd'hui, un exemple de réconciliation et des instruments de paix.»

Osservatore Romano 1.2.1995
Le Card. Etchegarray
au Forum œcuménique mondial

«On ne saurait chercher comment soustraire les processus de réconciliation aux contrecoups d'extrémistes, si d'abord on ne voit pas pourquoi il y a des extrémistes, car, aucun extrémisme, même religieux, n'est héréditaire ni le produit d'une génération spontanée. On ne naît pas extrémiste, on le devient, et il est important d'en connaître la cause ou les causes. Tout extrémisme est une interpellation lancée de plein fouet tout à la fois aux responsables de la vie religieuse, de la vie politique et de la vie économique.

Au cours des siècles, les religions, ou plutôt des hommes au nom de la religion, ont inspiré, nourri des guerres appelée «divines» ou simplement «justes». Mais toute religion, en soi, se conjugue avec la paix et non avec la guerre et nul ne peut sans l'offenser capter son Dieu, voire le capturer pour le mettre dans son camp contre un autre. Si aujourd'hui certains présentent le visage crispé de l'extrémisme, ce n'est pas seulement à la suite d'une lecture fondamentaliste d'écrits religieux mais plutôt par une sorte d'autodéfense contre les menaces d'une société qui évacuerait la dimension religieuse, celle qui donne un sens et intègre en une unité vivante toutes les autres dimensions de l'homme.

...La rencontre, voire le choc des religions est sans doute un des plus grands défis de notre époque, plus grand encore que celui de l'athéisme.

...En ce sens, le respect plénier de l'autre va plus loin qu'une simple tolérance rendue inévitable par la variété des croyances; **il se fonde non sur le droit de la vraie religion**, mais sur les droits de toute personne humaine à une liberté religieuse qui soit protégée même par l'ordre juridique de la société.

...**Il nous faut repenser toutes les institutions** en fonction d'un seul critère : la réalisation et l'épanouissement de la liberté.

...Alors, comme dans l'escalade d'une paroi lisse, nous ne pouvons nous en tirer que par le haut et non par un retour en arrière : tout processus de réconciliation, si abrupt soit-il, **dès ses premiers pas est irréversible.**

...Mais ici vous avez besoin qu'avec moi, tous vous répètent que tout est possible à qui croit **en l'homme; en Dieu... c'est tout un.** Coûte que coûte, inlassablement, continuez. Vous n'êtes pas seul !»

Osservatore Romano 18.12.1996
Le Card. Etchegarray présente
le Message du Pape pour la paix 1987

«Il n'y a rien de plus difficile que de demander pardon, et il n'y rien de plus sublime que d'offrir ce même pardon du fond du cœur. C'est pourtant à ce geste presque héroïque que Jean-Paul II nous convie avec son Message pour la Journée mondiale de la paix de 1997.

Offrir son pardon sans rien attendre en retour pourrait sembler une folie, puisque cela n'obéit à aucune logique humaine : cela appartient, en effet, à la logique même de Dieu. Voilà pourquoi l'Église ne peut cesser d'annoncer à haute voix *l'Évangile du pardon*, aussi au nom de ceux qui lui appartiennent et qui ont souvent donné **un contre-témoignage de cet amour. Le Saint-Père renouvelle l'appelle de *Tertio millennio adveniente*, afin que tous fassent un sérieux examen de conscience confessant les erreurs et les fautes du passé.**»

Osservatore Romano 28.4.1996
S.E. L'archevêque Francesco Ruppi
(Contre l'intégrisme)

«L'appel du Pape à Tunis : *«Ne jamais tuer au nom de Dieu»* a fait le tour du monde...

...**Le fondamentalisme religieux, quelle qu'en soit la matrice ou son expression concrète, est une négation de la religion, de chaque religion et de toutes les religions...**

Non à l'intégrisme religieux et à tous les intégrismes, qu'ils soient culturels, politiques, sociaux...

Sans fraternité et sans amour il n'y a pas de religion, et ce n'est pas une religion celle qui se fait un point d'honneur de lutter contre les autres, même si ces autres sont considérés simplement *infidèles...*

Si au cours des siècles il y a eu des incompréhension entre les diverses religions, (et il est certain qu'il y en a eu de chaque côté), il faut maintenant se placer sur la voie du dialogue, de la collaboration, de l'amour, de la cohabitation pacifique.

C'est enseignement n'est pas seulement valable pour la partie de l'Afrique où a parlé le Pape, mais pour nous tous et pour les Églises particulières, parce que nous sommes tous exposés à la tentation d'intégrisme et tous, parfois, sommes attaqués par le *virus* de la défense à outrance de nos principes, jusqu'à emporter les autres personnes et les autres réalités religieuses .

L'intégrisme, quel que soit celui qui le pratique et de quelque manière qu'il se présente, est l'exacte négation de la religion, et surtout de la religion chrétienne, fondée sur le *commandement nouveau* qui fait de la paix le drapeau visible du Christ Ressuscité.

La mer Méditerranée au bord de laquelle à parlé Jean-Paul II a toujours été une mer de paix, mais ces derniers temps elle a connu des pages sombres de **vif et terrible intégrisme religieux, qu'il faut combattre sans réserves**. Les incompréhensions qui peuvent exister doivent être résolues par le dialogue, par la comparaison des positions idéologiques et religieuses dans la compréhension réciproque, mais jamais par le combat, la lutte et le sang.»

Osservatore Romano 27.11.1995

Interventions au Synode des évêques sur le Liban

«Les Libanais qui en grand nombre ont pris part à une guerre de seize ans sont, dans l'ensemble, croyants de communautés religieuses diverses, et parmi eux il y a des catholiques. Quelle attitude ont-ils eue pendant la guerre et quelle attitude doivent-ils avoir pour être fidèles au Message du Très-Haut ?

...Dans cette perspective, les Églises du Liban sont appelées, en union avec le Christ mort et ressuscité :

– à mourir au vieil homme : *“aux péchés, à l'égoïsme et à l'individualisme, aussi bien personnel que communautaire”* :

– à **pardonner et à se faire pardonner** : *“elles deviendraient ainsi source de paix, tant pour l'édification de l'unité du corps ecclésial que pour celle de la société libanaise, sur une base de justice, d'égalité et d'amour”.*»

Osservatore Romano 30.11.1995

Card. Achille Silvestrini

(Préfet de la Congrégation pour les Églises d'Orient)

«Il n'y aura pas de paix dans le pays si les chrétiens ne vivent pas fraternellement et dans la charité. **Au Liban**, plus qu'ailleurs, l'œcuménisme est une nécessité vitale. Ne pas le vivre signifie trahir le Christ et l'Évangile, et tous devraient en être conscients. Que tous ceux qui, principalement parmi les jeunes, **parviendront à vaincre l'esprit sectaire** pour accomplir, dans une communion prophétique, un travail commun dans la formation, le service social ou même les loisirs, qu'ils soient bénis par l'Église.»

Osservatore Romano 27.11.1995

Interventions au Synode des Évêques sur le Liban

«...Il y a nécessité pour les chrétiens et les musulmans de faire cesser les polémiques et de passer, au contraire, à la collaboration dans les bonnes œuvres. Sa Sainteté Jean-Paul II l'a dit aux jeunes musulmans, à Casablanca, le 19 août 1985. *“Chrétiens et musulmans, dans le passé nous nous sommes généralement mal compris, et parfois nous nous sommes affrontés avec guerres et polémiques. Je crois que Dieu, aujourd'hui, nous invite à changer nos vieilles habitudes. Nous devons nous respecter et nous stimuler réciproquement dans les bonnes œuvres, suivant la voie de Dieu”* :»

Osservatore Romano 12.10.1996
Le Président de la Communauté Saint Égide
à l'occasion des 10 ans de la rencontre d'Assise

«Illustres représentants des Églises chrétiennes et des grandes Religions mondiales, c'est avec une grande émotion que nous sommes parvenus à ce dixième anniversaire de notre pèlerinage, commencé en cet octobre 1986, lorsque Jean-Paul II invita les leaders religieux à Assise, pour prier, les uns à côté des autres, pour la paix.

Nous saluons encore le Saint-Père en la personne du Cardinal Secrétaire d'État qui le représente et nous honore de sa présence...

La paix est le nom de Dieu.

Pendant dix ans, sur les places de beaucoup de villes du monde, nous avons répété **que les Religions ne veulent pas la guerre, nous avons reconnu les responsabilités, nous avons crié que les Religions et la guerre ne sont pas sœurs, ne sont pas amies, mais qu'elles sont irrémédiablement sur les rivages opposés de l'histoire...**

Le rêve d'Assise se réalise par la rencontre entre des traditions religieuses diverses face aux défis de la paix...

Ce message vient de beaucoup de vraies religions.»

ANNEXE IV

Texte du Magistère traditionnel sur le même thème

SYLLABUS

Recueil **renfermant les principales erreurs de notre temps** qui sont signalées dans les allocutions consistoriales, dans les encycliques et les autres lettres apostoliques de notre saint seigneur le pape **Pie IX**.

(Ce sont toutes des propositions condamnées).

11. – L'Église non seulement ne doit en aucun cas censurer la philosophie, mais elle doit en tolérer les erreurs et la laisser se corriger elle-même.

(Lettre à l'archevêque de Munich *Gravissimas* du 11.12.1892.).

12. – Les décrets du Siège Apostolique et des Congrégations Romaines empêchent le libre progrès de la science.

(Lettre à l'archevêque de Munich *Tuas libenter* du 21.12.1863).

13. – La méthode et les principes d'après lesquels les anciens docteurs scolastiques ont cultivé la théologie ne conviennent plus du tout aux nécessités de notre temps et au progrès des sciences. (Ibid.).

20. – Le pouvoir ecclésiastique ne doit pas exercer son autorité sans l'autorisation et le consentement du pouvoir civil.

(Alloc. *Meminit unusquisque* du 30.9.1861).

21. – L'Église n'a pas le droit de définir dogmatiquement que la religion de l'Église catholique est la seule vraie religion.

(Lettre apostolique *Multipliques inter* du 11.6.1850).

23. – Les souverains Pontifes et les Conciles œcuméniques ont dépassé les limites de leur pouvoir; ils ont usurpé les droits des princes et ont même erré dans les définitions relatives à la foi et aux mœurs. (Ibid.).

24. – L'Église n'a pas le droit d'employer la force; elle n'a aucun pouvoir temporel direct ou indirect.

(Lettre apostolique *Ad apostolicæ* du 22.8.1851).

38. – Les prétentions excessives des Pontifes Romains ont poussé à la division de l'Église en orientale et occidentale. (Ibid.).

40. – La doctrine de l'Église catholique est opposée au bien et aux intérêts de la société humaine.

(Encycl. *Qui pluribus* du 9.11.1846; Alloc. *Quibus quantisque* du 20.4.1849).

55. – L'Église doit être séparée de l'État, et l'État séparé de l'Église.

(Alloc. *Acerbissimum* du 27.9.1852).

56. – Les lois de la morale n'ont pas besoin de la sanction divine, et il n'est pas du tout nécessaire que les lois humaines se conforment au droit naturel ou reçoivent de Dieu le pouvoir d'obliger.

(Alloc. *Maxima quidem* du 9.6.1862).

Erreurs sur le principat civil du Pontife Romain :

75. – Les fils de l'Église chrétienne et catholique discutent entre eux de la compatibilité de la royauté temporelle avec le pouvoir spirituel.

(Lettre apostolique *Ad apostolicæ* du 22.8.1851).

76. – L'abrogation de la souveraineté civile, dont le Saint-Siège est en possession, ferait avancer et de beaucoup la liberté et le bonheur de l'Église.

(Alloc. *Quibus quantisque* du 20.4.1849).

Erreurs qui se rapportent au libéralisme contemporain :

77. – A notre époque, il n'y a plus intérêt à ce que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'État, à l'exclusion de tous les autres cultes.

(Alloc. *Nemo vestrum* du 26.7.1852.).

78. – Aussi doit-on des éloges à certains pays de nom catholique, où la loi a pourvu à ce que les étrangers qui viennent s'établir puissent jouir de l'exercice public de leurs cultes particuliers.

(Alloc. *Acerbissimum* du 27.9.1852.).

79.– En effet, il est faux que la liberté civile de tous les cultes, et que le plein pouvoir attribué à tous de manifester ouvertement et publiquement n'importe quelles opinions et n'importe quelles pensées, conduisent plus facilement les peuples à la corruption des mœurs et des esprits, et propagent la peste de l'indifférentisme.

(Alloc. *Numquam fore* du 15.12.1856).

80. – Le Pontife Romain peut et doit se réconcilier et composer avec le progrès, avec le libéralisme et avec la civilisation moderne.

(Alloc. *Jamdudum cernimus* du 18.3.1861.)

Chapitre V

Exaltation de l'ONU et de ses principes : La Déclaration Universelle des droits de l'homme

Osservatore Romano 6.10.1995
Le Pape, discours à l'ONU pour le
50ème anniversaire de sa fondation

«1. C'est un honneur pour moi de prendre la parole dans ces assises des peuples...

Mes paroles, qui veulent être un signe de l'estime et de l'intérêt du Siège apostolique et de l'Église catholique pour cette institution, s'unissent volontiers à la voix de ceux qui voient dans l'ONU l'espérance d'un avenir meilleur pour la société des hommes. ... Cette recherche universelle de la liberté est vraiment une des caractéristiques qui marquent notre temps.

Lors de ma précédente visite aux Nations Unies, le 2 octobre 1979, j'ai pu mettre en relief combien à notre époque la recherche de la liberté se fonde sur ces *droits universels* dont l'homme jouit par le simple fait d'être tel. Ce fut justement la barbarie constatée envers la dignité humaine qui amena l'Organisation des Nations unies à formuler, à peine trois ans après sa constitution, **cette Déclaration universelle des Droits de l'homme, qui reste une des plus hautes expressions de la conscience humaine de notre temps.** ...Le résultat de cette division artificielle de l'Europe fut la "guerre froide", c'est-à-dire une situation de tensions internationales où la menace de l'holocauste nucléaire demeurait suspendue sur la tête de l'humanité.

...Dans un tel contexte il est possible de constater combien il est important de préserver le droit fondamental à la liberté de religion et à la liberté de conscience, comme des piliers essentiels de la structure des droits humains et fondement de toute société réellement libre. ...Si les premiers savent offrir de sûres garanties d'une correcte gestion des ressources et des secours, non moins que de respect des droits humains, substituant, là où c'est possible, à des formes de gouvernement injustes, corrompues ou autoritaire d'autres de type participatif et démocratique, n'est-il pas vrai qu'ils libéreront de cette façon les énergies civiles et économiques les meilleures de leur peuple ?

...Il arrive que l'Organisation des **Nations unies** s'élève toujours plus du simple stade d'institution de type administratif à celui de **centre moral**, dans lequel toutes les nations du monde se sentent chez elles.

...N'est-ce donc pas cela l'idéal mis en évidence dans la Charte des Nations Unies, quand elle pose comme fondement de l'Organisation "le principe de la souveraine égalité de tous ses membres" ? (art. 2, 1).

... La réponse à la peur qui assombrit l'existence humaine au terme du vingtième siècle est l'effort commun pour *construire la cité de l'amour* fondée sur les valeurs universelles de paix, de solidarité, de justice et de liberté. Et l'«âme» de la cité de l'amour est la culture de la liberté : la liberté des individus et des nations, vécue dans une solidarité et une responsabilité généreuses.»

Osservatore Romano 17.5.1995

Message du Pape pour les 50 ans de la fin de la guerre

«...12. Plus jamais la guerre ! Oui à la paix ! Ce sont les sentiments communément manifestés au lendemain de cet historique 8 mai 1945. Les six terribles années du conflit ont été pour tous une occasion de mûrir à l'école de la douleur : **les chrétiens aussi ont eu la possibilité de s'unir entre eux et de s'interroger sur les responsabilités de leurs divisions**. Ils ont en outre redécouvert la solidarité d'un destin commun entre eux et tous les hommes, de quelque nation qu'ils soient. De cette façon, l'événement qui a marqué le plus grand déchirement entre les peuples et les personnes s'est révélé pour les chrétiens être une **occasion providentielle** de prendre conscience d'une communion profonde dans la souffrance et le témoignage. Sous la croix du Christ, **les membres de toutes les Églises et Communautés chrétiennes ont su résister jusqu'au sacrifice suprême...**

En partageant la passion, ils ont pu se reconnaître frères et sœurs, expérimentant toute l'absurdité de leurs divisions...

13. L'onde de douleur, qui avec la guerre s'est déversée sur la terre, a poussé les croyants de toutes les religions à mettre leurs ressources spirituelles au service de la paix. Chaque religion, malgré des parcours historiques divers, a vécu des expériences particulières dans ces cinq décennies. Le monde est témoin que, depuis l'horrible tragédie de la guerre, **quelque chose de neuf est né dans la conscience des croyants des diverses confessions religieuses** : ils se sentent plus responsables de la paix entre les hommes et ont commencé à collaborer entre eux. La "Journée mondiale de prière pour la paix" à Assise, le 27 octobre 1986 a publiquement consacré cet engagement mûri dans la souffrance. Assise a révélé "le lien intrinsèque qui unit un authentique engagement religieux et le grand bien de la paix" (19). Dans les successives "Journées de prière pour la paix dans les Balkans" (à Assise les 9 et 10 janvier 1993 et dans la Basilique Saint-Pierre le 23 janvier 1994) la contribution spécifique requise des croyants pour la promotion de la paix par les armes de la prière et de la pénitence, a été mise en relief de manière particulière.

Le monde qui arrive à la fin du second millénaire, attend des croyants une action plus décisive en faveur de la paix. Aux représentants des Églises chrétiennes et des grandes religions, réunis à Varsovie en 1989 pour le cinquantième anniversaire du début du conflit...

C'est un devoir, à ce propos, de rappeler que justement de la terrible expérience de la guerre, est née l'Organisation des Nations unies, considérée par le pape Jean XXIII de vénérée mémoire "comme un des signes pour notre temps de la volonté de maintenir et de consolider la paix entre les peuples" (21). Du cruel mépris pour la dignité et les droits des personnes est née en outre la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Le cinquantième anniversaire des Nations Unies, que l'on célèbre cette année, devra être l'occasion de renforcer l'engagement de la communauté internationale au service de la paix. A cette fin, il faudra assurer à l'Organisation des Nations unies les instruments dont elle aura besoin pour poursuivre efficacement sa mission.

...Au souvenir de la seconde guerre mondiale et du chemin parcouru dans les décennies suivantes, je ne puis manquer d'évoquer pour les chrétiens **l'exigence d'un cœur nouveau**, capable de respecter l'homme et de promouvoir l'authentique dignité... enflammant toutes les volontés à surmonter les barrières qui les divisent, à accroître les liens de la mutuelle charité, à comprendre les autres, à pardonner à ceux qui ont fait l'injure; en vertu de son action, elle porte la fraternité à tous les peuples de la terre et fait fleurir en elle et toujours le règne de la paix tant désirée" (24)...»

Osservatore Romano 12.10.1995

Le Pape à l'Audience générale

«Je remercie vivement le Seigneur de m'avoir permis d'offrir ma contribution afin que l'Organisation des Nations unies accomplisse toujours plus efficacement la tâche pour laquelle elle fut fondée.

3. Pendant ces cinquante années nous avons été témoins d'une constante *recherche de la liberté* de la part d'hommes et de femmes courageux sous toutes les latitudes. Les révolutions non violentes de 1989 et la chute des barrières historiques entre l'Est et l'Ouest de l'Europe sont un témoignage vivant de l'aspiration incessante du cœur de l'homme pour ces valeurs fondamentales. Mise à l'épreuve par ces faits, **la *Déclaration des Droits de l'homme***, a montré son immuable actualité; ***Déclaration* dans laquelle fut solennellement affirmée la dignité de la personne humaine, avec les droits qui y sont attachés, à commencer par celui de la liberté de conscience et de religion.**

... 6. Chers frères et sœurs ! Proposant ces principes et ces projets d'action, j'ai visé à porter à l'assemblée des Nations la contribution de l'espérance chrétienne, qui fait regarder le monde avec la confiance responsable et active de qui croit à l'amour infini que Dieu a pour l'homme.»

Osservatore Romano 12.6.1995

Le Pape

«Ne fut-ce pas pour cela que, à la fin de la seconde guerre mondiale, on sentit le besoin de se tourner avant tout vers la vérité au sujet de l'homme ? **Telle est la signification de l'universelle *Déclaration des droits de l'homme*, dont l'encyclique *Pacem in terris* de mon vénéré prédécesseur Jean XXIII offre, à la lumière de la foi, un commentaire d'une grande autorité.**

Comme les paroles de ces articles sont actuelles ! Comme elles sont malheureusement tragiquement actuelles parfois ! **Et comme il est indispensable qu'une telle Déclaration devienne un critère constant de gouvernement pour les États et pour la Communauté internationale !»**

Osservatore Romano 9.1.1995

Le Pape au Corps diplomatique

«9. Nous allons célébrer dans quelques mois le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations unies : comment ne pas souhaiter qu'elle devienne toujours davantage l'instrument privilégié de la promotion et de la sauvegarde de la paix ? Ces dernières années, elle a multiplié les opérations de maintien de la paix, de même que les interventions destinées à faciliter la transition démocratique dans des États qui renonçaient au régime de parti unique. Elle a créé des tribunaux pour juger les responsables présumés de crimes de guerre.

Ce sont là des évolutions significatives qui incitent à souhaiter que l'Organisation se dote d'instruments sans cesse plus adaptés et efficaces, capables de soutenir ses ambitions. Dans le fond, les réalisations d'une Organisation comme l'ONU montrent bien que le respect des droits humains, l'exigence démocratique et l'observance de la loi sont les fondements sur lesquels doit reposer un monde infiniment complexe, dont la survie dépend de la place reconnue à l'homme comme fin véritable de toute politique.»

Osservatore Romano 26.10.1995

Le cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'État

«3. Dans son discours du 5 octobre dernier, le Saint-Père souhaitait que cette Organisation devienne toujours davantage un *“centre moral, où toutes les nations du monde se sentent chez elles, développant la conscience commune d'être, pour ainsi dire, une famille des nations”* (n° 14).

4. Par sa présence parmi vous, le Saint-Siège, sujet souverain de droit international, à finalité morale et religieuse, désire contribuer à donner à cette Organisation la vigueur spirituelle grâce à laquelle elle pourra défendre plus efficacement les principes de sa Charte fondatrice, qui constituent une référence incontournable dans les relations internationales.»

Osservatore Romano 29.9.1995

Le cardinal Angelo Sodano au Conseil de l'Europe

«Ayant déjà mis en place, depuis sa création, un espace européen dans lequel les principes de l'État de droit, les principes constitutionnels démocratiques et les droits de l'homme sont respectés, le Conseil de l'Europe a su relever les défis de l'élargissement et s'est transformé en instance d'accompagnement, de soutien et de promotion des réformes démocratiques engagées par les pays de l'Europe centrale et orientale.

L'Europe sociale est une préoccupation constante des Églises en Europe.

Je voudrais donc formuler au nom du Saint-Siège le vœu que tous les responsables de l'avenir de l'Europe cultivent toujours cette vision transcendante de l'homme qui, du reste, constitue *le patrimoine historique commun des chrétiens, des juifs et des musulmans*. Ce sont les éléments qui

ont permis aux peuples, de l'ouest et de l'est, du nord et du sud de l'Europe, de donner un sens à l'existence quotidienne, à la personne humaine, à la famille, fondement de notre civilisation.

De nos jours, on peut même dire que la construction de l'Europe est devenue un facteur qui demande, encourage et manifeste l'œcuménisme entre les Églises chrétiennes ainsi que le dialogue et la coopération avec les autres confessions religieuses présentes sur ce continent...

L'encouragement donné au mouvement œcuménique par la récente encyclique *Ut unum sint* du Pape Jean-Paul II, bien que visant en priorité le rapprochement des confessions chrétiennes à l'échelle planétaire, ne sera pas sans retombées positives et fécondes pour l'Europe.

Évidemment, les États qui aspirent à cette adhésion devront s'engager au respect des droits de l'homme, sur lequel repose la participation à cette Institution. **Certes, ces droits, si clairement énoncés dans la Déclaration universelle des Nations Unies en 1948 et dans la Convention européenne des Droits de l'Homme de 1950, sont devenus un patrimoine commun aux États modernes. Il faut cependant – et vous y insistez à juste titre – que ces droits soient effectivement inscrits dans les Constitutions et dans les législations des divers États et qu'ils soient dûment appliqués dans la vie de chaque communauté nationale.**

Le Saint-Siège est d'avis que la mise en œuvre des engagements pris par tous les pays membres au moment de l'adhésion est plus actuelle que jamais pour l'affermissement de cette Europe du droit et des peuples. En ce sens, il encourage les initiatives en cours au sein de cette Institution, pour mettre au point des mécanismes de contrôle du **respect des engagements pris et pour rendre plus rapide, et donc plus efficace, la justice rendue par la Cour des Droits de l'Homme.**»

Osservatore Romano 30.10.1995

Le cardinal Poupard pour le Saint-Siège à l'UNESCO

«...C'est pour moi un honneur et une joie de guider la Délégation d'observation du Saint-Siège chargée de vous apporter les vœux du Pape Jean-Paul II pour la XXVIIIe session de la Conférence générale de l'UNESCO...

Seul un dialogue persévérant, éclairé par les valeurs authentiques, comme le développement intégral, le respect des droits de l'homme et des peuples, est en mesure de transformer la société internationale en une "communauté de nations".

Lors de sa récente visite au siège des Nations unies, le Pape Jean-Paul II proposait d'élaborer une Charte des Droits des Nations, analogue à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.»

Osservatore Romano 10.5.1996

L'archevêque J.-L. Tauran

«On comprend alors la proposition hardie, formulée ici même par le Saint-Père au mois d'octobre dernier : si depuis 1948, il existe une Déclaration universelle des droits de l'homme, et qui a prouvé qu'elle était devenue une référence indispensable dans les relations internationales, il faudrait désormais penser à élaborer "un accord international analogue qui traite des droits des nations dans leur ensemble" (n° 6).

De cette orientation éthique dépend donc, selon Jean-Paul II, **la condition indispensable pour un nouvel ordre mondial** : le droit et les règles internationaux ne peuvent que reposer sur un consensus universel qui exprime des convictions et des comportements unissant vitalemment les peuples de la communauté internationale.

L'ONU devrait être ce laboratoire où s'élaborent des impératifs universels qui permettent de bâtir la paix.»

Osservatore Romano 4.10.1995

**Mgr Renato Raffaele Martino, observateur
permanent du Saint-Siège à l'ONU**

«L'unique et authentique royaume du Saint-Siège est celui de la conscience.

Une conséquence naturelle du concept d'active participation du Saint-Siège à la vie de la communauté internationale est le **soutien qu'elle offre à l'activité de l'Organisation des Nations unies qui, comme l'a souligné Paul VI dans son discours à l'Assemblée générale du 4 octobre 1965, "représente le chemin obligatoire de la cité moderne et de la paix mondiale".»**

Onu – Laïcisme

Osservatore Romano 2.8.1996

**Article *Tolérance et Avenir*
par Francesco Citterich**

«... Face à l'intolérance diffuse et préoccupante qui porte à des formes aiguës de nationalisme, d'extrémisme, de discrimination et à un manque de respect obtus envers la dignité humaine, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 48/126, a proclamé 1995 Année internationale de la Tolérance et a demandé à l'Organisation éducative, scientifique et culturelle des Nations Unies (UNESCO) d'assumer le rôle de guide dans l'organisation de cette Année...

Celle-ci sera possible seulement si on instille l'esprit de tolérance dans les individus et dans la société

...Il y a une étroite connexion entre tolérance, droits humains, démocratie et paix.

...Grâce au guide de l'Unesco, la Communauté internationale a élaboré une double approche pour arriver à une plus grande tolérance par une campagne de mobilisation de l'opinion publique; un effort est nécessaire pour produire un effet à long terme dans toutes les zones concernant l'éducation à la tolérance. Les objectifs et activités de l'Année de la Tolérance sont donc :

- 1) Créer une conscience publique sur l'argument...
- 2) Promouvoir la participation d'instituts culturels gouvernementaux et non gouvernementaux et d'agences de l'Onu...
- 3) Promouvoir la tolérance à travers l'éducation...
- 4) Renforcer la communication et la liberté d'expression.»

ANNEXE V

Texte du Magistère traditionnel sur le même thème

Léon XIII – Encyclique *HUMANUM GENUS* sur la secte des francs-maçons du 20.4.1884

(...) Or, le premier principe des naturalistes, c'est qu'en toutes choses la nature ou la raison humaine doit être maîtresse et souveraine. Cela posé, s'il s'agit des devoirs envers Dieu, ou bien ils en font peu de cas, ou ils en altèrent l'essence par des opinions vagues et des sentiments erronés. Ils nient que Dieu soit l'auteur d'aucune révélation. Pour eux, **en dehors de ce que peut comprendre la raison humaine, il n'y a ni dogme religieux, ni vérité, ni maître en la parole de qui, au nom de son mandat officiel d'enseignement, on doit avoir foi.** Or, comme la mission tout à fait propre et spéciale de l'Église catholique consiste à recevoir dans leur plénitude et à garder dans une pureté incorruptible les doctrines révélées de Dieu, aussi bien que l'autorité établie pour les enseigner avec les autres secours donnés du ciel en vue de sauver les hommes, c'est contre elle que les adversaires déploient le plus d'acharnement et dirigent leurs plus violentes attaques.

(...) A l'égard du Siège Apostolique et du Pontife romain, l'inimitié de ces sectaires a redoublé d'intensité. Après avoir, sous de faux prétextes, dépouillé le Pape de sa souveraineté temporelle, nécessaire garantie de sa liberté et de ses droits, ils l'ont réduit à une situation tout à la fois inique et intolérable, jusqu'à ce qu'enfin, en ces derniers temps, les fauteurs de ces sectes en soient arrivés au point qui était depuis longtemps le but de leurs secrets desseins : à savoir de proclamer que le moment est venu de supprimer la puissance sacrée des Pontifes romains et de détruire entièrement cette Papauté qui est d'institution divine. Pour mettre hors de doute l'existence d'un tel plan, à défaut d'autres preuves, il suffirait d'invoquer le témoignage d'hommes qui ont appartenu à la secte, et dont la plupart, soit dans le passé, soit à une époque plus récente, ont attesté comme certaine la volonté où sont les francs-maçons de poursuivre le catholicisme d'une inimitié exclusive et implacable, avec leur ferme résolution de ne s'arrêter qu'après avoir ruiné de fond en comble toutes les institutions religieuses établies par les Papes. (...)

De plus, en ouvrant leurs rangs à des adeptes qui viennent à eux des religions les plus diverses, ils deviennent plus capables d'accréditer **la grande erreur du temps présent**, laquelle consiste à reléguer au rang des choses indifférentes le souci de la religion, et à **mettre sur le pied de l'égalité toutes les formes religieuses.** ...la religion catholique, car, étant la seule véritable, elle ne peut, sans subir la dernière des injures et des injustices, tolérer que les autres religions lui soient égalées.

Quant à la morale, la seule chose qui ait trouvé grâce devant les membres de la secte maçonnique, et dans laquelle ils veulent que la jeunesse soit instruite avec soin, c'est celle qu'ils appellent morale civique – morale indépendante, – morale libre – en d'autres termes, morale qui ne fait aucune place aux idées religieuses.

Or, combien une telle morale est insuffisante, jusqu'à quel point elle manque de solidité et fléchit sous le souffle des passions, on le peut voir assez par les tristes résultats qu'elle a déjà donnés. (...)

Viennent ensuite les dogmes de la science politique. Voici quelles sont en cette matière les thèses des naturalistes : les hommes sont égaux en droits, tous et à tous les points de vue, sont d'égale condition. Étant tous libres par nature, aucun d'eux n'a le droit de commander à un de ses semblables, et c'est faire violence aux hommes que de prétendre les soumettre à une autorité quelconque, à moins que cette autorité ne procède d'eux-mêmes. Tout pouvoir est dans le peuple libre; ceux qui exercent le commandement n'en sont les détenteurs que par le mandat ou par la concession du peuple, de telle sorte que, si la volonté populaire change, il faut dépouiller de leur autorité les chefs de l'État, même malgré eux. La source de tous les droits et de toutes les fonctions civiles réside soit dans la multitude, soit dans le pouvoir qui régit l'État, mais quand il a été constitué d'après les nouveaux principes. En outre, l'État doit être athée. Il ne trouve, en effet, dans les diverses formes religieuses, aucune raison de préférer l'une à l'autre; donc, toutes doivent être mises sur un pied d'égalité.

(...) En effet, c'est par la volonté de Dieu que les hommes naissent pour être réunis et pour vivre en société; l'autorité est le lien nécessaire au maintien de la société civile, de telle sorte que, ce lien brisé, elle se dissout fatalement et immédiatement. L'autorité a donc pour auteur le même Être qui a créé la société. Aussi, quel que soit celui entre les mains de qui le pouvoir réside, il est le ministre de Dieu. Par conséquent, dans la mesure où l'exigent la fin et la nature de la société humaine, il faut obéir au pouvoir légitime commandant des choses justes, comme à l'autorité même de Dieu qui gouverne tout; et rien n'est plus contraire à la vérité que de soutenir qu'il dépend de la volonté du peuple de refuser cette obéissance quand il lui plaît.

De même, si l'on considère que tous les hommes sont de même race et de même nature et qu'ils doivent tous atteindre la même fin dernière, et si l'on regarde aux devoirs et aux droits qui découlent de cette communauté d'origine et de destinée, il n'est pas douteux qu'ils ne soient tous égaux. Mais, comme ils n'ont pas tous les mêmes ressources d'intelligence et qu'ils diffèrent les uns des autres, soit par les facultés de l'esprit, soit par les énergies physiques : comme enfin il existe entre eux mille distinctions de mœurs, de goûts, de caractères, rien ne répugne tant à la raison que de prétendre les ramener tous à la même mesure et d'introduire dans les instructions de la vie civile une égalité rigoureuse et mathématique.

...lâchez la bride aux passions populaires, brisez tout frein, sauf celui des châtements, vous aboutirez par la force des choses à un bouleversement universel et à la ruine de toutes les institutions : tel est, il est vrai, le but avéré, explicite que poursuivent de leurs efforts beaucoup d'associations communistes et socialistes; et la secte des francs-maçons n'a pas le droit de se dire étrangère à leurs attentats puisqu'elle favorise leurs desseins et que, sur le terrain des principes, elle est entièrement d'accord avec elles.

Chapitre VI

Œcuménisme : “...irréversible...”

Osservatore Romano 13.7.1995
Le Pape à l’Audience générale
“Le problème œcuménique”

« 4. De la comparaison douloureuse de cette situation historique avec la loi évangélique de l’unité est né le *mouvement œcuménique*, qui se propose de retrouver aussi l’unité visible entre tous les chrétiens, “pour que le monde se convertisse à l’Évangile et se sauve ainsi pour la gloire de Dieu” (UR, 1).

Le Concile porte un jugement différencié sur l’évolution historique des séparations. “Des communautés non négligeables – dit-il – se détachèrent de la pleine communion de l’Église catholique, **non sans faute des hommes des deux partis**” (UR, 3). Il s’agit ici du début de la séparation. Plus tard, la situation est différente : “Ceux qui sont nés à partir de ce moment, et ont été instruits dans la foi au Christ dans ces communautés, ne peuvent être accusés du péché de séparation, et l’Église catholique les accueille avec un amour fraternel et respectueux” (ibid.).

Avec le Concile Vatican II, l’Église catholique s’est engagée de manière irréversible à parcourir la voie de la recherche œcuménique, se mettant à l’écoute de l’Esprit du Seigneur. La voie œcuménique est désormais la voie de l’Église.

5. Nous devons encore noter que, selon le Concile, tous ceux qui sont séparés de l’Église catholique conservent une certaine communion – incomplète mais réelle – avec elle. En effet, ceux qui croient au Christ, et ont reçu le baptême, sont à juste titre reconnus par les fils de l’Église catholique “comme des frères dans le Seigneur”, même s’il y a des divergences, “que ce soit dans le champ de la doctrine, et donc aussi de la discipline, ou au sujet de la structure de l’Église” (UR, 3). Nous pouvons être unis avec eux grâce à plusieurs éléments de grande valeur, tels que “la parole écrite de Dieu, la vie de la grâce, la foi, l’espérance et la charité, et d’autres dons intérieurs du Saint-Esprit, et d’autres éléments visibles” (ibid.). Tout cela est le patrimoine de l’unique Église du Christ, qui “subsiste dans l’Église catholique” (LG, 8).

Eu égard aussi à l'œuvre évangélisatrice et sanctificatrice, la position du Concile est franche et respectueuse. Il affirme que les Églises et communautés ecclésiales ne sont pas tout à fait dépourvues de signification et de poids dans le mystère du salut. "L'Esprit du Christ ne refuse pas de se servir d'elles comme instruments du salut" (UR, 3).»

Osservatore Romano 14.12.1996
Le Pape à la rencontre avec le Patriarche
des Arméniens Karékine I Serkissian

«5. Comme je l'ai dit avec insistance dans la dernière Lettre encyclique *Ut unum sint*, consacrée à la recherche de l'unité entre les chrétiens, **la démarche œcuménique est à la fois un "dialogue de la conversion" (n. 35) et un "échange de dons" (n. 28)**. Par le dialogue, nous devons chercher sans cesse à rendre courageusement témoignage à la vérité, pour le service du Rédempteur du monde et du Seigneur de l'histoire. De part et d'autre, nos saints et nos martyrs nous appellent à une fidélité et à une communion toujours plus profondes, par amour pour le Corps du Christ.

6. Sainteté, vous faites partie des pionniers dans le domaine œcuménique. Vous avez été observateur de votre Église pendant trois sessions du deuxième Concile du Vatican et **vous avez pu être témoin de l'effort de ressourcement et de renouveau de l'Église catholique, ainsi que de son engagement irréversible en faveur de l'œcuménisme** qui en a été un des fruits. Vous avez pareillement déployé une activité œcuménique tout à fait remarquable, tant dans le cadre du Conseil œcuménique des Églises, sur le plan mondial, que dans celui du Conseil des Églises du Moyen-Orient, sur le plan régional. Nous avons d'ailleurs déjà pu nous entretenir de cet engagement commun au service de l'unité chrétienne, lors de votre précédente visite à l'Église de Rome, en 1983, quand vous veniez d'accéder à la charge de Catholicos de la Maison de Cilicie.»

Osservatore Romano 8.12.1996
Le Pape aux Évêques de Roumanie

«9. Votre rapport quinquennal m'a fait connaître *vos démarches en faveur des relations œcuméniques*, en particulier avec l'Église orthodoxe roumaine à laquelle appartient la majorité de la population. Je suis heureux de cette attention renouvelée de votre part. Je souhaite que vous puissiez continuer l'éducation des fidèles dans ce domaine, puisqu'ils sont appelés à prendre, sous votre conduite, le chemin vers la pleine unité. En ce qui vous concerne, je vous invite à maintenir et à intensifier les liens fraternel avec les frères séparés, qui ont eux aussi **pris le chemin du dialogue et de la réconciliation. Pour l'Église catholique, l'œcuménisme est maintenant une tâche urgente et irréversible, un témoignage de l'amour fraternel vécu avec patience**, "un impératif de la conscience chrétienne illuminée par la foi et guidée par la charité" (*Ut unum sint*, n. 8)»

10e anniversaire d'Assise

Osservatore Romano 20.10.1996

**Message du Pape au cardinal Arinze
pour le Congrès du dixième anniversaire d'Assise**

«**J'ai appris avec joie que, en souvenir de la mémorable Journée de Prière tenue le 27 octobre d'il y a dix ans, vous réunissez à nouveau à Assise à l'initiative des Familles Franciscaines, les croyants des diverses Traditions religieuses,** poussés par l'intention commune d'appeler la paix sur le monde, toujours menacé par de grandes tensions...

Loin de justifier les haines et les divisions, nous devons inciter nos fidèles à surmonter les barrières de l'incompréhension et des préjugés, favorisant l'ouverture aux autres dans le respect mutuel.

A l'occasion de la Journée mondiale de prière pour la Paix de 1986, je souhaitais que "l'esprit d'Assise" ne s'éteigne pas, mais continue de "contaminer" les hommes et les femmes, suscitant dans leur esprit le désir de se rencontrer et de se reconnaître suivant l'exemple de fraternité universelle offert à tous par saint François et sainte Claire d'Assise (cf *Insegnamenti* IX/2 [1986], p. 1265).»

Osservatore Romano 28.10.1996

**Télégramme du Pape pour les 10 ans d'Assise
signé par le cardinal Angelo Sodano, Secrétaire d'État**

«A l'occasion solennelle de la célébration eucharistique auprès du tombeau de saint François en ce dixième anniversaire Journée mondiale de prière pour la paix à Assise **le Souverain Pontife spirituellement présent adresse meilleurs vœux exprimant vive satisfaction pour l'initiative visant à répandre l'esprit d'Assise** et souhaite que cette noble rencontre serve à raffermir encore plus en chaque homme et femme de bonne volonté désir de promouvoir valeurs universelles du respect mutuel concorde et solidarité pour construire ensemble un avenir d'authentique paix implore les dons célestes du Seigneur par l'intercession du Père séraphique François et envoie à Votre Ém. qui préside les Sacrés Rites au Père Général O.F.M. aux Religieux congressistes et à toutes les personnes présentes la Bénédiction apostolique demandée.»

Osservatore Romano 28.10.1996

Le cardinal Etchegarray pour les 10 ans d'Assise

«**Chers Frères et Sœurs,**

Qui a vécu la rencontre d'Assise le 27 octobre 1986 a vu naître, paré des couleurs de l'arc-en-ciel, un jour entièrement nouveau qui est allé rejoindre, j'ose le dire, les sept jours de la Création. Ce jour, autour du pape Jean-Paul II, au cœur de la prière plus œcuménique à San Rufino et en présence de la prière des grandes religions devant cette Basilique, nous avons **pressenti** ce que peut être la vraie paix, celle qui reconnaît dans l'humanité entière la famille multicolore du même Dieu.»

Osservatore Romano 12.10.1996

**Discours du Secrétaire d'État, le cardinal Angelo Sodano
avant la lecture du message du Pape**

«**Illustres représentants des communautés chrétiennes et des religions mondiales...**

Vous savez tous combien il (le Pape) a voulu célébrer à Assise la première journée de prière pour la paix. Dans le message qu'il vous adressait il y a quelques années, lui-même rappelait ce jour-là : "J'ai beaucoup désiré cette rencontre, je l'ai voulue pour que, face au drame d'un monde divisé et sous la menace d'une guerre imminente, un même cri jaillisse du cœur de tous les croyants."

Aujourd'hui, dix ans après Assise, votre pèlerinage se joint de façon significative à celui de Rome, dans cette place historique du Transtévère...

"La paix est le nom de Dieu."

La guerre naît de l'égoïsme des hommes et de leur soif de domination, même si elle se déguise sous d'autres prétextes. **En éduquant les hommes à l'amour, les religions éduqueront les hommes à la paix...**

Nous tous qui croyons en Dieu, nous continuerons donc à travailler pour la paix dans le monde : ceci est l'engagement solennel que nous assumons ce soir...»

"...Nouvel Âge..."

Osservatore Romano 27.10.1995

**Message du Pape au cardinal Cassidy à l'occasion de la
rencontre organisée par la Communauté Saint Égide**

«Il m'est particulièrement agréable de faire parvenir, par votre entremise, un salut cordial aux illustres Représentants des Églises et Communautés chrétiennes et des grandes Religions mondiales...

...dans l'esprit du mémorable congrès d'Assise le 27 octobre 1986...

Je souhaite en cette occasion que "l'esprit d'Assise" ne s'éteigne pas mais, au contraire, multiplie son influence sur les consciences.

Cette année, après les étapes significatives de Jérusalem et d'Hiroshima en août, l'itinéraire rejoindra Florence où, avec l'intuition évangélique qui le caractérise, Giorgio **La Pira** invita plusieurs fois les représentants des diverses religions mondiales à dialoguer...

Une authentique expérience religieuse, en effet, s'accompagne assez fréquemment d'une aspiration à la fraternité universelle, qu'il est urgent aujourd'hui de mettre en valeur et de rendre manifeste.

Se retrouver ensemble pour invoquer la paix constitue la promesse d'un temps nouveau, l'aurore d'un nouvel âge...»

Martyrologe œcuménique

Le Pape au Rabbin Toaf "...Votre visite d'aujourd'hui est une bénédiction..."

(O.R. 15.4.1996)

Célébration œcuménique dans la cathédrale de Paderborn (O.R. 26.6.96)

Le Pape (debout) au Conseil Central des Juifs à Berlin (O.R. 24.6.96)

Osservatore Romano 5.7.1995**Le Pape à Poprad (Slovaquie)**

«...En témoignent les trois martyrs que j’ai eu la joie de proclamer saints hier matin à Kosice au cours d’une inoubliable célébration liturgique. **En témoignent les exemples héroïques de fidélité au Christ que donnèrent d’innombrables hommes et femmes durant les longues années de la sévère dictature communiste. Il y a parmi eux des personnes appartenant à différentes confessions chrétiennes**, que l’athéisme militant a uni dans une égale forme d’oppression et d’extermination. Tous, ils nous indiquent l’adhésion à l’Évangile comme la voie sur laquelle il est possible d’édifier une société caractérisée par l’authentique liberté, le respect de l’autre, la solidarité sans frontière.»

Osservatore Romano 26.8.1996**Le Pape à l’Angélus**

«Mais dans les siècles passés aussi, ils sont nombreux ceux qui, en diverses circonstances, ont versé leur sang pour le Christ, tant en Orient qu’en Occident. La division, qui est malheureusement intervenue entre les Église, ne rend pas moins précieux leur sacrifice !...»

2. Et que dire de la grande expérience du martyr, dans laquelle orthodoxes et catholiques, dans les pays de l’Est européen, ont été uni durant ce siècle ? Persécutés par un implacable pouvoir athée, de nombreux témoins de l’Évangile ont “complété” dans leur chair la passion du Christ (cf Col 1, 24). **Vrais martyrs du vingtième siècle, ils sont une lumière pour l’Église et l’humanité...**

Si au terme du second millénaire, “elle est de nouveau devenue l’Église des martyrs” (*Tertio Millennio adveniente*, n. 37), **nous pouvons espérer que leur témoignage recueilli avec soin dans de nouveaux martyrologes**, et surtout leur intercession, hâtera le temps de la pleine communion entre les chrétiens de toutes les confessions, et spécialement entre les vénérées Églises Orthodoxes et le Siège Apostolique...»

Osservatore Romano 3.7.1995

«Un thème, celui de la rencontre de diverses traditions chrétiennes, que le Saint Père a repris dans l’après-midi du dimanche durant le dialogue avec les catholiques de rite byzantin, **et rendu encore plus concret dans la prière du Pape devant le monument qui rappelle, à Presov, les 21 Martyrs Calvinistes.**»

Osservatore Romano 3.7.1995**Le Pape en Slovaquie**

«J’ai fait référence aussi à ce Martyrologe dans la Lettre apostolique *Tertio Millennio adveniente*, exhortant à le mettre à jour, depuis les atroces expériences de notre siècle, en le complétant avec les noms des martyrs qui ont ouvert le chemin vers le nouveau millénaire du christianisme (cf n. 37). Le martyre les unit à tous les croyants au Christ, tant en Orient qu’en Occident,

avec lesquels nous attendons encore de rejoindre la pleine communion ecclésiale (cf n. 34).

...C'est seulement sur la base du respect mutuel des droits et des devoirs des majorités et des minorités **qu'un État pluraliste et démocratique peut vivre et prospérer.**»

Osservatore Romano 15.4.1996
Le Pape reçoit le rabbin de Rome
pour les 10 ans de la visite à la Synagogue

«**2. L'initiative de rappeler concrètement ma visite du 13 avril 1986 à la Synagogue est vraiment très opportune.** S'il est vrai, en effet, que le souvenir est un point d'appui qui nourrit tout anniversaire, il est d'autant plus vrai que, dans le domaine des relations judéo-chrétiennes, il prend une importance particulière...

3. Chers amis, en vous accueillant j'ai dit que votre visite d'aujourd'hui était une bénédiction. Je souhaite qu'elle puisse appeler la bénédiction du Très-Haut non seulement sur nous et sur nos Communauté, mais aussi sur l'humanité entière.

Je vous remercie encore avec l'expression qui vous est chère : *Todâ rabbâ*, expression que je fais mienne pour montrer combien je me sens proche de vous.»

“...La même vérité...”

Osservatore Romano 30.6.1995
Homélie de la Messe du Pape
avec la participation du Patriarche orthodoxe Bartholomée I

«Avec une intense émotion nous évoquons aujourd'hui sa figure, parce qu'en ce jour solennel **l'Église de Rome reçoit le Patriarche de Constantinople Bartholomée...**

Nous aussi, successeurs de Pierre et d'André, unis aujourd'hui dans la vénération des saints apôtres Pierre et Paul, nous désirons éclairer notre rencontre de la lumière de l'Évangile de Jean, **afin qu'il soit évident pour tous que la même vérité sur le Père et sur le Fils a été professée par nous et annoncée en commun....**

6. La liturgie d'aujourd'hui, si solennelle, s'enrichit d'un rite significatif : *l'imposition des palli*.

Les palli, que l'Évêque de Rome impose aujourd'hui sur les épaules des nouveaux Métropolitains, sont l'expression d'un lien spirituel spécial avec la confession et le témoignage de saint Pierre à Rome et avec le ministère de son successeur.

Le Christ nous envoie aussi deux à deux comme annonciateurs de son Évangile en Orient et en Occident ?

Le Christ nous envoie ensemble, afin que ensemble nous Lui rendions témoignage. Nous ne pouvons donc pas rester séparés ! Nous devons cheminer ensemble, car telle est la volonté de Notre Seigneur...»

Osservatore Romano 18.11.1995

Le Pape à la Réunion plénière du Conseil Pontifical pour l'Unité des Chrétiens

«...Pour ma part, trente ans après la promulgation du décret conciliaire *Unitatis redintegratio*, j'ai voulu renforcer et approfondir cette orientation en publiant l'encyclique *Ut unum sint*, réaffirmant ainsi la validité des principes que le Concile a établis pour l'engagement œcuménique de l'Église catholique...

L'expérience a montré que l'effort de renouveau de l'Église et l'effort œcuménique sont inséparables. En effet, le renouveau a permis de jeter un autre regard sur nos frères chrétiens et sur leurs communautés. L'engagement œcuménique nous permet en outre de poursuivre notre renouveau, dans la fidélité tout en tenant compte de l'attente de nos frères. J'ai voulu et je veux de nouveau encourager cette immense entreprise et raviver sans cesse l'espérance confiante fondée sur la parole du Seigneur. Et nous savons que cette espérance ne peut pas décevoir (cf Rm 5, 5)...

Pour cela, vous avez examiné comment le *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme* a été reçu dans les différentes Églises locales, car la réception active des orientations œcuméniques du deuxième Concile du Vatican est plus que jamais nécessaire. L'application du *Directoire* doit conduire à l'assimilation des orientations dans toute l'Église catholique, surtout dans les régions où les situations politiques et sociales, ou même les tensions religieuses, n'en ont pas jusqu'ici donné la possibilité...

Plus cet accord sera authentique, plus nous pourrons reconnaître que sur certains points il existe une unité de la foi, les différences portant sur les expressions, tributaires des traditions spirituelles et intellectuelles, qui se sont développées à une époque où nous n'avions pas les relations de dialogue qui se tissent aujourd'hui...

Depuis 1965, un *Groupe mixte de travail* avec le Conseil œcuménique des Églises fonctionne activement...

8. L'évaluation de la situation œcuménique et l'engagement à demander une formation œcuménique plus poussée dans les séminaires et les facultés de théologie sera une contribution importante aux aspects œcuméniques de la préparation du *grand Jubilé de l'An 2000*.»

Juifs

Osservatore Romano 24.6.1996

Le Pape à Berlin au Conseil Central Juif

«5. A l'occasion de ma visite du 13 avril 1986 à la Synagogue de Rome, j'ai souligné “que l'Église du Christ découvre son «lien» avec le judaïsme en scrutant son propre mystère. **La religion juive n'est pas «extrinsèque», mais d'une certaine manière, elle est «intrinsèque» à notre religion.** Nous avons donc envers elle des relations que nous n'avons avec aucune autre religion”. Approfondir toujours plus ces relations demeure une importante résolution pour l'Église.»

“...Convergences doctrinales...” (1)

Osservatore Romano 24.8.1995

Le Pape à l'audience générale

«1. Dans le domaine de l'actuel effort œcuménique, nous voulons aujourd'hui tourner le regard vers les nombreuses Communautés ecclésiales apparues en Occident de la période de la Réforme jusqu'au Concile. Vatican II rappelle que ces communautés ecclésiales "confessent ouvertement Jésus-Christ comme Dieu et Seigneur et unique médiateur entre Dieu et les hommes, pour la gloire d'un seul Dieu, Père et Fils et Saint-Esprit" (*Unitatis redintegratio*, 20)

...

5. La voie qui reste à parcourir est encore longue. Il faut la poursuivre avec foi et courage, sans légèreté ni imprudence. **La connaissance réciproque et les convergences doctrinales atteintes ont eu comme conséquence une reconfortante croissance affective et effective dans la communion.»**

Osservatore Romano 25.6.1995

Le Pape aux scouts

«5. La méthode scout, en outre, justement parce qu'elle respecte les desseins qui sont tracés par Dieu Père et Créateur pour chaque personne, est acceptée et pratiquée par des garçons et jeunes gens de diverses confessions religieuses et traditions culturelles, formant une des plus fortes expériences de fraternité universelle de notre siècle, fraternité dont le besoin est grand aujourd'hui. **Une telle dimension œcuménique et interreligieuse est toujours plus importante et doit être encouragée. En particulier, la vocation œcuménique du scoutisme** doit être vécue par tous les scouts chrétiens et avant tout catholiques, à qui il est demandé un témoignage particulier de communion et d'unité.»

“...Un nouveau respect réciproque...” (2)

Osservatore Romano 22.1.1995

Le Pape en Asie (Colombo)

«2. En quittant l'Asie, je répète ma profonde estime pour le *fort sens religieux qui caractérise bien des sociétés asiatiques*. **Je suis fermement convaincu que, dans l'histoire humaine, le moment est arrivé pour les fidèles des diverses religions de trouver un nouveau respect réciproque.** Dans un monde qui devient toujours plus interdépendant, il y a un grand besoin de dialogue et de coopération entre les croyants, afin de pouvoir construire l'avenir de la famille humaine sur le fondement solide du respect de l'inaliénable dignité de chaque personne, d'une justice égale pour tous, de la tolérance et de la solidarité dans les rapports humains.»

Osservatore Romano 26.1.1995

1) Le Pape J.-P. II a réussi là où les Papes précédents n'avaient pas réussi ...ouf ! enfin ! ... Maintenaat il s'agit de voir qui s'est convertit ... et à quoi !...

2) Après Nouvel Âge ... nouvelle voie ... maintenant : nouvelle messe ... nouveau Droit Canon...

Le Pape à l’audience générale

«Au cours des siècles, les divisions ont malheureusement introduit un trouble profond dans la communauté chrétienne. Elles ont provoqué des failles et des séparations tour à tour graves et dramatiques, cause souvent de pénibles souffrances. Aucune division pourtant n’a pu briser la communion fondamentale qui demeure entre ceux “qui invoquent la Trinité et professent la foi en Jésus Seigneur et Sauveur” (ibid., n. 1).

4. Obéissant à la volonté du Christ, qui a prié pour l’unité des disciples, et confiants dans le soutien de l’Esprit Saint, le *mouvement œcuménique* s’emploie avec un dévouement persévérant à promouvoir les éléments d’unité et à résoudre les éventuelles divergences, de manière à faire grandir la communion partielle déjà existante jusqu’à la pleine unité dans la foi, dans les sacrements et l’harmonieuse articulation des équipes ecclésiales.

Les différentes initiatives promues par le mouvement œcuménique, comme même le vrai dialogue théologique, tendent, chacune pour sa part, à un unique but : arriver à l’unité voulue par le Seigneur. Cette année même nous avons des raisons de remercier le Seigneur pour tant de signes d’espérance que suscite en nous la recherche de l’unité.

Les diverses formes de *dialogue* font progresser sur le chemin déjà heureusement tracé. **On est arrivé ainsi à d’importants éclaircissements et, pour certains thèmes décisifs comme celui de la “justification”, la recherche accomplie nous a rapprochés d’une compréhension commune.**

Dans un tel contexte, comment ne pas se souvenir que j’ai pu récemment signer une *déclaration christologique* avec le Patriarche de l’Église assyrienne d’Orient Mar Dinkha IV, dans laquelle nous confessons ensemble la foi commune en Jésus-Christ, Verbe de Dieu fait Homme, vrai Dieu et vrai Homme ? **Avec une telle déclaration, une controverse avec cette Église qui dura plus de 1500 ans s’est dissipée.** On a ainsi la confirmation que, au moyen du dialogue, malgré la distance dans le temps et la culture, il est possible de clarifier les malentendus et les préjugés.

Les résultats intermédiaires atteints jusqu’à maintenant montrent que des obstacles apparemment insurmontables peuvent devenir une *occasion de faire grandir* la pleine connaissance de la vérité.»

“...La profonde estime de l’Église pour le bouddhisme et l’hindouisme...”

Osservatore Romano 22.1.1995

Le Pape au Sri Lanka

«Cela fait venir à l’esprit le passage de la *Déclaration sur les Religions non chrétiennes* du Concile Vatican II, qui exprime la profonde estime de l’Église pour les antiques religions de l’Asie, et en particulier pour le Bouddhisme et l’Hindouisme. C’est ce que nous lisons dans le document *Nostra Ætate*.

L'Église respecte ces religions à cause de leur habileté à instiller un profond sens religieux dans la vie de leurs disciples. Les hommes et les femmes observent les différentes religions pour trouver des réponses aux profonds et obsédants mystères qui entourent l'existence humaine...

C'est ce que Dieu veut pour vous. C'est la volonté de Dieu pour le Sri Lanka ! *Pardon, réconciliation, paix* : c'est le défi qui vous attend : vous tous, Cinghalais et Tamouls – Bouddhistes, Hindouistes, Musulmans, Chrétiens, et tous les hommes et les femmes de bonne volonté. C'est le défi que vous devez affronter.»

Osservatore Romano 30.6.1995

Texte de la Déclaration commune du Pape et du Patriarche Bartholomée I

« Notre rencontre a eu lieu dans le sillage des autres grands événements qui ont vu nos Églises déclarer leur volonté de renvoyer à l'oubli les anciennes excommunications et d'avancer sur la voie de la restauration de l'entière unité...

La Commission mixte a pu déclarer que nos Églises se reconnaissent comme Églises sœurs, responsables ensemble de la sauvegarde de l'unique Église de Dieu, dans la fidélité au dessein divin, de manière toute spéciale en ce qui concerne l'unité.

...Au cours de l'histoire et du passé plus récent, il y eut des offenses réciproques et des actes de vexation; malgré cela, nous nous apprêtons, en cette circonstance, à demander au Seigneur sa grande miséricorde, nous invitons à se pardonner réciproquement et à manifester une ferme volonté d'instaurer un nouveau rapport de fraternité et de collaboration active.

7. Ils portent dans leur cœur les préoccupations de l'humanité entière, indépendamment de toute discrimination de race, couleur, langue, idéologie et religion.

Nous encourageons donc le dialogue, non seulement entre les Églises chrétiennes, mais encore avec les diverses religions et surtout celles qui sont monothéistes...»

Jubilé "...Assise est toujours un peu le modèle..."

Osservatore Romano 3.3.1995

Le Pape au clergé romain

«5. Dans la Lettre apostolique *Tertio Millennio adveniente* j'ai souligné, entre autre, la dimension œcuménique et de dialogue interreligieux du prochain Jubilé...

Il s'agit maintenant de continuer, sans se lasser, à placer l'engagement œcuménique parmi les priorités pastorales des diocèses, faisant mûrir les germes d'espérance qui ont été semés.

Les rapports avec les frères juifs, qui peuvent se prévaloir à Rome d'une présence antérieure à celle des chrétiens, devront à leur tour être mis plus en évidence en ce Jubilé, de manière que les célébrations en Terre Sainte trouvent un équivalent adéquat à Rome...

J'ai ainsi abordé un des points soulevés dans la discussion : le dialogue œcuménique et le dialogue interreligieux. Peut-être pouvez-vous vous souvenir de l'expérience d'Assise. Des ren-

contres de prières ont lieu, **mais Assise reste toujours un peu le modèle**. Quelques initiatives de ce type peuvent aussi être prévues, quelques initiatives spécialement tournées vers le Jubilé de l’an 2000.»

Osservatore Romano 18.2.1996
Le Pape au Comité central du Jubilé

«Le Concile représente en effet comme la “porte sainte” de ce nouveau **printemps** de l’Église que le Jubilé devra révéler...

Je souhaite la bienvenue spécialement **aux représentants des Églises et Communautés ecclésiales non catholiques** qui, par leur présence, rendent plus concret le vœu de célébrer les deux mille ans de la naissance du Christ “si non encore pleinement unis, du moins plus proches”.»

Osservatore Romano 16.12.1995
Le Secrétaire général du Comité central du
Grand Jubilé de l’An 2000, Archevêque Sebastiani

«...Le Comité central a été constitué le 16 mars 1995... composé de huit Commissions et de quatre Comités.

La Commission œcuménique a un rôle prédominant en ce qui concerne la dimension œcuménique que le Saint-Père a voulu imprimer à l’échéance de la fin du second millénaire, afin que les églises chrétiennes se trouvent plus prêtes et plus proches quant à la reconstitution de l’unité de l’Église du Christ. Les premiers pas ont été déjà entrepris par le Conseil œcuménique des Églises et le Patriarcat œcuménique de Constantinople. **La Commission pour le Dialogue interreligieux devra préparer le terrain pour rendre possibles des rencontres dans les lieux saints communs aux trois religions monothéistes**. *La Commission sociale* sera chargée d’imprimer aux célébrations du Jubilé l’aspect social déjà présent depuis plus de trois mille ans dans la religion juive. **La Commission des Nouveaux Martyrs** devra prendre contact avec les églises qui viennent de sortir de la persécution totalitaire nazie et communiste afin que ne soient pas perdus les témoignages d’héroïcité de nombreux “soldats inconnus” du Christ qui ont su offrir leur vie pour rester fidèles à la foi chrétienne...»

Osservatore Romano 27.1.1996
Le Pape

«Nous devons nous transformer de “confesseurs séparés” en “confesseurs unis”. Le Christ ne peut être divisé, comme nous l’avons lu dans la liturgie de dimanche passé (cf I Cor 1, 13).

L’An 2000 approche. Il porte avec lui un défi œcuménique particulier. A l’occasion du Grand Jubilé, nous devons chercher à nous présenter devant le Christ, sinon pleinement unis, du moins plus proches, moins divisés et plus désireux de **l’unité organique** voulue par le Christ.»

“...Ma plus grande estime pour les fidèles du bouddhisme...”

Osservatore Romano 21.1.1995

Le Pape au Sri Lanka (Asie)

«2. Je désire que ma visite soit un signe de la profonde estime que je nourris pour tous les habitants du Sri Lanka. **En particulier, j’exprime ma plus grande estime pour les fidèles du Bouddhisme, la religion principale au Sri Lanka avec ses *Brahmaviharas*, les quatre grandes valeurs de *Metta, Karuna, Mudita et Upekkha* : cordialité, compassion, sympathie et équanimité; avec ses valeurs transcendantes et les joies des *Shanga* exprimées si splendidement dans les *Theragathas*.**

...Je désire assurer tous, indépendamment de leur formation religieuse, ethnique ou culturelle, du fait que la béatification du serviteur de Dieu, le père Joseph Vaz, bien qu’étant un événement principalement catholique, est en même temps un sincère hommage aux profondes traditions religieuses de tout le peuple de cette terre !

Dieu bénisse le Sri Lanka ! Puisse-t-Il lui concéder la paix ! Longue vie ! Salut !»

“...J’estime cordialement votre travail...”

Osservatore Romano 8.6.1995

Le Pape aux Bouddhistes

«Le Saint-Père s’est ensuite tourné vers un groupe de bouddhistes venu du Japon. Nous publions une traduction des paroles du Pape :

“Chers bouddhistes japonais, bienvenue à Rome.

J’estime cordialement votre travail assidu pour le bonheur de l’humanité et pour la construction de la vraie paix dans le monde.

Je désire sincèrement que votre visite à Rome soit utile à la promotion toujours plus grande du dialogue interreligieux.

Rendons grâce à Dieu !»

Osservatore Romano 18.1.1996

Le Pape à l’audience générale

«On a noté opportunément que, en écoutant les paroles dites à la cène, les chrétiens ne peuvent pas penser avec une amertume compréhensible à leurs eucharisties séparées. C’est en effet le signe le plus grave de la division entre les chrétiens. Surmonter de telles divisions, c’est justement le but des initiatives du mouvement œcuménique – prières, études, dialogue, collaborations – , toutes orientées vers une fin : pouvoir enfin célébrer ensemble la Cène du Seigneur, réconciliés et en pleine communion. Combien il est donc important de persévérer dans la prière !

...En dernière analyse, les nombreux dialogues interconfessionnels tendent tous, dans les actes, directement ou indirectement, à surmonter les divergences existantes et à rétablir la pleine

unité de tous les croyants au Christ. Les chrétiens ont pris désormais une plus grande conscience des éléments de foi qu’ils ont en commun...

Cela doit permettre de résoudre maintenant l’évidente anomalie que constitue une communion qui n’est pas entière.»

Osservatore Romano 10.8.1995
Le Pape à l’audience générale au sujet de
l’œcuménisme avec les Églises orientales

«4. Concernant les aspects de l’intercommunion, le récent Directoire œcuménique confirme et spécifie ce qui avait déjà été affirmé au Concile, à savoir qu’une certaine intercommunion est possible, car les Églises orientales ont de vrais sacrements, surtout le sacerdoce et l’eucharistie.

Sur ce point délicat, des indications spécifiques ont pu être dégagées, selon lesquelles tout catholique, lorsqu’il lui est impossible de joindre un prêtre catholique, peut recevoir d’un ministre d’une Église orientale les sacrements de pénitence, d’eucharistie et d’onction des malades (Directoire, 123). Réciproquement, les ministres catholiques peuvent licitement administrer les sacrements de pénitence, d’eucharistie et d’onction des malades aux chrétiens orientaux qui les demandent. On doit de toute façon éviter toute forme d’action pastorale qui ne serait pas pleinement respectueuse de la dignité et de la liberté de conscience (Directoire, 125). Des formes de communication dans les choses sacrées sont aussi prévues et disposées dans d’autres cas spécifiques, en présence de situations concrètes particulières

Il y a aussi une légitime diversité dans la transmission de l’unique doctrine reçue des Apôtres. Les différentes formules théologiques de l’Orient et de l’Occident se complètent assez fréquemment, plutôt qu’elles ne s’opposent.

Nous ne pouvons qu’approuver et répéter le vœu que “croisse la collaboration fraternelle avec eux, en esprit de charité et bannissant tout sentiment de rivalité querelleuse” (UR, 18).»

Osservatore Romano 10.4.1995
Message du Pape pour l’élection du
Patriarche arménien Karékine Serkissian

«A tous les fils de l’Église arménienne apostolique j’envoie également mon salut affectueux; je demande à Dieu de les garder dans une fidélité constante à leur identité chrétienne...

Ce rapprochement est devenu encore plus étroit lors de la mémorable visite que le regretté Catholicos fit au Pape Paul VI, au mois de mai 1970, rencontre au cours de laquelle **ils signèrent ensemble une importante déclaration commune**. Depuis ce moment-là, des délégations de nos deux Églises n’ont cessé d’échanger des visites pour approfondir ces liens d’unité qui doivent nous rassembler un jour autour de la même table eucharistique.»

Osservatore Romano 23.1.1995
Le Pape à l’Angélus

«2. Ce dimanche est dans “l’octave de prière pour l’unité des chrétiens”, qui va du 18 au 25 janvier.

Les contacts fraternels, le dialogue attentif à la vérité, la collaboration constante tendue vers le bien du prochain sont une aide indubitable sur le chemin vers le rapprochement de la pleine communion que le Seigneur réalisera certainement un jour.»

Osservatore Romano 31.8.1995

Le Pape

«2. Le problème de l'œcuménisme n'est pas, toutefois, de faire surgir du néant une unité qui n'existe pas encore, mais de vivre pleinement et fidèlement, sous l'action du Saint-Esprit, l'unité dans laquelle l'Église a été constituée par le Christ. C'est ainsi que s'éclaircit le vrai sens de la prière pour l'unité et des efforts entrepris pour garantir l'entente entre les chrétiens (cf Encyclique *Ut unum sint*, n. 21).»

Le Liban : un modèle d'œcuménisme

Osservatore Romano 15.12.1995

Message à l'Assemblée spéciale pour le Liban du Synode des Évêques

«19. Notre pays a sa propre spécificité, fruit de l'histoire qui lui est propre : c'est un pays **intercommunautaire**; c'est notre formule de convivialité respectueuse de l'identité culturelle de chacune de nos communautés. Chaque religion, justement parce qu'elle s'incarne, s'exprime à travers une culture; notre appartenance religieuse, qu'elle soit chrétienne ou musulmane, a nécessairement une dimension sociologique et communautaire : elle marque notre vie familiale, sociale et spirituelle. Nous ne pouvons donc nous permettre une désagrégation de notre communauté, sous peine de perdre notre vitalité. C'est donc cette structure intercommunautaire qui permet notre convivialité islamico-chrétienne, dans un **climat de liberté, d'égalité** devant la loi et de **collaboration** sincère, convivialité qui a fait du Liban, selon ce qu'affirme Jean-Paul II, "*plus qu'un pays, un message et un modèle, tant pour l'Orient que pour l'Occident*" (3).»

Osservatore Romano 23.3.1995

Symposium sur les relations catholico-luthériennes

«Le cardinal **Ratzinger** a souligné avant tout dans son intervention les progrès atteints dans le dialogue entre catholiques et luthériens dans ces 30 années postconciliaires, à travers lequel les difficultés sur la doctrine de la justification "*ont été en grande partie surmontées*". Le prélat a révélé qu'un document élaboré par la commission mixte catholico-luthérienne, constituait "un fait important, mais qui laisse encore quelques questions en suspens". **Nonobstant les "diverses nuances", la doctrine de la "justification", ou plutôt du salut, ne divise plus les catholiques des luthériens comme dans le passé, alors qu'au seizième siècle ce fut un des points névralgiques de la rupture entre Luther et l'Église de Rome...**

Selon le cardinal Ratzinger, d'autres éléments sur lesquels luthériens et catholiques se sont notablement rapprochés sont "la compréhension de la Bible et l'Eucharistie, alors que demeurent des difficultés quant au ministère sacerdotal". Le prélat a quand même affirmé qu'il estime que

durant ces trente années “le rapprochement théologique, spirituel et humain entre les chrétiens est un don de Dieu pour ce siècle”.»

10 ans d'Assise

Osservatore Romano 12.10.1996
Le Pape au cardinal Angelo Sodano
pour les 10 ans d'Assise

«...En ce mois d'octobre, il y a dix ans que j'ai convoqué à Assise en 1986 des fidèles de traditions religieuses différentes à une réunion extraordinaire de prière pour la paix...

Cela m'est d'un profond réconfort de constater que la semence, jetée il y a quelque dix ans à Assise, continue de germer.

Je serai en esprit avec affection et gratitude auprès de tous les participants, qui **s'engagent généreusement pour faire en sorte que l'esprit d'Assise ne se perde pas** mais se répande de plus en plus.»

“...Irréversible...”

Osservatore Romano 31.5.1995
Le cardinal E. I. Cassidy
Conférence de presse pour la présentation
de l'encyclique *Ut unum sint*

«La relecture des textes conciliaires conduit le Pape à réaffirmer le plus solennellement possible l'engagement de l'Église catholique à rétablir la pleine unité visible de tous les disciples du Christ. **Il rappelle au lecteur de l'Encyclique que, “avec le Concile Vatican II, l'Église catholique s'est engagée de manière irréversible à parcourir le chemin de la recherche œcuménique,** se mettant comme à l'écoute de l'Esprit du Seigneur, qui enseigne comment lire attentivement les *signes des temps*” (n.3).

...Affirmant qu'“une meilleure connaissance réciproque, déjà réalisée [entre les chrétiens], et les convergences doctrinales retrouvées, qui ont comme conséquence une croissance affective et effective de la communion, ne peuvent suffire”, elle s'engage à guider l'Église vers “la fin ultime du mouvement œcuménique et le rétablissement de la pleine unité visible de tous les baptisés” (n. 77)...

Dans ce dernier contexte, elle reprend un argument qui lui est très cher, c'est la possibilité d'*un martyrologe commun*. **De la constatation que les martyrs catholiques, orthodoxes, anglicans et protestants ont donné leur vie pour leur foi au Christ, le Saint-Père tire l'argument suivant : “Si l'on peut mourir pour la foi, cela démontre que l'on peut atteindre le but même quand il s'agit d'autres formes de la même exigence”** (n. 84). Il a à l'esprit, avec cette affirmation, *de retrouver l'unité* qui, selon l'expression de saint Cyprien, *exige le sacrifice*.

...*Lorsque j'affirme – écrit le Pape – que pour moi, Évêque de Rome, l'engagement œcuménique est une des priorités pastorales de mon pontificat, ma pensée va au grave obstacle que constitue la division pour l'annonce de l'Évangile...*»

Osservatore Romano 27.1.1995

Le cardinal Cassidy lors de la conclusion de la Semaine pour l'unité des chrétiens

«Un jour, à l'heure que le Seigneur choisira, il y aura parmi nous une fête, une grande fête. **Cela arrivera quand Il soulèvera le voile des divisions, qui appauvrissent et font écran à la lumière de notre témoignage, et qu'Il les guérira; quand Il bouleversera, fera chavirer et vaciller nos certitudes;** quand Il nous accordera la joie de son salut, par son amour pour nous, durant une unique fête, Table de Vie...

Mes tâches et mon ministère m'ont confirmé dans cette certitude. J'ai eu – et j'ai – les moyens, croyez-moi, de constater que tout dépend de notre disposition intérieure au repentir : comme le dit Paul à la communauté de Galatie...

Chaque difficulté entre les chrétiens, chaque combat, chaque inimitié entre eux, a pour cause principale leur refus de ce changement intérieur...

Notre vue est souvent obscurcie, nos yeux n'aperçoivent pas le chemin que le Seigneur a tracé pour nous.»

Le nouveau Cathéchisme

Osservatore Romano 16.3.1995

Le cardinal O'Connor parlant du Nouveau Catéchisme

«**Le Catéchisme entier est imprégné d'un esprit de compréhension envers ce qui unit catholicisme et judaïsme,** à partir des premiers chapitres dans lesquels sont traitées l'unité entre Ancien et Nouveau Testament et la valeur intrinsèque de l'Écriture.»

Commentaires de Francis Piro dans

l'Osservatore Romano 16.3.1995

Le nouveau Catéchisme de l'Église catholique marque un pas novateur et important dans la façon de traiter du sujet du judaïsme, a souligné le rabbin Jack Bemporad, directeur du *Centre pour la compréhension entre chrétiens et juifs* de l'Université du Sacré-Cœur à Fairfield (Connecticut), durant une conférence donnée le 23 février dernier à Manhattan, à laquelle a aussi pris part le cardinal John Joseph O'Connor.

Le Catéchisme, fut-il dit entre autre, prend une position décisive face à certaines incompréhensions du passé et indique clairement les principes d'une nouvelle ère de respect et de dialogue entre catholiques et juifs.

Faits œcuméniques concrets

Osservatore Romano 2.5.11995 Le cardinal Silvestrini présentant la Lettre apostolique *Orientale lumen*

«c) il est indispensable de *grandir dans la connaissance réciproque* : le Pape indique quelques moyens concrets pour une meilleure connaissance de l’Orient chrétien parmi les catholiques;

d) pour mieux se connaître il faut se fréquenter plus souvent, à cet égard :

– le Pape privilégie les monastères, comme lieux de rencontre entre catholiques latins et orientaux et entre catholiques et orthodoxes. A ce point de vue Jean-Paul II dit une parole très importante : la rencontre et le dialogue entre moines catholiques et orthodoxes peut être, et est déjà en partie, “un admirable pont de fraternité, où l’unité vécue resplendit encore plus que quand elle peut apparaître dans le dialogue entre les Églises” (n. 9). Entre les moines, justement à cause de cette affinité, le rapport de communion peut mettre encore plus en évidence ses effets quand ils sont déjà acquis dans les dialogues œcuméniques officiels;

– **il réclame la disponibilité à accueillir des étudiants et des savants des Églises orientales dans les Universités pontificales et dans les autres institutions académiques catholiques;**

– il souhaite que se développent, aussi à Rome, des lieux destinés à l’hospitalité des frères d’Orient;

– **il voit favorablement la multiplication de jumelages entre paroisses catholiques et orthodoxes;**

– **comme il souhaite l’intensification de pèlerinages communs aux lieux de martyres communs...»**

Osservatore Romano 25.8.11995 Le cardinal Alfonso Lopez Trujillo à un congrès islamique en Égypte

«...C’est la **première** fois que le Saint-Siège participe à un congrès islamique aussi important...

Je désire rappeler ici la manière empreinte d’estime et d’un profond respect dont le Concile Vatican II a parlé de l’Islam...

Bien qu’ils ne reconnaissent pas Jésus comme Dieu, ils le vénèrent comme prophète; ils honorent sa mère virginale, Marie, et parfois même l’invoquent avec piété.

...Les religions, et en particulier celles qui croient en un seul Dieu, ont une mission noble et irremplaçable pour donner des orientations lumineuses afin de vaincre cette maladie de l’esprit. Tout bien tire son origine de Dieu et trouve en Lui son accomplissement.

Ces valeurs sont aujourd’hui en danger. Les défendre, avec force et courage, est un service à

l'humanité. Ici encore, il faut souligner l'apport des religions. Les valeurs religieuses sont un précieux patrimoine de l'humanité qu'il faut absolument conserver...

Combien précieux est le travail que les religions peuvent accomplir afin de défendre les plus pauvres, les plus faibles...»

Osservatore Romano 11.11.1996

Le cardinal C. Ruini à la CEI

«A dix ans de distance, il est possible de constater, par le nombre et la qualité des personnes qui sont intervenues, très représentatives sur les plans religieux, culturels ou politiques, par le climat existant et par les contenu des diverses interventions, à quel point “*l'esprit d'Assise*”, loin des faux syncrétismes, a fait mûrir la conscience du devoir confié aux grandes religions dans la construction de la paix et le soutien du cheminement du genre humain vers cette unité dans la pluralité de la “*famille des nations*” qui est, comme l'a dit le 5 octobre 1995 le Pape à l'ONU, la valeur dont la prise de conscience est l'objectif à atteindre...

De notre côté, nous approuvons et appuyons tout à fait la prière et l'action infatigable du Saint-Père, aussi en vue de pouvoir souligner par une rencontre de paix le grand rendez-vous de l'an 2000.»

Exemples d'œcuménisme pratique

Osservatore Romano 23.2.1996

**L'archevêque Salvatore de Giorgi président de la
Fédération italienne des Exercices spirituels**

«...– promouvoir “*l'œcuménisme spirituel*” entre toutes les catégories de ceux qui font les Exercices ou Retraites, en les enrichissant de la référence aux “*nouveaux martyrs*” et d'expériences de **Retraites interconfessionnelles**;

– dans l'esprit d'un *dialogue* sincère, cultiver une relation, empreinte de connaissance directe et de respect fraternel, dans les rapports entre *traditions religieuses et spirituelles* non encore réunies à l'Évangile, mais fécondées par les “*semences du Verbe*”, aussi pour “accueillir et encourager [le] toujours plus grand *désir de recherche religieuse*” selon l'invitation du Saint-Père (n. 1).»

Chemin de Croix du Pape (1995)

Osservatore Romano 10.4.1995

Commentaire de Mgr Pietro Marini Maître des célébrations liturgiques pontificales

«En 1994, elles furent données par S. S. Bartholomée I, archevêque de Constantinople et Patriarche œcuménique...

En 1995, les méditations du Chemin de Croix ont été confiées à une femme, sœur Minke de

Vries, moniale de la communauté **protestante** de Grandchamps, en Suisse.»

Les 14 stations du Chemin de Croix 1995 suivent un schéma répondant en majeure partie à la narration évangélique de la Passion, déjà employé pour le Chemin de Croix au Colisée en 1991, 1992 et 1994.

Osservatore Romano 31.5.1995

Mgr Elenterio Fortino

Intervention lors de la présentation de l'encyclique *Ut unum sint*

«Le dialogue théologique entre l'Église catholique et l'Église orthodoxe est arrivé à affirmer la reconnaissance réciproque en tant qu'Églises sœurs : “L'Église catholique et l'Église orthodoxe se reconnaissent réciproquement comme Églises sœurs...”

Le Saint-Père dit qu'elles ont à cet égard une responsabilité particulière “*écoutant la question – écrit-il – qui m'est posée de trouver une forme d'exercer le primat qui, sans renoncer pourtant en aucune façon à l'essence de sa mission, s'ouvre à une situation nouvelle*” (n. 95).

...Il invoque le Saint-Esprit qui “*illumine tous les pasteurs et les théologiens de nos Églises*” afin que – continue le Saint-Père – “*nous puissions chercher, évidemment ensemble, les formes dans lesquelles ce ministère pourra réaliser un service d'amour reconnu par les uns et les autres*” (n. 95).»

Osservatore Romano 15.1.1996

Les dates importantes dans l'histoire de la prière œcuménique

«1740 env. – En Écosse, naissance d'un mouvement **pentecôtal** avec des liaisons en Amérique du nord, d'où le nouveau message pour le renouveau de la foi a appelé à prier pour et avec toutes les Églises.

1820 – Le Rév. James Haldane Stewart publie *Suggestions pour l'Union générale des chrétiens par l'effusion de l'Esprit (Hints for the General Union of Christians for the Outpouring of the Spirit)*.

1840 – Le Rév. Ignatius Spencer, converti au catholicisme, propose d'instituer *L'Union de prière pour l'unité*.

1867 – Dans le préambule de ses résolutions, la première Assemblée des évêques anglicans à Lambeth souligne la prière pour l'unité.

1894 – **Le pape Léon XIII** encourage la pratique de l'Octave de prière pour l'unité dans le contexte de la Pentecôte.

1908 – Célébration de *l'Octave de prière pour l'unité de l'Église* sur l'initiative du Rév. Paul Wattson.

1926 – Le mouvement *Foi et Constitution* commence la publication de *Suggestions pour l'Octave de prière pour l'unité des chrétiens*.

1935 – L'abbé Paul Couturier, en France, instaure la *Semaine universelle de prière pour*

l'unité des chrétiens basée sur la prière pour "l'unité voulue par le Christ, avec les moyens voulus par Lui".

1958 – Le Centre *Unité chrétienne* de Lyon, France, commence la préparation du thème pour la Semaine de prière en collaboration avec la Commission du mouvement *Foi et Constitution* du Conseil œcuménique des Églises.

1964 – Le *Décret sur l'œcuménisme*, au Concile **Vatican II**, souligne que la prière est l'âme du mouvement œcuménique, et encourage l'observance de la Semaine de prière.

1966 – La Commission *Foi et Constitution* et le Conseil pontifical pour la Promotion de l'unité des chrétiens décident de préparer conjointement chaque année le texte de la Semaine de prière.

1968 – Pour la première fois la Prière pour l'unité est célébrée sur la base du texte élaboré en collaboration par *Foi et Constitution* et le Conseil pontifical pour la Promotion de l'unité des chrétiens.

ANNEXE VI

Texte du Magistère traditionnel sur le même thème

Pie XI – *MORTALIUM ANIMOS* – Lettre encyclique sur l'unité de la véritable Église du 6.1.1928

Jamais peut-être dans le passé, les esprits des hommes n'ont été saisis aussi fort que nous le voyons de nos jours, du désir de renforcer et d'étendre pour le bien commun de la société humaine, les relations fraternelles qui nous lient à cause de notre communauté d'origine et de nature.

Les peuples, en effet, ne jouissent pas encore pleinement des bienfaits de la paix; et même, çà et là, de vieilles et de nouvelles discordes provoquent l'éruption de séditions et de guerres civiles. Par ailleurs, la plupart, assurément, des controverses qui touchent à la tranquillité et à la prospérité des peuples ne peuvent d'aucune manière recevoir de solution sans l'action concertée et les efforts des chefs des États et de ceux qui en gèrent et poursuivent les intérêts. On comprend donc aisément, et cela d'autant mieux que plus personne ne refuse d'admettre l'unité du genre humain, pourquoi la plupart des hommes désirent voir, au nom de cette fraternité universelle, les divers peuples s'unir entre eux par des liens chaque jour plus étroits.

Plan et erreur des *panchrétiens*

C'est un résultat semblable que d'aucuns s'efforcent d'obtenir dans les choses qui regardent l'ordre de la Loi nouvelle, apportée par le Christ Notre Seigneur. Convaincus qu'il est très rare de rencontrer des hommes dépourvus de tout sens religieux, on les voit nourrir l'espoir qu'il serait possible d'amener sans difficulté les peuples, malgré leurs divergences religieuses, à une entente fraternelle sur la profession de certaines doctrines considérées comme un fondement commun de

vie spirituelle. C'est pourquoi, ils se mettent à tenir des congrès, des réunions, des conférences, fréquentés par un nombre appréciable d'auditeurs, et, à leurs discussions, ils invitent tous les hommes indistinctement, les infidèles de tout genre comme les fidèles du Christ, et même ceux qui, par malheur, se sont séparés du Christ ou qui, avec âpreté et obstination, nient la divinité de sa nature et de sa mission.

De telles entreprises ne peuvent, en aucune manière, être approuvées par les catholiques, puisqu'elles s'appuient sur la théorie erronée que les religions sont toutes plus ou moins bonnes et louables, en ce sens que toutes également, bien que de manières différentes, manifestent et signifient le sentiment naturel et inné qui nous porte vers Dieu et nous pousse à reconnaître avec respect sa puissance. En vérité, les partisans de cette théorie s'égarèrent en pleine erreur, mais de plus, en pervertissant la notion de la vraie religion ils la répudient, et ils versent par étapes dans le naturalisme et l'athéisme. La conclusion est claire : se solidariser des partisans et des propagateurs de pareilles doctrines, c'est s'éloigner complètement de la religion divinement révélée.

Il est vrai, quand il s'agit de favoriser l'unité entre tous les chrétiens, certains esprits sont trop facilement séduits par une apparence de bien. N'est-il pas juste, répète-t-on, n'est-ce pas même un devoir pour tous ceux qui invoquent le nom du Christ, de s'abstenir d'accusations réciproques et de s'unir enfin un jour par les liens de la charité des uns envers les autres ? Qui donc oserait affirmer qu'il aime le Christ s'il ne cherche de toutes ses forces à réaliser le vœu du Christ lui-même demandant à son Père que ses disciples soient *un* (Jn XVIII, 21) ? Et de plus le Christ n'a-t-il pas voulu que ses disciples fussent marqués et distingués des autres hommes par ce signe qu'ils s'aimeraient entre eux : *C'est à ce signe que tous connaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres* (Jn XIII, 35) ? Plaise à Dieu, ajoute-t-on, que tous les chrétiens soient *un* ! Car par l'unité, ils seraient beaucoup plus forts pour repousser la peste de l'impiété qui, s'infiltrant et se répandant chaque jour davantage, s'apprête à ruiner l'Évangile.

Tels sont, parmi d'autres du même genre, les arguments que répandent et développent ceux qu'on appelle *panchrétiens*. Et il s'en faut que ces panchrétiens soient peu nombreux et disséminés; ils se sont, au contraire, multipliés en organisations complètes et ils ont fondé des associations largement répandues, que dirigent, le plus souvent, des non catholiques, quelles que soient leurs divergences en matières de foi. Leur entreprise est, d'ailleurs, poursuivie si activement qu'elle obtient en beaucoup d'endroits l'accueil de personnes de tout ordre et qu'elle séduit même de nombreux catholiques par l'espoir de former une union conforme, apparemment, aux vœux de notre Mère la Sainte Église, laquelle, certes, n'a rien de plus à cœur que de rappeler et de ramener à son giron ses enfants égarés.

Mais en fait, sous les séductions et le charme de ces discours, se cache une erreur assurément fort grave, qui disloque de fond en comble les fondements de la foi catholique.

Avertis par la conscience de notre charge apostolique de ne pas laisser circonvenir par des erreurs pernicieuses le troupeau du Seigneur, nous faisons appel, vénérables frères, à votre zèle pour prendre garde à un tel malheur. Nous avons, en effet, la confiance que, par l'écrit et par la parole, chacun de vous pourra plus facilement atteindre son peuple et lui faire comprendre les principes et les raisons que nous allons exposer et que les catholiques pourront y trouver une règle de pensée et de conduite pour les entreprises visant à réunir, de quelque manière que ce soit, en un seul corps, tous ceux qui se réclament du nom chrétien. (...)

La fausse théorie des *panchrétiens*

C'est ici l'occasion d'exposer et de réfuter la fausse théorie dont visiblement dépend toute cette question et d'où partent les multiples activités concertées des non catholiques en vue de confédérer, comme nous l'avons dit, les églises chrétiennes.

Les auteurs de ce projet ont pris l'habitude d'alléguer, presque à l'infini, les paroles du Christ : *Qu'ils soient un... Il n'y aura qu'un bercail et qu'un pasteur* (Jn XVII, 21; X, 15), mais en voulant que, par ces mots, soient signifiés un vœu et une prière du Christ Jésus qui, jusqu'à ce jour, auraient été privés de résultat. Ils soutiennent, en effet, que l'unité de foi et de gouvernement, caractéristique de la véritable et unique Église du Christ, n'a presque jamais existé jusqu'à présent et n'existe pas aujourd'hui; que cette unité peut, certes être souhaitée et qu'elle sera peut-être un jour établie par une entente commune des volontés, mais qu'il faut entre-temps la tenir pour une sorte de rêve. Ils ajoutent que l'Église, en elle-même, de sa nature, est divisée en parties, c'est-à-dire constituée de très nombreuses églises ou communautés particulières, encore séparées, qui, malgré quelques principes communs de doctrine, diffèrent pour tout le reste; que chaque église jouit de droits parfaitement identiques; que l'Église ne fut une et unique que tout au plus depuis l'âge apostolique jusqu'aux premiers conciles œcuméniques. Il faut donc, disent-ils, négliger et écarter les controverses même les plus anciennes et les divergences de doctrine qui déchirent encore aujourd'hui le nom chrétien, et, au moyen des autres vérités doctrinales, constituer et proposer une certaine règle de foi commune : dans la profession de cette foi, tous sentiront qu'ils sont frères plus qu'ils ne le sauront; seulement, une fois réunies en une fédération universelle, les multiples églises ou communautés pourront s'opposer avec force et succès aux progrès de l'impiété. (...)

Réfutation des arguments des *panchrétiens*

Dans ces conditions, il va de soi que le Siège Apostolique ne peut, d'aucune manière, participer à leurs congrès et que, d'aucune manière, les catholiques ne peuvent apporter leurs suffrages à de telles entreprises ou y collaborer; s'ils le faisaient, ils accorderaient une autorité à une fausse religion chrétienne, entièrement étrangère à l'unique Église du Christ. Pouvons-nous souffrir – ce serait le comble de l'iniquité – que soit mise en accommodements la vérité, et la vérité divine ment révélée ? (...) Si notre Rédempteur a déclaré explicitement que son Évangile est destiné non seulement aux temps apostoliques, mais aussi aux âges futurs, l'objet de la foi a-t-il pu, avec le temps, devenir si obscur et si incertain qu'il faille aujourd'hui tolérer même les opinions contradictoires ? Si cela était vrai, il faudrait également dire que tant la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres que la présence perpétuelle de ce même Esprit dans l'Église et la prédication elle-même de Jésus-Christ ont perdu, depuis plusieurs siècles, toute leur efficacité et toute leur utilité : affirmation évidemment blasphématoire.

...comme si le Dieu très bon avait parlé par les prophètes et par son Fils unique à cette fin que seulement un petit nombre d'hommes enfin mûris par l'âge pût apprendre les vérités révélées par eux, et nullement pour donner une doctrine de foi et de morale qui dirigerait l'homme pendant tout le cours de sa vie mortelle.

Il est vrai, ces panchrétiens qui cherchent à fédérer les églises, semblent poursuivre le très noble dessein de promouvoir la charité entre tous les chrétiens; mais comment la charité pourrait-elle tourner au détriment de la foi ? Personne sans doute n'ignore que saint Jean lui-même, l'Apôtre de la charité, que l'on a vu dans son Évangile dévoiler les secrets du Cœur Sacré de

Jésus et qui ne cessait d’inculquer dans l’esprit de ses fidèles le précepte nouveau : *Aimez-vous les uns les autres*, interdisait de façon absolue tout rapport avec ceux qui ne professaient pas la doctrine du Christ, entière et pure : *Si quelqu’un vient à vous et n’apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison et ne le saluez même pas* (Jn II, 10). C’est pourquoi, puisque la charité a pour fondement une foi intègre et sincère, c’est l’unité de foi qui doit être le lien principal unissant les disciples du Christ (Jn II, 10). C’est pourquoi, puisque la charité a pour fondement une foi intègre et sincère, c’est l’unité de foi qui doit être le lien principal unissant les disciples du Christ.

(...) En revanche, nous savons très bien que, par là, une étape est facilement franchie vers la négligence de la religion ou *indifférentisme* et vers ce qu’on nomme le modernisme, dont les malheureuses victimes soutiennent que la vérité des dogmes n’est pas *absolue*, mais *relative*, c’est-à-dire qu’elle s’adapte aux besoins changeants des époques et des lieux et aux diverses tendances des esprits, puisqu’elle n’est pas contenue dans **une révélation immuable**, mais qu’elle est de nature à s’accommoder à la vie des hommes.

(...) On comprend donc, vénérables Frères, pourquoi ce Siècle Apostolique n’a jamais autorisé ses fidèles à prendre part aux congrès des non catholiques : il n’est pas permis, en effet, de procurer la réunion des chrétiens autrement qu’en poussant au retour des dissidents à la seule véritable Église du Christ, puisqu’ils ont eu jadis le malheur de s’en séparer. (...)

Conclusion

Que les fils dissidents reviennent donc au siècle Apostolique, établi en cette ville que les princes des Apôtres, Pierre et Paul, ont consacrée de leur sang, au siècle *racine et mère de l’Église catholique* (saint Cyprien). Qu’ils y reviennent, non certes avec l’idée et l’espoir que *l’Église du Dieu vivant, colonne et fondement de la vérité* (I Tim. II, 15) renoncera à l’intégrité de la foi et tolérera leurs erreurs, mais, au contraire, pour se confier à son magistère et à son gouvernement... En cette affaire certainement très importante, Nous faisons appel et Nous voulons que l’on recoure à l’intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de la divine grâce, victorieuse de toutes les hérésies et Secours des chrétiens, afin qu’elle Nous obtienne au plus tôt la venue de ce jour tant désiré où tous les hommes écouteront la voix de son divin Fils *en gardant l’unité de l’Esprit dans le lien de la paix* (Eph. IV, 3).

Chapitre VII

Collégialité

Vers une nouvelle idée du Pape

Osservatore Romano 2.12.1996
Message du Pape au Card. Ratzinger

«A cause donc de la préoccupation pour l'unité, qui concerne essentiellement la fonction du primat, j'ai exprimé dans l'encyclique *Ut Unum sint* la conviction d'avoir "à cet égard une responsabilité particulière, surtout en constatant l'aspiration œcuménique de la majeure partie des communautés chrétiennes et en écoutant la requête qui m'est faite de trouver une forme d'exercice du Primat qui, tout en ne renonçant d'aucune manière à l'essentiel de sa mission, puisse s'ouvrir à une situation nouvelle" (n° 95).

Cette exigence se trouve aussi dans la Lettre de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi *Communio innotio* sur certains aspects de l'Église entendue comme communion, là où l'on souhaite que «devienne possible à tous de reconnaître la permanence du Primat de Pierre dans ses successeurs, les Évêques de Rome, et de voir réalisé le ministère de Pierre comme voulu par le Seigneur, tel un service apostolique universel, présent à l'intérieur de toutes les Églises et qui, étant sauve sa substance d'institution divine, peut s'exprimer de diverses manières, selon le lieu et le temps, comme en témoigne l'histoire" (N° 18).

L'engagement des savants, experts dans les divers secteurs des disciplines théologiques, – bibliques, historico-théologiques, systématiques – témoigne de la rigueur de votre symposium et de l'exhaustivité de la recherche dans les divers domaines du savoir théologique qui, selon l'orientation doctrinale donnée à cette rencontre d'étude, entend offrir une contribution importante au service de la poursuite du dialogue théologique; **précisément en indiquant les éléments essentiels de la doctrine de la foi catholique sous l'aspect de l'ecclésiologie, les distinguant d'avec les questions légitimement discutables, mais qui, de toute façon, n'engagent pas définitivement.**»

Osservatore Romano 16.9.1995

Le Pape : Exhortation Apostolique *Ecclesia in Africa* Collégialité affective et effective

«Avant de m'engager dans le développement des divers arguments, j'aimerais souligner combien le synode des évêques constitue un instrument approprié pour favoriser la communion ecclésiale. Lorsque vers la fin du concile Vatican II, le pape Paul VI d'heureuse mémoire institua le Synode, il dit clairement qu'une de ses finalités essentielles aurait été d'exprimer et de promouvoir, sous la tutelle du successeur de Pierre, la communion réciproque des évêques éparpillés dans le monde (15). Le principe sous-jacent à l'institution du synode des évêques est simple : plus la communion des évêques entre eux est solide, plus la communion de l'Église dans son ensemble s'en trouve enrichie...

...elle exprime mon désir que cette Église vive le temps qui nous sépare du Grand Jubilé comme un "nouvel Avent", temps d'attente et de préparation. **En effet je considère la préparation de l'an 2000 comme une des clés qui permet d'interpréter mon Pontificat.**

Les Assemblées synodales qui se sont succédées durant ces trente années – les Assemblées générales et les Assemblées spéciales continentales, régionales ou nationales – se situent toutes dans cette perspective de préparation du Grand Jubilé.»

Osservatore Romano 31.8.1995

Le Pape

«Ce ne serait pas conforme aux Saintes Écritures et à la Tradition supposer une forme d'autorité dans l'Église sur le modèle des institutions politiques qui se sont développés au cours de l'histoire de l'humanité. Au contraire, d'après le conseil et l'exemple du Fondateur, à ceux qui sont appelés à devenir membres du collège apostolique il est demandé de servir, justement comme le Christ qui au Cénacle commença la dernière cène en lavant les pieds des Apôtres. *"Le Fils de l'homme en effet n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie"* (Mc 10,45). Servir le peuple de Dieu afin que tous soient un seul cœur et une seule âme !

C'est le fondement de la structure de l'Église. **Mais l'histoire nous rappelle que ce ministère a laissé dans la mémoire des chrétiens des autres Églises et communautés ecclésiales des souvenirs douloureux qu'il faut purifier.»**

Osservatore Romano 2.12.1996

Discours du Card. Ratzinger au Symposium sur "le Primat du successeur de Pierre"

«Comme en témoignent les actes publiés, ce Symposium a constitué une contribution notables et adéquate pour l'accroissement des informations, connaissances et approfondissements historiques relatifs à une problématique ecclésiologique toujours vive et brûlante : le Primat de l'Évêque de Rome sur l'Église universelle...

Entre-temps le Saint-Père, promulguant l'encyclique *Ut unum sint* (mai 1995), affirmait, entre autre : *"je suis convaincu d'avoir une responsabilité particulière, surtout en constatant l'aspiration œcuménique de la majeure partie des communautés chrétiennes et en écoutant la requête qui m'est faite de trouver une forme d'exercice du Primat qui, tout en ne renonçant*

d'aucune manière à l'essentiel de sa mission, puisse s'ouvrir à une situation nouvelle" (95).

...soulignant aussi la dimension théologique de la Tradition, déterminer ce qui a été considéré *depositum fidei* au cours du premier millénaire sur le Primat du successeur de Pierre, et comment la conviction de la foi à ce sujet s'est développée jusqu'à la définition de Vatican I et à l'enseignement de Vatican II.

La finalité de notre Symposium est d'explicitier et mettre en évidence les éléments concernant la doctrine du Primat du successeur de Pierre et auxquels on ne peut renoncer, **tenant compte du principe, mentionné aussi dans la lettre de la CDF (Congrégation pour la Doctrine de la Foi) *Communio notio* aux évêques de l'Église catholique, sur certains aspects de l'Église considérée comme communion, qu'il est nécessaire de distinguer dans le ministère de Pierre (1) la substance d'institution divine, des formes ou expressions concrètes de son exercice réalisé au cours des deux millénaires écoulés" (cf n° 17).**

De ces prémisses méthodologiques il me semble qu'il s'en suivra une conséquence importante pour notre thème. La collaboration entre l'histoire et la théologie peut être fructueuse si **l'accroissement de la connaissance des données historiques (et exégétiques avec référence à la Bible), porte à une vision théologique approfondie du Primat romain et de la fonction ecclésiologique. Ceci aidera à toujours mieux distinguer ce qui est nécessaire, et auquel on ne peut renoncer, de ce qui est accidentel et non essentiel à la vérité de foi.**

L'invitation à notre Symposium adressée au Prof., Pannenberg et au Prof. Chadwick, en qualité de représentants des confessions chrétiennes luthérienne et anglicane (malheureusement le Prof. Clement n'a pu intervenir à cause d'un subit empêchement de santé), témoigne de l'intérêt que l'Église catholique porte à une plus grande et toujours plus profonde connaissance des positions des chrétiens non catholiques, également sur cette thématique particulièrement tourmentée. La critique du Primat papal de la part des autres frères chrétiens est l'aiguillon qui incite les catholiques à chercher une réalisation toujours plus conforme au Christ du service de Pierre...»

ANNEXE VII

Texte du Magistère traditionnel sur le même thème

Saint Pie X – *PASCENDI* – 8.9.1907

L'Église

(...) 27. Nous voici à l'Église, où leurs fantaisies vont nous offrir plus ample matière.

L'Église est née d'un double besoin : du besoin qu'éprouve tout fidèle, surtout s'il a eu quelque expérience originale, de communiquer sa foi; ensuite, quand la foi est devenue commune, ou, comme on dit, *collective*, du besoin de s'organiser en société, pour conserver, accroître, propager le trésor commun.

1) Il veut distinguer entre l'idée du Primat au cours du premier millénaire et la "décadence" (!) qui a conduit à la définition d'infailibilité de Vatican I. Entre la substance du Primat (bonne), et l'exercice **ou "formes et expressions concrètes"** "mauvaises".

Alors, qu'est-ce donc que l'Église ?

Le fruit de la *conscience collective*, autrement dit de la collection des consciences individuelles : consciences qui, en vertu de la permanence vitale, dérivent d'un premier croyant – pour les catholiques, de Jésus-Christ.

Or, toute société a besoin d'une autorité dirigeante, qui guide ses membres à la fin commune, qui, en même temps, par une action prudemment conservatrice, sauvegarde ses éléments essentiels, c'est-à-dire, dans la société religieuse, le dogme et le culte. De là, dans l'Église catholique, le triple pouvoir : *disciplinaire, doctrinal, liturgique*. De l'origine de cette autorité se déduit sa nature; comme de sa nature ensuite, ses droits et ses devoirs. aux temps passés, c'était une erreur commune que l'autorité fût venue à l'Église du dehors, savoir de Dieu immédiatement; en ce temps-là, on pouvait à bon droit la regarder comme *autocratique*. Mais on en est bien revenu aujourd'hui. De même que l'Église est une émanation vitale de la conscience collective, de même à son tour, l'autorité est un produit vital de l'Église.

La conscience religieuse, tel est donc le principe d'où l'autorité procède, tout comme l'Église, et, s'il en est ainsi, elle en dépend. Vient-elle à oublier ou méconnaître cette dépendance, elle tourne en tyrannie. Nous sommes à une époque où le sentiment de la liberté est en plein épanouissement dans l'ordre civil, la conscience publique a créé le régime populaire. Or il n'y a pas deux consciences dans l'homme, non plus que deux vies. **Si l'autorité ecclésiastique ne veut pas, au plus intime des consciences, provoquer et fomenter un conflit, à elle de se plier aux formes démocratiques.** Au surplus, à ne le point faire, c'est la ruine. Car il y aurait folie à s'imaginer que le sentiment de la liberté, au point où il en est, puisse reculer. Enchaîné de force et contraint, terrible serait son explosion; elle emporterait tout, Église et religion. – Telles sont, en cette matière, les idées des modernistes, dont c'est, par suite, le grand souci de chercher une voie de conciliation entre l'autorité de l'Église et la liberté des croyants. (...)

L'autorité ecclésiastique

31. Telles sont leurs idées sur l'autorité *disciplinaire*. – Quant à l'autorité *doctrinale et dogmatique*, bien plus avancées, bien plus pernicieuses sont sur ce point leurs doctrines. Veut-on savoir comment ils imaginent le magistère ecclésiastique ? Nulle société religieuse, disent-ils, n'a de véritable unité que si la conscience religieuse de ses membres est une, et une aussi la formule qu'ils adoptent.

Or, cette double unité requiert une espèce d'intelligence universelle, dont ce soit l'office de chercher et de déterminer la formule répondant le mieux à la conscience commune, qui ait en outre suffisamment d'autorité, cette formule une fois arrêtée, pour l'imposer à la communauté. De la combinaison et comme de la fusion de ces deux éléments, intelligence qui choisit la formule, autorité qui l'impose, résulte, pour les modernistes, la notion du magistère ecclésiastique. **Et comme ce magistère a sa première origine dans les consciences individuelles, et qu'il remplit un service public pour leur plus grande utilité, il est de toute évidence qu'il s'y doit subordonner, par là même se plier aux formes populaires.** Interdire aux consciences individuelles de proclamer ouvertement et hautement leurs besoins, bâillonner la critique, l'empêcher de pousser aux évolutions nécessaires, ce n'est donc plus l'usage d'une puissance commise pour des fins utiles, c'est un abus d'autorité.

Puis, l'usage de cette autorité ou puissance a besoin de se tempérer (...)

Chapitre VIII

Liberté Religieuse

Osservatore Romano 22.6.1995

**Le Pape à l'occasion de l'inauguration de la Mosquée de Rome
«Aujourd'hui à Rome on inaugure une grande Mosquée...»**

«Un tel événement est un signe éloquent de la liberté religieuse reconnue ici à chaque croyant. C'est en plus significatif qu'à Rome, centre de la chrétienté et siège du successeur de Pierre, les Musulmans aient un lieu de culte dans le plein respect de leur liberté de conscience.

En une circonstance significative comme celle-ci, on doit, malheureusement relever que dans certains pays islamiques manque la reconnaissance réciproque de la liberté religieuse. Pourtant le monde, au seuil du troisième millénaire, attend ces signes !

La liberté religieuse est désormais entrée de plein droit dans de nombreux documents internationaux et représente un des piliers de la civilisation contemporaine.

Tout en étant heureux que les Musulmans puissent se réunir en prière dans la nouvelle Mosquée de Rome, je souhaite vivement qu'aux chrétiens et à tous les croyants soit reconnu, dans chaque coin de la terre, le droit d'exprimer librement leur propre foi. Pour ceci je prie le Seigneur et j'invoque l'intercession de Marie, sa Mère toujours Vierge, honorée aussi par les fidèles de l'Islam.»

Osservatore Romano 19.2.1996

Le Pape à l'Angélus

«Chers frères et sœurs !

1. Nous clôturons aujourd'hui la réflexion entreprise depuis longtemps sur les documents du Concile Vatican II, et nous nous arrêtons sur la déclaration *Dignitatis humanae*, dédiée à la liberté religieuse.

Il est notoire que les rapports entre les diverses cultures et religions, les attitudes des diverses communautés humaines, des États et parfois même des croyants n'ont pas toujours été impré-

gnées de respect et de tolérance. L'Église, de son côté, a l'expérience de persécutions dès le début de son histoire. D'autre part, le Concile lui-même a reconnu avec franchise que même parmi les chrétiens il y a eu "*de temps à autre des modes d'agir peu conformes à l'esprit évangélique, et même contraires à lui...*" (cf DH, 12).

...**droit à la liberté religieuse**, en vertu duquel "*tous les hommes doivent être exempts de coercition de la part d'individus, de groupes sociaux ou de n'importe quelle autorité humaine, si bien qu'en matière religieuse personne ne soit forcé d'agir contre sa conscience ni empêché, selon certaines limites, d'agir en conformité avec sa conscience, en privé comme en public, individuellement ou en association*" (DH, 2).

2. Ce droit n'est pas fondé sur le relativisme ou l'indifférentisme religieux, comme s'il n'existait pas une vérité et que toute option pouvait avoir la même valeur. Il se base sur la *dignité de la personne humaine*, laquelle a, par nature, le droit et le devoir de chercher la vérité, et elle peut le faire de manière vraiment humaine seulement si elle est effectivement libre. "*La vérité – affirme le Concile – ne s'impose qu'avec la force de la vérité même, laquelle pénètre dans les esprits suavement en même temps qu'avec force*" (DH, 1)

Toutefois le Concile ajoute que "*le droit à la liberté religieuse, comme à toute autre liberté, doit être exercé dans le respect des droits et exigences du juste ordre public*" (DH, 2). *Sous cet aspect est mis en cause le pouvoir civil qui, en réalité, n'a aucune compétence à "diriger ou empêcher les actes religieux"* (DH, 3), *mais il a le devoir précis de protéger la société d'éventuels "abus" qui pourraient survenir sous prétexte de liberté religieuse*" (DH, 3).

3. Prions chers frères et sœurs, afin que dans chaque pays soit garanti à tous un tel droit fondamental.

Que la Vierge sainte, femme libre et douce, nous apprenne à cultiver le sens de Dieu qui, s'il est authentique et profond, est accompagné de sentiments de respect et d'amour pour tous. Qu'Elle obtienne surtout aux fils de l'Église la grâce d'assimiler totalement les grandes inspirations de Vatican II qui, en ce domaine comme dans tous ses documents, au fil des ans s'avère toujours plus un patrimoine d'incalculable valeur, et une voie sûre vers le troisième millénaire désormais proche.»

Osservatore Romano 9.10.1995 Le Pape à Baltimore (USA)

«2. Le Maryland occupe une place de choix dans l'histoire du catholicisme américain, et de fait dans l'histoire religieuse du pays. C'est ici que la liberté religieuse et la tolérance civique ont été conservées dans l'expérience américaine. De même récemment le Maryland a joué un rôle de pionnier dans le dialogue œcuménique et interreligieux.

Aujourd'hui la tolérance et la coopération religieuse entre Américains ne peuvent être uniquement une entreprise pragmatique ou utilitariste, une simple adaptation à la diversité. Non, la source de votre engagement pour la liberté religieuse est en elle-même une profonde conviction religieuse. La tolérance religieuse se fonde sur la conviction que Dieu désire être adoré par des êtres libres; une conviction qui nous demande de respecter et honorer le sanctuaire intérieur de la

Les Postes Vaticanes avec le symbole de la statue de la Liberté (O.R. 30.10.1993)

conscience dans lequel toute personne rencontre Dieu. **L'Église catholique approuve totalement cette conviction, comme les Pères du Concile Vatican II l'ont proclamé dans l'historique *Déclaration sur la liberté religieuse*...**

C'est important pour les peuples du monde que vous, citoyens des États-Unis, parveniez à faire de la société américaine une plus parfaite incarnation de son engagement en faveur de la liberté et de la justice...»

Osservatore Romano 22.5.1995

Le Pape à la Communauté évangélique luthérienne de Skoczow

«...Ce fut pour l'Europe, divisée par des conflits religieux, un avertissement important : il fit comprendre que la voie vers l'unité est celle du dialogue et non celle de la violence, comme hélas, beaucoup le croyaient alors. **L'idée de liberté de conscience mûrissait avec difficulté dans la conscience européenne.** Beaucoup de victimes furent nécessaire, de part et d'autre, pour conquérir enfin le droit à la citoyenneté...

Aujourd'hui l'Église se sent pressée par son Maître à intensifier les efforts œcuméniques, afin que l'an 2000 nous trouve, si non complètement réunis, du moins moins divisés.»

Osservatore Romano 28.6.1996

Le Pape

2. «**Saint Jean Chrysostome parle,** avec un réalisme inspiré par la foi, dans le commentaire du passage de l'Évangile de St Mathieu : "*En vérité je vous le dis : chaque fois que vous l'aurez fait à l'un de ces plus petits d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait*" (Mt 25, 41), de *sacrement du frère*. Ici le mot *sacrement* signifie expérience concrète de rencontre avec Dieu et avec sa grâce, qui est le véhicule privilégié de communion avec sa propre vie. **Ce grand évêque, qui défendit jusqu'au martyre la liberté de conscience** et le droit des plus pauvres, affirmait avec courage que le pauvre est un autre Christ et que le fait d'aller vers lui signifie vivre une charité faite surtout de partage et de répartition équitable des biens.»

Osservatore Romano 24.6.1996

Le Pape en Allemagne

«Puisse cet appel atteindre aussi ces peuples auxquels a été nié jusqu'à présent le droit à l'autodétermination, ces nombreux peuples – il sont en effet beaucoup – **auxquels ne sont pas garanties les libertés fondamentales de la personne : la liberté de foi, de conscience et la liberté politique...**

...à l'exemple de mon prédécesseur Paul VI, je l'ai appelée parfois une civilisation "*fondée sur les valeurs universelles de la paix, de la solidarité, de la justice et de la liberté. Elle est "l'âme" de la civilisation de l'amour; elle est la culture de la liberté. Liberté des individus et des nations, vécue dans la solidarité et la responsabilité généreuse*"» (*Discours à l'Assemblée générale de l'ONU, n° 18, 5.10.1995*).

Osservatore Romano 14.1.1996
Le Pape au Corps diplomatique

9. «La connaissance de l'autre et de son patrimoine, ce dernier terme étant entendu dans son sens large, s'applique évidemment aussi à un domaine particulier des droits de la personne humaine : celui de la liberté de conscience et de religion. Je considère en effet de mon devoir de revenir une fois de plus sur cet aspect fondamental de la vie spirituelle de millions d'hommes et de femmes, car la situation – et je le dis avec une réelle tristesse – est loin d'être satisfaisante.»

Osservatore Romano 5.10.1996
Le Pape à l'ambassadeur du Japon

5. «Tout en cherchant à préserver les personnes et les groupes les plus fragiles des idéologies qui peuvent mettre en péril les individus et qui cherchent à annihiler leur faculté de jugement et leur conscience propre, les autorités de votre pays s'attachent à ce que toute communauté spirituelle jouisse de la liberté, faisant ainsi droit au pluralisme culturel et religieux...»

Osservatore Romano 5.10.1996
Le Pape à l'ambassadeur des Pays-Bas

«Les catholiques ont aussi le souci de poursuivre et de développer toujours davantage leurs relations avec toutes les composantes de la nation; en particulier, ils s'efforcent de promouvoir les rencontres œcuméniques avec les autres communautés chrétiennes, partageant les mêmes convictions et le même désir de servir l'homme. Ce dialogue est porteur d'espérance, car il témoigne de l'attention et de l'estime mutuelle entre les communautés spirituelles, faisant droit au pluralisme culturel et religieux.»

Osservatore Romano 21.1.1996
Le Secrétaire d'État, Card. Angelo Sodano
au Président français J. Chirac

«Les Ambassadeurs sont quotidiennement les interlocuteurs du dialogue que le Siège apostolique entretient, au nom de l'Église, avec les États. Par leur entremise, une coopération se développe, afin de contribuer au progrès spirituel et matériel des peuples. Comme vous le savez, Monsieur le Président, cette collaboration concerne surtout certains domaines auxquels l'Église s'attache très spécialement.

Il s'agit de la liberté de religion et de culte, de la défense de la vie et de la promotion de la famille, de la liberté d'enseigner...»

Osservatore Romano 14.1.1996
Le Secrétaire d'État, Card. Angelo
Sodano au Corps diplomatique

«De même, vous avez suivi le travail accompli à l'extérieur de l'Église, dans un esprit de dialogue, avec les représentants des États et des organisations internationales, afin de contribuer à la

construction d'un monde fondé sur les bases solides de la vérité, de la justice, de l'amour et de la **liberté, c'est-à-dire fondé sur les quatre piliers classiques de l'ordre international**, bien des fois rappelés par les Pontifes romains (cf. par exemple, l'Encyclique *Pacem in terris*, de Jean XXIII, n° 16).»

Osservatore Romano 1.4.1996
Mgr Giuseppe Bertello à l'ONU

«Monsieur le Président,

Il y a dix ans, cette Commission avait décidé de nommer un Rapporteur spécial, chargé d'examiner les incidents et les mesures gouvernementales incompatibles avec les dispositions de la Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondée sur la religion ou la conviction en vue de prendre des mesures appropriées...

Pour contrecarrer ce pessimisme, dû aux antagonismes religieux, quelques fois entretenus politiquement, le chapitre 4 du Rapport soumis à la considération de la Commission éveille opportunément notre attention sur l'importance de l'éducation à la tolérance en matière de liberté religieuse, comme un élément fondamental dans l'ensemble de la culture des droits de l'homme...

C'est le droit à professer librement une religion ainsi entendue que le Concile Vatican II, dont l'Église catholique a célébré il y a quelques mois le trentième anniversaire, veut promouvoir...

Monsieur le Président,

La liberté religieuse, tant individuelle que collective, a été l'objet depuis longtemps de l'attention de la communauté internationale et, **à l'aube du troisième millénaire, nous pouvons dire qu'elle est entrée de plein droit dans de nombreux documents internationaux et représente un des piliers de la civilisation contemporaine.**»

ANNEXE VIII

Texte du Magistère traditionnel sur le même thème

Pacte du Latran – Déclaration du pape Pie XI sur le Concordat de 30.5.1929

«Dans le Concordat sont en présence, sinon deux États, très certainement deux souverainetés pleinement égales, c'est-à-dire pleinement parfaites, chacune dans son ordre, ordre nécessairement déterminé par les fins respectives, à quoi il n'est pas besoin d'ajouter que la dignité objective des fins **détermine non moins objectivement et nécessairement l'absolue supériorité de l'Église.** (...)»

Cultes *“tolérés, permis, admis”* : ce n'est pas à nous à soulever des questions de termes. La question a, du reste non sans élégance, été résolue par la distinction entre le texte statutaire et le

texte purement législatif : lequel par lui-même plus théorique et doctrinal, et où *tolérés* allait mieux; celui destiné à la pratique et où pouvait aussi passer *permis* ou *admis*, pourvu qu'on l'entende avec loyauté : **pourvu qu'il demeure clairement et loyalement entendu que la Religion catholique, et elle seule, est, selon le Statut et les Traités, la Religion de l'État, avec les conséquences logiques et juridiques d'une telle situation en droit constitutif, surtout ordonné à la propagation;** pourvu que demeure non moins clairement et loyalement entendu que le culte catholique n'est pas purement et simplement un culte permis et admis, mais qu'il est celui que la lettre et l'esprit du Traité et du Concordat veulent.

Une question plus délicate se présente lorsqu'on dit avec tant d'insistance avoir laissée intacte la *liberté de conscience et de la pleine liberté de discussion*.

Il n'est pas admissible que soit entendue l'absolue liberté de discussion, c'est-à-dire cette forme de discussion qui peut facilement tromper la bonne foi d'auditeurs peu éclairés, et qui dissimule facilement une forme de propagande, portant non moins facilement préjudice à la Religion de l'État et, par cela même, aussi à l'État et à ce qu'a de plus sacré la tradition du peuple italien et qui est le plus essentiel à son unité.

Il nous semble encore moins admissible qu'il soit entendu d'assurer une entière, intacte, absolue liberté de conscience. Autant dire que la créature n'est pas sujette du Créateur; autant légitimer toute formation, ou plutôt déformation, de la conscience, même les plus criminelles et socialement désastreuses. Si l'on veut dire que la conscience échappe aux pouvoirs de l'État, si on entend reconnaître, comme on le reconnaît, que, en fait de conscience, c'est l'Église qui est compétente, et elle seule en vertu du mandat divin, on reconnaît par cela même que dans un État catholique, les libertés de conscience et d'expression doivent être entendues et pratiquées selon la doctrine et la loi catholique.

Il faut encore par nécessité logique reconnaître que le mandat éducatif complet et parfait ne revient pas à l'État, mais à l'Église, et que l'État ne peut empêcher ni diminuer l'exercice et l'accomplissement d'un tel mandat, et non plus le réduire au seul enseignement des vérités religieuses.

Chapitre IX

Exaltation du Concile Vatican II

Osservatore Romano 16.9.1995

Exortation Apstolique “*Ecclesia in Africa*”

Le Concile

2. «Le Concile Œcuménique Vatican II peut certainement se considérer, du point de vue de l'histoire du salut, comme la pierre angulaire de ce siècle, désormais près de déboucher dans le troisième millénaire.»

Osservatore Romano 16.10.1996

Le Pape, 16.2.1996

«Chaque programme en vue du Jubilé doit se référer à la richesse du Concile, “**événement providentiel**, au travers duquel l'Église à amorcé la préparation prochaine au Jubilé du deuxième [sic !] millénaire”. Le Concile représente presque la “**porte sainte**” du **nouveau printemps** qui devra être révélé par l'événement jubilaire»

Osservatore Romano 16.10.1996

Le Pape, 17.2.1996

«J'aimerais vous remettre, à vous chers élèves du Séminaire romain, l'**héritage de l'événement principal de l'histoire de l'Église en ce siècle**, authentique “**porte d'entrée**” du troisième Millénaire...

J'ai dédié aux documents conciliaires les “Angélus” de ces derniers mois, et en d'autres occasions j'ai livré le Concile aux nouvelles générations.»

Osservatore Romano 16.10.1996

Le Pape, 8.12.1995

«Vers la fin du second millénaire, l'Esprit Saint a offert à l'Église un **nouveau et merveilleux printemps**, lui faisant don du Concile, qu'il y a trente ans Paul VI clôturait...»

Osservatore Romano 16.10.1996**Le Pape, 4.6.1996**

«...Le renouveau apostolique que l'Église veut réaliser passe **par la redécouverte authentique du Concile.**»

Osservatore Romano 16.10.1995**Le Pape à l'Angélus**

«Il y a trente ans, le 8 décembre 1965, se terminait le Concile œcuménique Vatican II... **Il constitue une pierre angulaire, un "événement providentiel" dans l'histoire de l'Église contemporaine** (*Tertio Millennio adveniente*, 18).

Jean XXIII ayant convoqué le Concile lui a donné le ton de l'espérance, se distanciant des "prophètes de malheur" et confirmant sa confiance indomptée dans l'action de Dieu.

Grâce au souffle de l'Esprit Saint, le Concile a jeté les bases d'un nouveau printemps dans l'Église. Il n'a pas marqué une rupture avec le passé, mais il a su mettre en valeur le patrimoine de la tradition ecclésiale tout entière afin d'orienter les fidèles vers la réponse aux défis de notre époque.

... parmi les points d'un examen de conscience, auquel personne ne peut se soustraire et qui doit impliquer toutes les composantes de l'Église, on doit se demander : quelle partie du message conciliaire est passée dans la vie, dans les institutions, dans le style de l'Église ?»

ANNEXE IX
Texte du Magistère traditionnel sur le même thème**Pie IX – QUANTA CURA**

5. – Et de fait, vous le savez parfaitement, Vénérables Frères, il s'en trouve beaucoup aujourd'hui pour appliquer à la société civile le principe impie et absurde du *naturalisme*, comme ils l'appellent, et pour oser enseigner que *le meilleur régime politique et le progrès de la vie civile exigent absolument que la société humaine soit constituée et gouvernée sans plus tenir compte de la Religion que si elle n'existait pas, ou du moins sans faire aucune différence entre la vraie et les fausses religions*. Et contre la doctrine de la Sainte Écriture, de l'Église et des saints Pères, ils affirment sans hésitation que : *la meilleure condition de la société est celle où on ne reconnaît pas au pouvoir le devoir de réprimer par des peines légales les violations de la loi catholique, si ce n'est dans la mesure où la tranquillité publique le demande*. A partir de cette idée tout à fait fautive du gouvernement des sociétés, ils ne craignent pas de soutenir cette opinion erronée, funeste au maximum pour l'Église catholique et le salut des âmes, que Notre Prédécesseur

Œcuménisme aussi dans la publicité (**O.R. 22.2.96**)

Œcuménisme aussi dans la publicité de l'Osservatore Romano du 18.10.1996
Le Dôme de Milan se reflète dans un temple Aztèque

Grégoire XVI, d'heureuse mémoire, qualifiait de *délire* (Enc. *Mirari Vos*) : *La liberté de conscience et des cultes est un droit propre à chaque homme. Ce droit doit être proclamé et garanti par la loi dans toute société bien organisée. Les citoyens ont droit à l'entière liberté de manifester hautement et publiquement leurs opinions quelles qu'elles soient, par les moyens de la parole, de l'imprimé ou tout autre méthode sans que l'autorité civile ni ecclésiastique puisse lui imposer une limite.* Or, en donnant pour certitudes des opinions hasardeuses, ils ne pensent ni ne se rendent compte qu'ils prêchent *la liberté de perdition* (St Augustin), et que *s'il est permis à toutes les convictions humaines de décider de tout librement, il n'en manquera jamais pour oser résister à la vérité et faire confiance au verbiage d'une sagesse toute humaine. On sait cependant combien la foi et la sagesse chrétienne doivent éviter cette vanité si dommageable, selon l'enseignement même de Notre Seigneur Jésus-Christ* (St Léon).

6. – Là où la religion a été mise à l'écart de la société civile, la doctrine et l'autorité de la révélation divine répudiées, la pure notion même de la justice et du droit humain s'obscurcit et se perd, et la force matérielle prend la place de la véritable justice et du droit légitime. D'où l'on voit clairement pourquoi certains, reléguant au dernier rang les plus sûrs principes de la saine raison, sans en tenir compte, osent proclamer que : *La volonté du peuple qui se manifeste par ce qu'on dit être l'opinion publique, ou autrement, constitue la loi suprême dégagée de tout droit divin et humain, et que dans l'ordre politique les faits accomplis, par cela même qu'ils sont accomplis, ont force de droit.* (...)

14. – Au milieu donc d'une telle perversité d'opinions corrompues, Nous souvenant de Notre charge Apostolique, dans notre plus vive sollicitude pour notre très sainte religion, pour la saine doctrine, et pour le salut des âmes à Nous confiées par Dieu, et pour le bien de la société humaine elle-même, Nous avons jugé bon d'élever à nouveau Notre Voix Apostolique. En conséquence, toutes et chacune des opinions dérégées et des doctrines rappelées en détail dans ces Lettres, Nous les réprouvons, proscrivons et condamnons de Notre Autorité Apostolique; et Nous voulons et ordonnons que tous les fils de l'Église catholique les tiennent absolument pour réprouvées, prosrites et condamnées.

15. – Et, en outre, vous savez très bien, Vénérables Frères, que de nos jours ceux qui haïssent toute vérité et toute justice, les ennemis acharnés de notre religion, au moyen de livres empoisonnés, de brochures et de journaux répandus par toute la terre, trompent les peuples, mentent perfidement, et diffusent toutes sortes d'autres doctrines impies. Vous n'ignorez pas non plus que, même à cette époque où nous sommes, on en trouve qui, mus et stimulés par l'esprit de Satan, en sont arrivés à cette impiété de nier Notre Seigneur et Maître Jésus-Christ, et ne craignent pas d'attaquer sa Divinité avec une insolence criminelle. Mais ici Nous ne pouvons, Vénérables Frères, que vous honorer à bon droit des plus grands éloges, vous qui n'avez jamais manqué, avec tout votre zèle, d'élever votre voix épiscopale contre tant d'impiété.

Chapitre X

Divers

La Démocratie

Osservatore Romano 9.11.1996

Le Pape à l'Assemblée du Conseil Pontifical de *Justice et Paix*

2. «Le thème central de votre Assemblée plénière est celui du rapport entre la démocratie et les valeurs, que j'ai déjà évoqué bien des fois. Il s'agit d'un ensemble de questions parmi les plus actuelles et les plus déterminantes pour maintenir et améliorer les systèmes démocratiques.

La doctrine sociale de l'Église condamne toutes les formes de totalitarisme, parce qu'elles nient "la dignité transcendante de la personne humaine" (Centesimus annus, n° 44); et, par ailleurs, elle exprime son estime pour les systèmes démocratiques (cf. ibid., n°46), conçus pour assurer la participation des citoyens (cf. Gaudium et spes, n°75), selon le sage critère du principe de subsidiarité. Un tel principe suppose que le système politique reconnaisse le rôle essentiel des personnes, des familles et des différents groupes qui composent la société civile.

Une source d'inquiétude apparaît cependant : dans de nombreux pays, la démocratie, affermie depuis longtemps ou bien commencée récemment, peut être mise en péril par des points de vue ou des comportements inspirés par l'indifférence ou le relativisme dans le domaine moral, méconnaissant l'authentique valeur de la personne humaine.

...En se fondant clairement sur les valeurs de la dignité éminente de la personne humaine, la réflexion actuelle sur le système démocratique ne devra pas prendre seulement en considération les systèmes politiques et les institutions, mais elle devra s'élargir à l'ensemble de la société, à l'économie du travail (cf. Paul VI, Octogesima adveniens, n° 47) afin d'élaborer une conception de la démocratie authentique et complète.»

Osservatore Romano 30.5.1996

Le Card. Glemp à Anagni

«...La philosophie du subjectivisme et de l'hédonisme, et par conséquent de la corruption et

du mépris de toute loi, crée non seulement pour l'Europe, mais pour le monde entier une perspective bien sombre. Le monde d'aujourd'hui manquerait-il vraiment d'un Othon III, d'un Sylvestre II, d'un St Adalbert ? Non. **Des hommes sages et responsables il y en a. Il faut seulement les trouver et les désigner. Je considère que dans le domaine du pouvoir temporel les idéaux d'Othon (naturellement dans un contexte compréhensible aujourd'hui) trouvent une nouvelle expression dans la pensée de De Gasperi, Schuman, Adenauer et peut être, de Gaulle...»**

Osservatore Romano 21.1.1996

Le Pape au Président français, J, Chirac

«...Qu'il suffise de rappeler ici d'un mot la contribution de votre pays à la prise de conscience des droits de l'homme...»

Je pense aussi au droit à la liberté de religion qui suppose, pour être pleinement assuré, des conditions satisfaisantes pour l'éducation religieuse, **mais aussi la possibilité pour tous les croyants d'exprimer leurs convictions et de les voir publiquement respectées...**

Puis-je dire à ce propos qu'un pays comme le vôtre a tout spécialement vocation de se montrer fidèle à la haute conception de la dignité humaine dont il a montré au monde l'incalculable valeur ?

5. Monsieur le Président, vous le savez, l'Église ne revendique aucun pouvoir temporel, elle remplit sa mission spirituelle qui est une mission de service.»

Osservatore Romano (Documents), 24.2.1996

**Constitution Apostolique concernant la vacance
du Siège Apostolique et l'élection du Pontife Romain**

“Universi Dominici Gregis”

Le déroulement de l'élection

«**Supprimés les modes d'élection dit *per acclamationem*, *seu inspirationem* et *per compromissum***, la forme d'élection du Pontife Romain sera dès à présent uniquement *per scrutinum*.

J'établis toutefois, que pour la validité de l'élection du Pontife Romain **les deux tiers des votes** de la totalité des électeurs présents **sont nécessaires**.

Dans le cas où le nombre des cardinaux présents ne pourrait être divisé en trois parts égales, **un vote supplémentaire est requis pour la validité de l'élection du Souverain Pontife.**»

Liberté, Égalité, Fraternité

Osservatore Romano 23.9.1996

Le Pape prend congé des Français

«J'aimerais aussi saluer respectueusement les chrétiens des autres confessions, les croyants Juifs et ceux de l'Islam, souhaitant que le dialogue religieux et la collaboration se développent

**Autel avec deux “ordinateurs”(O.R. 16.11.1995)
Messe célébrée dans l'Imprimerie vaticane**

**Encore un exemple d'enfant martyrisé par les Juifs
et signalé par le Magistère Romain Traditionnel**

entre tous, pour une cohésion harmonieuse de la société française dans son ensemble.

5. Monsieur le Premier Ministre, en votre personne je salue tous les Français, et je leur offre mes vœux fervents de prospérité dans une entente fraternelle. **Que votre nation reste accueillante, qu'elle continue de faire partager sa culture, qu'elle contribue à faire constamment progresser les idéaux de liberté, égalité et fraternité qu'elle a su présenter au monde...**»

Évolutionnisme

Osservatore Romano 24.10.1996
Le Pape : Message à l'Assemblée
Plénière de l'Académie des sciences

«Dans son encyclique *Humani generis* (1950), mon prédécesseur Pie XII avait déjà affirmé qu'il n'y avait pas d'opposition entre l'évolutionnisme et la doctrine de la foi sur l'homme et sur sa vocation, à condition de ne pas perdre de vue quelques points fermes (cf. AAS 42 [1950], pp. 575-576)...

4. Compte tenu de l'état des recherches scientifiques à l'époque et aussi des exigences propres de la théologie, l'encyclique *Humani generis* considérait la doctrine de l'«évolutionnisme» comme une hypothèse sérieuse, digne d'une investigation et d'une réflexion approfondie à l'égal de l'hypothèse opposée.

...Aujourd'hui près d'un demi-siècle après la parution de l'encyclique, de nouvelles connaissances conduisent à reconnaître dans la théorie de l'évolution plus qu'une hypothèse. Il est en effet remarquable que cette théorie se soit progressivement imposée à l'esprit des chercheurs, à la suite d'une série de découvertes faites dans diverses disciplines du savoir. La convergence, nullement provoquée ou recherchée, des résultats des travaux menés indépendamment les uns des autres, constitue par elle-même un argument significatif en faveur de cette théorie...

...Pie XII avait souligné ce point essentiel : si le corps humain tient son origine de la matière vivante qui lui préexiste, l'âme humaine est immédiatement créée par Dieu «*animas enim a Deo immediate creari catholica fides nos retinere jubet*» (*Humani generis*, AAS 42 [1950], p. 575).

Éloge de Paul VI

Osservatore Romano 30.9.1995
Homélie du Secrétaire d'État Angelo Sodano

«Tous les deux se sont présentés au Seigneur avec la lampe allumée, alimentée par l'huile de la foi et de la charité apostolique...

Il est beau de rappeler en ce moment le grand amour que les Papes Paul VI et Jean-Paul I nourrissaient pour la “maison de Dieu”, pour l'Église, au service de laquelle, avec une infatigable générosité, ils dédièrent toute leur vie de baptisés et de Pasteurs, jusqu'au dernier soupir...

Le plus bel éloge du Serviteur de Dieu Paul VI, a été fait par Jean-Paul II à l'occasion de sa visite au diocèse de Brescia, le 26 septembre 1982, disant expressément :

Paul VI a été le Pape de l'Église !»

Apologie et éloge de Paul VI

Osservatore Romano 29.9.1996

**Homélie du Secrétaire d'État Angelo Sodano à l'occasion
de la messe de Requiem de Paul VI et Jean-Paul I**

«...En communion intime avec toute l'Église nous adressons aujourd'hui notre prière au Seigneur pour les deux Souverains Pontifes décédés, dont le souvenir est pour chacun de nous chargé de profondes raisons de reconnaissance. Que dire sinon "Merci Seigneur de nous les avoir donnés ?"»

Il nous tient à cœur de rappeler aujourd'hui dans cette Basilique les Papes Paul VI et Jean-Paul I, comme des maîtres de saine doctrine, dispensateurs fidèles et sages de ces vérités qui ouvrent la voie vers le ciel (cf. Préface des Apôtres II). Leur enseignement brilla toujours clair et sûr : dans une période de quinze ans, pour le premier, avec la délicate mission de guider le renouvellement issu du Concile Vatican II...

Cette année encore nous voulons puiser au trésor de leur doctrine...

Que cette Eucharistie soit pour remercier le Père qui est aux cieux de nous avoir donné ces deux grandes figures sacerdotales...»

Éloge de Jean-Paul II

Osservatore Romano 19.5.1995

**Le Secrétaire d'État Angelo Sodano
à l'occasion des 75 ans de Jean-Paul II**

«Il est vrai. Cet anniversaire tombe au moment le plus élevé du Pontificat de Jean-Paul II. En font foi les messages qui, de toutes les parties du monde, parviennent au Saint-Père.

Jean-Paul II apparaît aujourd'hui, face à beaucoup d'observateurs attentifs, comme l'un des plus grands Papes de l'ère moderne. Il est le Pape du renouvellement intérieur de l'Église. Il est le Pape du dialogue avec les autres communautés chrétiennes et avec les autres confessions religieuses. Il est le pape qui, tel un bon samaritain, se penche sur les peuples déchirés par la guerre ou exténués par la pauvreté et le sous-développement. Un champ immense de travail l'attend encore, pour guider le peuple de Dieu tel, presque, un nouveau Moïse, vers l'entrée du Troisième Millénaire...»

Le "fil rouge" : Vatican II, Synode diocésain, Jubilé du 3ème millénaire

Osservatore Romano 23.2.1996

Le Pape au clergé romain

«La mission de la ville de Rome c'est la préparation immédiate au grand Jubilé. C'est

pour cela, précisément, qu'elle se place dans la continuité du Synode diocésain, et auparavant du Concile Vatican II. En effet le Concile et le Synode sont déjà la préparation du Jubilé, et l'évangélisation est leur objectif fondamental. Dans la mission de la ville il s'agit donc de traduire en actes ce qui, sur la base du Concile, a été élaboré et décidé au Synode...

Le but est celui-ci : rendre l'Église plus apte à former, avec la grâce de Dieu, des chrétiens adultes dans leur foi...

La mission de la ville s'enserme donc tout naturellement dans la perspective de *Tertio millennio adveniente* et c'est une manière assez heureuse de la mettre en pratique»

Pseudo-Restauration – Retourner les autels (1)

Osservatore Romano 27.5.1996

Max Thurian

«**Le grand problème de la vie liturgique actuelle (désaffection du culte, ennui, manque de vitalité et de participation)** provient du fait que la célébration a perdu parfois son caractère de mystère qui favorise l'esprit d'adoration...

Quelquefois, en certains lieux, ont été commis de graves erreurs : place de l'autel, du tabernacle, des sièges des célébrants, éclairage violent, dépouillement excessif des ornements...

...Le face-à-face constant des célébrants et des fidèles renferme la communauté en elle-même. Au contraire, une célébration saine, qui tienne compte de la prééminence de l'autel, de la discrétion du ministère du célébrant, de l'orientation de tous vers le Seigneur et de l'adoration de sa présence, signifiée dans les symboles et réalisée par le sacrement...

Là où la Tradition a laissé de magnifiques autels adossés à l'abside, on pourrait respecter cette disposition, en subdivisant la célébration entre un face-à-face entre les célébrants et la communauté pour la liturgie de la parole, et l'orientation commune vers l'autel à partir de l'offertoire jusqu'à l'Amen de la prière eucharistique...

Je soumets ces solutions, proposée à titre personnel, à l'Autorité compétente pour toute décision en matière liturgique : une révision possible des "*Principes et normes pour l'usage du Missel Romain*" (MGMR) pourrait peut-être en tenir compte...

Cette orientation contemplative et eschatologique peut être perçue clairement dans la chapelle privée du Pape, là où il célèbre la messe tous les matins, d'abord depuis son siège qui se trouve un peu plus avant de la première rangée des participants, tournés avec lui vers l'autel, ensuite sur l'autel même à la tête de la petite assemblée qui adore avec lui le Christ réellement présent...»

1) «L'opération de récupération continue...» (30 Giorni, octobre 1988), cf *Documentations sur la Révolution dans l'Église* N° 4.

L'Église de l'an 2000 commence à germer

Osservatore Romano 9.6 1995

Le Card. Etchegarray au Pape

«...Très saint Père, sur cette terre labourée jour après jour par les hommes angoissés de notre temps, Vos voyages sans trêve les aident à espérer partout les épis du lendemain : **c'est l'Église de l'an 2000 qui commence à germer...**»

Table des matières

Sommaire	1
Présentation	29
Chapitre I – Ce que le Pape dit de la Sainte Vierge	31
Chapitre II – Renoncement au prosélytisme	39
Chapitre III – Le Pape a honte de ce qu’ont dit et fait les autres Papes	43
Chapitre IV – Renoncement à la Royauté Sociale de N.S.J.C.	55
Chapitre V – Exaltation des principes de l'ONU : Les Droits de l'homme	71
Chapitre VI – Œcuménisme “...irréversible...”	79
Chapitre VII – La Collégialité	105
Chapitre VIII – Liberté religieuse	109
Chapitre IX – Exaltation du Concile Vatican II	117
Chapitre X – Divers	123

Annexes

Annexe I – Ad Diem illum	35
Annexe II – In Apostolicum	40
Annexe III – Quas primas	51
Annexe IV – Syllabus	68
Annexe V – Humanum genus.....	77
Annexe VI – Mortalium animos.....	100
Annexe VII – Pascendi.....	107
Annexe VIII – Le Pacte du Latran	115
Annexe IX – Quanta cura.....	118

Table des illustrations

Notre-Dame de Guadalupe (MX), et Notre-Dame de Las Lajas (Colombie).....	30
Le Card. Angelo Sodano pour les dix ans d'Assise	38
Le Pape célèbre la messe avec l'autel tourné vers le mur	45
Le clergé applaudissant dans la Basilique Saint-Pierre	59
Le Pape à l'ONU	70
Le Pape avec le Rabbin Toaf	83
Le Pape au Conseil Juif – cérémonie œcuménique dans la Cathédrale de Paderborn...84	
Les Postes Vaticanes avec la statue de la Liberté	111
Œcuménisme aussi dans la publicité	119
Le Dôme de Milan et un Temple aztèque.....	120
Autel avec deux ordinateurs.....	125
Andreas von Rinn (martyrisé par les juifs).....	126

AVIS

Que la Très Sainte Vierge et Mgr Lefebvre bénissent tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

Les textes publiés ici sont une sélection parmi les plus importants; il en existe beaucoup d'autres qui mériteraient d'être publiés, mais ne peuvent l'être faute de moyens. Par exemple : le point de la situation œcuménique que l'*Osservatore Romano* fait chaque année; la recension des commentaires de la presse mondiale sur les voyages du Pape par l'*Osservatore Romano*; l'élaboration de textes "secondaires" du Pape, de la Curie...

Ce matériel peut être mis à la disposition de volontaires qui voudraient l'élaborer, en vue de le publier.

Cher lecteur, si vous voyez l'utilité de ce travail et souhaitez, par votre aide, permettre sa diffusion nous vous assurons, d'ores et déjà, de toute notre reconnaissance. Nos seules ressources sont entre vos mains.

Nous vous signalons aussi qu'il existe un texte qui est une synthèse d'introduction générale à la Révolution dans l'Église :

Notes sur la Révolution dans l'Église (Présentation de S.E. Mgr Lefebvre) (disponible en français, italien, espagnol, anglais).

Une documentation annuelle :

Documentation sur la Révolution dans l'Église (Présentation de S.E. Mgr Lefebvre),

N° 1 – (en français, italien, espagnol, allemand)

N° 2 – (en français, allemand, espagnol)

N° 3 – (en français) épuisé

N° 4 – (en français, espagnol. Numéro spécial sur la Pseudo-Restauration du Cardinal Ratzinger). épuisé

N° 5 – (en français)

Pour des raisons indépendantes de notre volonté certains numéros de l'*Osservatore Romano* 1993-94 n'ont pu être analysés car ils nous ont manqué.

N.B. Les personnes désirant les photocopies des textes originaux de l'*Osservatore Romano* peuvent s'adresser aux : Amis de St François de Sales, C.P. 2016 – CH – 1950 Sion 2:

*Le 27 juin 1998, en la fête de
Notre-Dame du Perpétuel Secours*

ISBN : 3-905519-27-5

**Prix : FF. 60.–
 CHF 15.–**

ni modernistes...

...ni sédévacantistes

...c'est le point central autour duquel s'est formé, depuis 30 ans, le mouvement historique de la Fraternité St Pie X.

Suivre Mgr Lefebvre, c'est ce qu'on peut faire de mieux à l'heure actuelle.

«...ne faites pas mieux que Monseigneur.» (P. Barrielle)

Documentation sur la Révolution dans l'Église — n° 6